N° 7143

Le média des affaires

LOIRE-ATLANTIQUE
Une saison 2023 sous le signe du tourisme responsable

VENDÉE
Héritier d'entreprise : un métier comme les autres ?

Olivier **COUDRETTE**
Directeur général de Camping-Car Park

« CONSERVER L'ÉTAT D'ESPRIT START-UP »

Le média des affaires en Loire-Atlantique et en Vendée • informateurjudiciaire.fr

Vendredi 14 avril 2023 - Prix : 2 €

VOUS RECHERCHEZ UN BÂTIMENT UNIQUE ?

ADVENIS
Real Estate Solutions

1.313 m²

A LOUER À REZÉ

Disponibilité immédiate

- → **645 m²** d'espace de stockage
- → **668 m²** de bureaux en open space et cloisonnés

- → Hauteur sous faîtage : 8m
- → 2 portes sectionnelles
- → Fibre optique, climatisation
- → Salle détente, cafétéria

Pour visiter ce bien, contactez-nous :

Advenis Conseil NANTES
Votre conseil en immobilier d'entreprise
Bureau | Activité | Entrepôt | Commerce

02 53 78 02 51
nantes@advenis-res.com

LE PARTENAIRE DE VOS PROJETS IMMOBILIERS EN FRANCE
IDF | LILLE | STRASBOURG | NANCY | LYON | TOULOUSE | BORDEAUX
NANTES | ORLÉANS | BLOIS | LE MANS | TOURS | RENNES

Retrouvez toutes nos offres et services sur
www.advenis-res.com

SOMMAIRE

OURS

DIRECTION
Directeur de la publication
Guillaume LALAU
Directrice
Laëtitia BLANCHARD

RÉDACTION
redaction@informateurjudiciaire.fr
Rédactrice en chef
Nelly LAMBERT
Journalistes
Éric CABANAS, Alexandrine DOUET, Marie LAUDOUAR, Nicolas LE PORT
Secrétaire de rédaction
Gildas PASQUET
Ont participé à ce numéro
Sophie COMTE, Florence FALVY, Karine LIMOUZIN

CRÉATION ARTISTIQUE
Directeur artistique **David PEYS**
Maquettiste **Camille JUREK**
Photographe (couverture)
Benjamin LACHENAL

ANNONCES LÉGALES
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr
Responsable du service annonces légales
Isabelle OLIVIER
Assistante de direction
Rozanne GENDRON
Assistante administrative
Lesline KOUITY
Responsable du développement commercial
Gaël BRÉMAUD

ABONNEMENT
abonnement@informateurjudiciaire.fr
Rozanne GENDRON

PUBLICITÉ
Laëtitia BLANCHARD
02 40 47 00 28

IJ Informateur Judiciaire
N°7143
SAS au capital de 155 000 €
Siège Social : 15 Bd Guist'Hau – CS 14226 – 44042 NANTES CEDEX 1

02 40 47 00 28
contact@informateurjudicaire.fr
N° CPPAP : 0925 I 79873-
ISSN0755768X- RCS Nantes 348 327 891
CCP Nantes 11 53 M

Impression
Rotimpres : Pla de l'Estany
17181 Aiguaviva (Girona) Espagne
Dépôt légal à parution -
Hebdomadaire - Parution le Vendredi

Prix de vente : 2 €

Abonnement 1 an :
38 € (TVA incluse) magazine numérique + site Internet
63 € (TVA incluse) couplage magazine numérique et papier + site Internet
Membre du Réseau Hebdo Éco

04 L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

À la Une
Christophe Durand, président de la CPME 44 : « Je crois en la puissance du collectif ! »

Actualités
Deux accélérateurs pour booster les entreprises

Héritier d'entreprise : un métier comme les autres ?

Une saison 2023 sous le signe du tourisme responsable

La logistique fluviale, un atout pour Nantes

Gavy : huit hectares réhabilités à horizon 2030

L'impact direct de la hausse des prix sur le trafic routier

Vie des entreprises Loire-Atlantique & Vendée
Cozan, Finaxim Atlantique, Intensity, Mission Découverte, Strat Engine, Tallineau, Tipiak, Valoléique

26 L'ENTRETIEN
Olivier Coudrette, DG de Camping-Car Park : « Conserver l'état d'esprit start-up »

32 LE CERCLE DES EXPERTS
Le bilan retraite, étape indispensable d'une stratégie retraite

L'amortissement du fonds commercial

Cybersécurité : les entreprises appelées à mieux se protéger

38 ENVIES, TABLES & CULTURE
Les Voiles de l'humour, Les Arts s'en mêlent…

41 VENTES AUX ENCHÈRES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Christophe
DURAND
Président de la CPME
Loire-Atlantique
© Benjamin Lachenal

« JE CROIS EN LA PUISSANCE DU COLLECTIF ! »

Dans un contexte économique qui s'est beaucoup tendu pour les **TPE et PME**, le président de la CPME 44, Christophe Durand, dresse un **état des lieux de la situation locale**. L'occasion, aussi, de réaliser un **premier bilan de son mandat** après un an d'exercice.

Propos recueillis par Nelly **LAMBERT**

Quelle lecture faites-vous, au regard de l'actualité internationale et nationale, de la conjoncture économique d'un territoire par ailleurs réputé pour son dynamisme ?

Premier constat : on est avant tout sur un territoire de sous-traitance avec quelques gros donneurs d'ordre qui sont des locomotives. Par ailleurs, on a des secteurs d'activité dont on sent qu'ils commencent à fléchir. Et le premier d'entre eux, c'est la promotion immobilière. Nous avons des adhérents qui commercialisent du neuf et qui sont quasiment à l'arrêt depuis la rentrée de septembre. Dès cette période, certains ont fait travailler leurs salariés à mi-temps, le reste du temps ils étaient au chômage technique. Comme on est tous liés, ça augure une crise du bâtiment et de l'immobilier. Aujourd'hui, les ménages consomment moins, avec en plus des contraintes liées à l'emprunt. Les gens n'achetant plus, les programmes vont avoir du mal à sortir dans les mois qui viennent et on s'attend à une crise assez dure à partir du second semestre et en 2024. Sachant que la crise des matières premières est encore venue complexifier le sujet.

De ce côté-là, y a-t-il un espoir d'amélioration ?

Certaines matières premières voient leur coût baisser, mais il y a une inertie sur les produits manufacturés et ils ne sont pas près de baisser car en 2022 il y a eu chez les entreprises un phénomène massif de constitution de stocks à des prix très élevés. Du coup, l'inflation ne va pas s'arrêter demain je pense.

Constatez-vous d'autres signaux faibles et, à l'inverse, quels sont les secteurs qui s'en sortent pour le moment ?

Quand les entrepôts sont pleins, logiquement, il y a moins de transport. Depuis le début de l'année, ce secteur met donc le genou à terre, avec des baisses d'activité à deux chiffres. Est-ce qu'il va y avoir un effet domino ? L'industrie semble pour le moment assez résiliente, pour plusieurs raisons. D'abord, comme on est sur une terre de sous-traitance, quand les Chantiers de l'Atlantique et Airbus vont bien, ça permet de temporiser les secousses dont on vient de parler. Et on peut espérer que l'industrie soit le secteur qui souffre le moins, même si l'on navigue un peu à vue.

Du côté du commerce, pour l'heure on a des statistiques uniquement liées aux grèves contre la retraite. Sur le mois de mars, l'impact a été de -30 à -40 % d'activité pour les commerçants du centre-ville de Nantes. Sachant qu'une baisse avait déjà été constatée en amont, car en tant que consommateurs, on fait tous attention à nos budgets et que par conséquent des arbitrages s'opèrent…

Quant aux services, ils sont inégalement impactés. On constate que les entreprises de communication ont une baisse de volume d'activité depuis quelques mois. Pour l'instant, sur les autres, on n'a pas de signaux faibles particuliers.

Voyez-vous malgré tout des raisons d'espérer ?

On constate quand même que dans le secteur des ENR, ça cartonne. Des adhérents nous font état de carnets de commandes remplis à six-neuf mois.

On est déjà depuis une dizaine d'années dans un changement total de paradigmes, qu'ils soient sociaux, économiques ou environnementaux. Le pays est en transformation et ça va générer 50 ans de tensions parce qu'on est déjà en train de construire la société de

demain. Et pour moi, c'est une bonne nouvelle ! Il y a des opportunités business, mais il y a aussi tout à reconstruire et c'est très excitant intellectuellement.

Plus il y aura des plans de métamorphose de notre économie au niveau européen et national et plus ça ruissellera dans l'économie locale. Et c'est ça qu'on attend aujourd'hui du gouvernement et de l'Union européenne : débloquer des fonds importants pour la transition de nos entreprises et aussi les protéger d'un point de vue barrières douanières. Ces quarante dernières années, l'Europe n'ayant jamais fait son travail de protection du tissu économique local, et qui plus est industriel, les grandes perdantes ce sont les TPE et PME. Cette re-régionalisation mondiale va peut-être enfin leur donner la part belle.

Dans votre programme de mandature, vous évoquiez justement comme priorité le localisme. Où en êtes-vous ?

On a une commission Énergie très tournée vers l'environnement et qui est très active. Elle organise des tables rondes, des visites d'entreprises, des conférences, tout ça dans le but d'ouvrir le champ des possibles à nos adhérents sur les business de demain.

© Benjamin Lachenal

Souhaitez-vous que cette mission prenne plus de place par rapport aux autres ?

Dans les territoires, on a le rôle de faire remonter à la préfecture, au Conseil régional, les problématiques des entrepreneurs et on le fait bien, en intervenant aussi bien en individuel qu'en collectif. Dès lors, plus on aura d'adhérents sur les territoires, plus on va offrir à la CPME nationale la représentativité auprès des instances. On compte 420 adhérents aujourd'hui sur la Loire-Atlantique et on vise les 500 d'ici la fin d'année. Parallèlement, notre intérêt c'est aussi d'apporter des "services" à nos adhérents. On n'est pas un business center, mais on se doit de leur apporter des outils pour travailler et se développer. On a donc plusieurs commissions, sur les RH, l'énergie, la digitalisation, la cession-reprise…

Votre rôle de représentativité dans les diverses instances est par ailleurs très prenant…

Nous avons en effet 144 adhérents qui sont mandataires. Ce sont des hommes et des femmes de l'ombre qui font un travail remarquable dans tous les organismes paritaires, auprès du tribunal de commerce, de l'Urssaf, des prud'hommes, à la Caf ou à la chambre de commerce, par exemple. Mais parallèlement, on souhaite en effet poursuivre et développer davantage les commissions pour amener nos adhérents vers les changements et la résolution de leurs problématiques. C'est vraiment la pierre angulaire aujourd'hui.

Quel bilan faites-vous de votre première année de mandat ?

Le bilan est avant tout collectif ! Quand on m'a demandé si je voulais me présenter à la présidence j'ai dit : « Oui, mais avec une équipe avec moi ». J'ai un bureau très efficace, j'ai nommé un président délégué avec lequel on s'est beaucoup partagé les tâches et avant tout je pense qu'une présidence est réussie quand le duo avec le secrétaire général fonctionne. Et c'est le cas avec Guillaume (*Dreniaud, NDLR*) !

Sur le premier semestre, j'ai passé deux tiers de mon temps à la CPME. Après, c'est tellement épanouissant, intellectuellement et humainement ! Et puis, on s'aperçoit qu'avec cette casquette on a la capacité d'ouvrir les portes, de donner un coup de main et même, au-delà, d'aider à trouver des solutions pour nos adhérents. Et ça c'est vraiment génial ! D'ailleurs, maintenant que le défrichage de la première année est terminé, on commence à dérouler ce qu'on avait pressenti au regard des attentes de nos adhérents.

Et quelles sont ces attentes ?

De la proximité, du soutien individuel ponctuel et de l'aide collective pour faire remonter des signaux faibles au niveau local et, le cas échéant, au niveau national. Cette année, on renforce ainsi le GPA, le groupement de prévention agréé destiné à venir en aide aux entreprises en difficulté. Du fait du contexte, on a déjà 23 dossiers sur le premier trimestre alors qu'on avait accompagné 40 entreprises sur toute l'année 2022…

On a par ailleurs noué un partenariat avec la Banque de France Pays de la Loire qui met à notre disposition un super programme d'éducation financière. Étonnamment, il y a peu d'entreprises qui disposent d'un tableau de bord par exemple. Il y a plusieurs modules destinés à revoir les essentiels de la gestion financière. Le premier atelier a ainsi eu lieu le 6 avril.

Enfin, on réanime la cellule Gad, le groupe d'aide à la décision qu'on retrouve dans un certain nombre d'instances comme le CJD, Réseau Entreprendre, et qui permet d'aider rapidement un entrepreneur sur une problématique précise. Cet outil a une grosse puissance car autour d'une réunion qui dure deux à trois heures maximum, des chefs d'entreprise dont un ou deux experts du secteur ou de la problématique, offrent différentes voies à la décision.

Un message à destination des chefs d'entreprise pour conclure ?

Il faut avoir confiance en l'avenir ! Je pars toujours du principe que, face aux épreuves, notre caractère fait qu'on trouve toujours les outils pour les surmonter. Et je crois vraiment en la puissance du collectif !

DEUX ACCÉLÉRATEURS POUR BOOSTER LES ENTREPRISES

Lancé par la **CCI Nantes St-Nazaire**, le nouveau dispositif "**Accélérateurs CCI**" s'adresse aux **TPE et PME** qui souhaitent passer à la vitesse supérieure.

Par Gildas **PASQUET**

« Nous avons souhaité de l'authenticité, une vision de terrain, une dynamique de groupe pour accompagner le développement des entreprises de manière concrète. » C'est ainsi que Yann Trichard, président de la CCI Nantes St-Nazaire, décrit l'idée derrière la création d'"Accélérateurs CCI", nouveau dispositif lancé par la chambre consulaire. Objectif : « Donner des clés de développement aux entrepreneurs participants grâce au partage d'expériences avec des dirigeants ayant eux-mêmes connu des phases de forte croissance », fait savoir la CCI. Un moyen également d'échanger entre participants et de bâtir un réseau professionnel.

DEUX ACCÉLÉRATEURS AUTOUR DE THÉMATIQUES CLÉS

Proposés par et pour des dirigeants d'entreprises, le dispositif se compose de deux programmes, l'un pour les TPE, l'autre pour les PME.

Ouvert aux TPE du territoire quel que soit leur domaine d'activité (hors commerce), comptant au minimum un salarié et souhaitant amorcer une phase de développement significative, l'Accélérateur TPE propose des rencontres mensuelles thématiques d'une demi-journée animées par des chefs d'entreprise qui témoignent de leur expérience, des écueils à éviter et prodiguent leurs conseils. Sept thématiques clés dans le développement d'une TPE ont été retenues : diriger, gérer les RH et manager, assurer le développement commercial, définir sa stratégie/vision/valeurs, définir sa stratégie marketing et communiquer, profiter de l'écosystème et financer sa croissance. Une dizaine de dirigeants de TPE ont déjà intégré la première promotion. Le prochain démarrage aura lieu le 2 juin.

Coût des sept demi-journées : 1 500 € HT.

Les entreprises de plus de dix salariés peuvent quant à elles se tourner vers le programme dédié aux PME. En plus des sept thématiques déjà mentionnées, les chefs d'entreprise bénéficient de trois thématiques supplémentaires : mettre en place la RSE, optimiser ses moyens généraux et exporter et se développer à l'international.

Coût des dix demi-journées : 2 500 € HT, comprenant une vidéo valorisant l'engagement du dirigeant au sein du programme. Le lancement est prévu en juin.

Plus d'informations sur *Nantesstnazaire.cci.fr/accelerateur-cci*

« J'avais besoin de me rafraîchir les idées »

Basée à Saint-Nazaire mais comptant des clients dans toute la France, l'entreprise Résumémo est une agence de rédaction de comptes-rendus et de procès-verbaux de réunions professionnelles. « J'ai racheté l'entreprise il y a 12 ans et j'avais besoin de me rafraîchir un peu les idées », résume Mathias Séguineau, le dirigeant. La société de huit collaborateurs ambitionne d'accélérer sa croissance : « On a beaucoup progressé depuis dix ans par opportunités. Il est temps de solidifier, consolider, asseoir. » Le dirigeant espère ainsi augmenter le chiffre d'affaires de l'entreprise (1 M€ aujourd'hui) de 50 % sur les quatre prochaines années. Dans cette optique, il participe à l'accélérateur TPE. « Ce que j'apprécie dans la méthode, c'est que l'on est sur de l'échange et de la discussion, et pas sur de l'information descendante », ajoute-t-il. L'occasion également pour lui de « rencontrer des gens qui ont des problématiques équivalentes, avec des tailles d'entreprises équivalentes. »

HÉRITIER D'ENTREPRISE

UN MÉTIER COMME LES AUTRES ?

On naît héritier, mais on devient entrepreneur. Une nuance qui n'a rien de naturelle, la transformation s'effectuant davantage dans le temps et la **mise à l'épreuve**. Non seulement les "filles et fils de" doivent **pérenniser l'activité** dans ses dimensions économiques et financières, mais aussi **se faire un prénom** pour imposer leur style et gagner la confiance des collaborateurs et des partenaires extérieurs à l'entreprise. Un travail qui demande plus de **courage** qu'il n'y paraît. Témoignages.

Par Sophie **COMTE**

« Notre famille est dans le bâtiment depuis six générations, explique Florian Palvadeau, co-gérant des Sablières Palvadeau. Mon grand-père dirigeait une entreprise dans les années 1950, à Saint-Jean-de-Monts. À l'époque, on prélevait le sable sur les plages jusqu'à ce qu'un arrêté au début des années 1960 mette fin à la pratique. C'est pour répondre aux besoins de sables de son usine que mon grand-père a cherché puis trouvé un gisement de sables de quartz à Challans. Les Sablières Palvadeau sont nées il y a pile 60 ans cette année ! Mon père, alors tailleur de pierre chez les Compagnons du devoir, a repris le flambeau en 1993. Sous sa présidence, l'entreprise s'est développée avec la création de nouvelles usines et gammes de matériaux. »

DÉPASSER L'HÉRITAGE

Des trois enfants Palvadeau, Florian était sans doute le plus proche des centres d'intérêt de l'entreprise familiale, sans toutefois rêver de succession. « Mon frère aîné est ingénieur et ma sœur conçoit des décors pour des séries américaines depuis Toronto, raconte-t-il. Quant à moi, j'ai fait quatre ans de formation chez les Compagnons du devoir en tant que menuisier. Mon truc, c'était le bois ! J'ai d'ailleurs été encadreur d'art pendant deux ans. » Il poursuit : « Mon père m'a contacté une première fois en 2009, pour évoquer son souhait de me voir reprendre l'affaire. C'est un homme très malin, sourit-il. Il connaissait mon attrait pour les énergies renouvelables et notamment les centrales photovoltaïques. Cette année-là, il s'est lancé dans un gros projet solaire et m'a

Trois générations, de gauche à droite : Florian, son père Jacques et son grand-père Maurice Palvadeau.

© Palvadeau

« AVEC LE RECUL, C'ÉTAIT NORMAL QU'ON NE ME DÉROULE PAS NON PLUS LE TAPIS ROUGE ! »

Florian Palvadeau

demandé de venir l'aider. C'est ainsi que j'ai mis un pied dans les Sablières, à l'âge de 22 ans. » Il ajoute : « En parallèle, j'ai accepté de travailler sur divers postes (entretien, accueil, laboratoire, compta…), tout en m'intéressant de plus en plus au processus de transformation du sable. J'ai été passionné par l'industrie minérale. Aujourd'hui encore, je suis étonné de voir comment on peut, à partir d'un terrain agricole, fabriquer des sables aussi blancs servant à la création de façades sublimes ! Puis en 2013, mon père a racheté l'un de nos fournisseurs (le Marchand de Sable) spécialiste des sables et matières naturelles colorées destinés aux professionnels de la décoration. Il m'en a confié le développement. Ça a été mon "bébé" pendant cinq ans. Je vivais pour cette marque sur laquelle je me suis investi à 100 %. Quand mon père m'a relancé sur la transmission en 2018, j'ai eu du mal à laisser la gestion opérationnelle du Marchand de Sable à un autre, mais aujourd'hui je ne le regrette pas ! J'ai une vision très claire pour la suite : mon objectif n'est pas de maintenir, mais bien de développer l'entreprise familiale dans sa globalité. J'ai d'ailleurs fait le choix d'embaucher un DG pour m'y aider. Nous disposons d'un gisement de 100 000 tonnes par an. L'idée n'est pas de vendre plus, mais mieux : investir de nouveaux marchés et ouvrir de nouveaux dépôts. » Depuis la succession, l'entreprise a doublé ses effectifs et son chiffre d'affaires (4,3 M€ de CA en 2022 pour 20 salariés). En 2022, l'aventure continue avec la création et l'autorisation d'exploiter un nouveau gisement de quinze hectares, assurant vingt années d'exploitation supplémentaires.

NI CADEAU NI FARDEAU

« Quand j'ai repris les Sablières, on était une petite structure d'une dizaine de salariés, des amis proches de mon père plutôt soulagés qu'un successeur reprenne la suite. Ils m'ont accueilli et formé. Parfois, c'était un peu plus compliqué. Mais avec le recul, c'était normal qu'on ne me déroule pas non plus le tapis rouge ! »

Olivier
VINCENDEAU
co-gérant d'Etilac

© Etilac

Une analyse partagée par Olivier Vincendeau, co-gérant d'Etilac, un spécialiste de la peinture hydro sur matière plastique, composite et bois (l'entreprise appartient au groupe familial ATSH, situé aux Herbiers). « J'ai intégré l'entreprise en 2010, après une dizaine d'années dans la grande distribution où j'étais responsable blanc/brun/gris (rayon TV/hifi/électroménager/informatique). Mes parents géraient depuis 1998 une activité de peinture industrielle en poudre. Sollicité par ses clients pour faire du "liquide", mon père a lancé Etilac en 2011 et cherchait un responsable de site. De mon côté, j'avais peu de perspectives d'évolution professionnelle dans mon secteur. Avec l'accord de ma mère, mes frère et sœur, j'ai décidé de relever le challenge ! Je connaissais bien l'entreprise, ayant grandi avec elle. Pour autant, gérer une entreprise familiale n'est pas un cadeau ! Si je m'occupais bien du site sur le papier, mon père intervenait régulièrement dans les décisions stratégiques. Malgré le dialogue ouvert, c'était lui qui avait toujours le dernier mot. Je me sentais de moins en moins l'homme de la situation : je n'étais pas issu du monde de l'industrie, j'avais du mal avec le métier, les équipes. J'étais agressif et ne voyais pas les solutions… Pour être honnête, je n'étais pas loin du burn-out. J'ai posé ma démission lors d'un petit-déjeuner de famille, au moment où mon père partait faire le rosaire à Lourdes avec ma grand-mère. À son retour, il a compris ma détresse. Je lui ai alors proposé de rester le temps de trouver un remplaçant. Je m'occupais de la relation commerciale sans être acteur de la production. En parallèle, j'ai développé un projet de site marchand de boisson premium sans alcool (My Tonic Shop). En 2018, mon père a décidé de vendre. Une personne extérieure s'était positionnée avant de se rétracter un an plus tard. C'est là qu'il m'a rappelé. J'ai dit oui, mais à la condition d'avoir plus de responsabilités décisionnelles. J'ai aussi imposé mon organisation de vie familiale. On s'est donné un an pour "s'essayer" à nouveau. Entretemps, nous avons essuyé le Covid, l'impact de la guerre en Ukraine, la crise énergétique. Nous sommes prêts à effectuer la transmission familiale, mais attendons encore un peu, histoire d'assurer la pérennité de l'entreprise dans ce contexte particulier. » Il poursuit : « Si ma mère arrive à s'effacer, c'est plus compliqué pour mon père. Il reste très attaché à son entreprise. Il y a six mois, il a eu l'occasion de reprendre la présidence du club de foot des Herbiers. Depuis, il revient moins dans l'entreprise et a quitté l'opérationnel. On reste très proches et je le consulte à chaque étape importante mais je reste seul maître à bord du groupe (4,8 M€ de CA en 2022, 50 salariés). »

Si les attentes peuvent peser lourd sur les épaules des enfants, les parents eux non plus ne sont pas épargnés par le poids de la transmission. Florian Palvadeau des Sablières en atteste : « Quand mon père a voulu développer l'activité de négoce de granulats pour les paysagistes, il était nécessaire de construire un nouvel espace incluant un showroom. Il a attendu que je me positionne pour le faire. Cela n'avait de sens que si je reprenais le business. Ce showroom est très important car il symbolise notre histoire familiale. Nous sommes issus du bâtiment : dans ces murs, il y a notre quartz, celui qui nous fait vivre depuis 60 ans. Une belle façon de partir pour mon père. » Et de conclure : « Je sais qu'il est fier de nous, même si ça n'a pas été simple pour lui de quitter la tête de l'entreprise. Partir, c'est toujours mourir un peu… »

« JE CONNAISSAIS BIEN L'ENTREPRISE, AYANT GRANDI AVEC ELLE. POUR AUTANT, GÉRER UNE ENTREPRISE FAMILIALE N'EST PAS UN CADEAU ! »

Olivier Vincendeau

Focus sur le **Cedef**

Le Cercle des enfants dirigeants d'entreprise (Cedef) est né en Vendée en 2019, à l'initiative de Cécilia Laurent (ex-directrice générale adjointe de PRB) et de Philbert Corbrejaud, spécialiste de la révélation des talents. Cette naissance répond alors à un besoin précis qu'aucun autre club d'entrepreneurs ne comble : permettre à la jeune génération d'échanger, en abordant les thèmes liés à la succession, hors du cercle familial.
« On se réunit une fois par mois, dans une maison d'hôtes sans table de réunion ni experts, explique Stéphanie Necca, coach professionnelle chez Blue Note Evolution et animatrice du Cedef Bocage depuis trois ans. Nos adhérents viennent ici pour "déposer" le cerveau et trouver un espace de parole. Il faut comprendre que la transmission n'est pas uniquement une affaire juridique et comptable, souligne-t-elle. Il existe toute une dynamique relationnelle et familiale pouvant alourdir la charge mentale. On estime qu'il faut entre 10 et 15 ans pour s'accorder sur les valeurs de l'entreprise, la vision, la philosophie, mais aussi les tempéraments, voire parfois les secrets… » Et d'ajouter : « Tous les profils d'enfants de dirigeants sont bienvenus, qu'ils aient déjà repris ou non l'activité, jusqu'aux non-opérationnels siégeant au conseil d'administration.
Ces derniers disposent d'un pouvoir non négligeable et peuvent éprouver des difficultés à se positionner. »

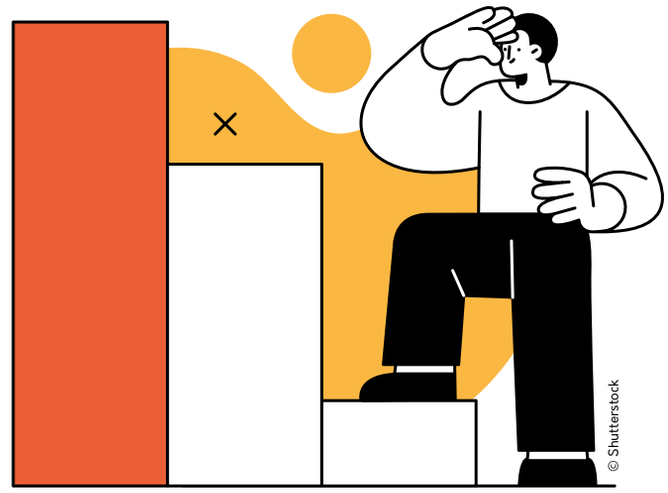
© Shutterstock

« IL EXISTE TOUTE UNE DYNAMIQUE RELATIONNELLE ET FAMILIALE POUVANT ALOURDIR LA CHARGE MENTALE. »

Stéphanie Necca, animatrice du Cedef Bocage

Elle précise : « Lorsque j'approche un jeune dirigeant pour le faire témoigner, la réaction est unanime. Ayant toujours vécu dans l'entreprise, il pense ne rien avoir de spécial à raconter et pourtant… Tous prennent du plaisir dans l'échange et repartent "secoués" par l'expérience tant la démarche fait sens. C'est précieux de pouvoir se dire : on ne sait pas comment faire, c'est parfois compliqué parce qu'on ne s'entend pas toujours bien, mais voilà comment on avance. » Un sujet qui touche l'animatrice personnellement, elle-même issue d'une famille d'entrepreneurs. « J'ai choisi de ne pas reprendre l'activité de mon père et de suivre mon chemin. Un sujet resté longtemps tabou entre nous.
On en a reparlé au moment de sa retraite et les tensions ont fini par s'apaiser. Pour autant, 20 ans ont passé et c'est toujours compliqué émotionnellement de l'évoquer. »
Aujourd'hui, le Cedef Bocage réuni une dizaine d'adhérents. Un groupe vient de s'ouvrir à La Rochelle avec déjà cinq membres. Le Maine-et-Loire, la Bretagne et bientôt Nantes accueilleront le leur également. « Les sagas familiales sont nombreuses à l'ouest du territoire et le besoin d'accompagnement réel », résume-t-elle.

© Shutterstock

UNE SAISON 2023 SOUS LE SIGNE DU TOURISME RESPONSABLE

De g. à d. : Aurore Benel (directrice de l'office de tourisme Erdre Canal Forêt), Rémy Orhon (vice-président du Département au tourisme) et Agnès Broquet (directrice tourisme durable chez Loire-Atlantique Développement).

À quelques jours du coup d'envoi de la **saison touristique**, tous les **voyants sont au vert** pour les acteurs du territoire de la **Loire-Atlantique**. Cette **saison 2023** s'annonce riche en **fréquentation**, mais également en activités tournées vers un **tourisme** de plus en plus **responsable** et le moins impactant possible.

Par Nicolas **LE PORT**

Après une saison 2022 marquée par un retour en force des touristes étrangers et une fréquentation comparable à l'avant crise sanitaire (*lire également l'encadré*), Rémy Orhon, vice-président du Département de la Loire-Atlantique en charge du tourisme, en est convaincu : « La saison qui démarre s'annonce sous les meilleurs auspices. L'envie est là, les acteurs du secteur sont motivés et prêts avec une offre de qualité pour une saison placée sous le signe du tourisme responsable. On ne vise donc pas un tourisme de masse, mais bien un tourisme qui réponde aux enjeux du dérèglement climatique tout en générant le moins d'impact possible. C'est dans cette optique que La Baule a été labellisée "destination innovante durable", et que Pornic et Clisson ont reçu une étoile du Guide Vert Michelin, qui récompense une cohabitation harmonieuse entre habitants, touristes et professionnels. »

Dans ce contexte, le Département s'est notamment fixé plusieurs objectifs : promouvoir un tourisme qui contribue au développement équilibré du territoire et à l'amélioration du cadre de vie, et responsabiliser visiteurs et habitouristes (ces habitants qui font du tourisme près de chez eux) sur leur façon de consommer le territoire.

Privilégiant une approche centrée sur la proximité, le futur schéma touristique départemental (qui sera proposé au vote au Département en juin) s'articulera ainsi autour de quatre axes stratégiques : « Fédérer et accompagner les acteurs du secteur autour d'une vision prospective du tourisme, révéler les richesses touristiques de tous les territoires, rendre le tourisme accessible à tous via le soutien des acteurs et initiatives du tourisme social et solidaire, assurer la promotion d'un tourisme équilibré en mettant en place un marketing territorial innovant et une communication adaptée pour consolider l'image de la Loire-Atlantique comme terre de tourisme responsable. »

PORNIC A FAIT LE CHOIX DE COMMUNIQUER SUR SON ARRIÈRE-PAYS PLUTÔT QUE SUR SON LITTORAL.

L'OFFRE DE PRATIQUES ET MOBILITÉS DOUCES SE RENFORCE

Ce virage "responsable" s'illustre notamment à travers les nombreuses nouveautés concoctées par les acteurs du secteur et par le renforcement de son offre de pratiques et mobilités douces. « C'est le cas des activités peu impactantes comme la randonnée ou le cyclotourisme », précise Agnès Broquet, directrice du tourisme durable chez Loire-Atlantique Développement. Ainsi, une nouvelle véloroute, la V9, devrait d'ici septembre être mise en service et relier Nantes au Mont-Saint-Michel en passant par Châteaubriant, Vitré et Fougères. Il s'agit d'un itinéraire cyclable de 275 km, qui empruntera majoritairement des véloroutes et des voies vertes, comme l'ancienne ligne de chemin de fer entre Vitré et Pontorson. À Pornic, quatre nouveaux circuits de randonnée et un parcours accessible à tous ont vu le jour. À La Baule, un nouveau tronçon cyclable a été aménagé entre Assérac et Camoël. À Saint-Brévin, un parcours "vélo & terroir" a été créé et deux nouveaux parcours sont accessibles aux personnes à mobilité réduite à Saint-Viaud et Saint-Père. Enfin, à Pornichet, un jardin comestible ouvert à tous va voir le jour au sein du parc paysager. Son originalité vient de sa conception évolutive où se mêlent un grand nombre d'espèces comestibles, de l'arbre au légume.

Sur le territoire d'Erdre Canal Forêt, « des balades commentées en trottinettes tout-terrain électriques sont proposées au départ de Nort-sur-Erdre », précise Aurore Benel, directrice de l'office de tourisme. Du côté d'Estuaire et Sillon, deux nouveaux itinéraires vélotouristiques ont été créés : la boucle entre Sillon et Marais (Prinquiau et La Chapelle-Launay) et la balade de Zéphyr (Campbon). La nouvelle édition de la carte "Vélo Détours" présente également cinq nouveaux

Une saison 2022 **rassurante**

L'année 2022 a confirmé l'attrait touristique de la Loire-Atlantique avec un retour sur des chiffres pré-Covid. Ainsi, 32,4 millions de nuitées touristiques ont été comptabilisées en Loire-Atlantique (soit 17 % de plus qu'en 2021), dont 25,6 millions rien que pour les touristes français. La saison a également été marquée par un retour massif de la clientèle étrangère avec 6,8 millions de nuitées enregistrées (soit 21 % de la fréquentation touristique 2022, contre 15 % en 2021). La haute saison (juillet et août) concentre un tiers des nuitées, soit une hausse de 10 % par rapport à 2021. Le deuxième trimestre a connu la plus belle évolution par rapport à 2021. Ainsi, le mois d'avril a connu une hausse de 114 % entre 2021 et 2022 et le mois de juin de 43 %. Ce constat est encore renforcé lors des vacances scolaires de printemps, avec une hausse de 400 % des nuitées enregistrées entre 2021 et 2022.

© Hadrien Brunner

© Hadrien Brunner

© Hadrien Brunner

Le tourisme responsable est en plein développement, y compris dans les hébergements, comme ici au Domaine de Pan, à Saint-Lyphard, sur la presqu'île de Guérande.

itinéraires. À noter également l'arrivée d'un nouveau topo guide "Les incontournables du vignoble" avec une sélection de 20 randonnées pédestres de 5 à 20 km et plus.

UNE VOLONTÉ D'ÉTALER LES FLUX, GÉOGRAPHIQUEMENT ET TEMPORELLEMENT

Cette nouvelle politique touristique est également marquée par une volonté d'étaler les flux, géographiquement et temporellement, afin d'éviter tout tourisme de masse. Ainsi, la campagne de communication "La mer en hiver", menée par Loire-Atlantique Développement et les offices de tourisme du littoral, a pour objectif d'inciter les touristes à venir en dehors de la haute saison. Pornic a quant à elle fait le choix de communiquer sur son arrière-pays plutôt que sur son littoral.

Enfin, pour rendre le tourisme accessible au plus grand nombre, le Département peut également compter sur la capacité des acteurs du secteur à innover. Ainsi, à Saint-Michel-Chef-Chef, la Brise de mer propose des séjours personnalisables dans des hébergements entièrement pensés pour les personnes en situation de handicap et les aidants. À Nantes, l'auberge de jeunesse Les Bains Douches propose d'héberger les visiteurs à petits prix. À Saint-Nazaire, cette volonté d'ouverture s'est concrétisée par la création de l'Envolée de la Chrysalide. Un projet pensé par les jeunes en situation de handicap et leurs familles, et dont l'objectif est de créer, sur un même lieu, un hébergement pour jeunes en situation de handicap, seniors et étudiants, avec un espace de coliving, un restaurant inclusif, une salle évènementielle, ainsi qu'un espace de vente dans l'ancien hôtel-restaurant La Luna.

Les chiffres clés du tourisme en Loire-Atlantique

- **32,4 millions** de nuitées en 2022
- Une économie touristique de **3,1 Mds€**
- **20 000** emplois, soit **45 %** des emplois touristiques de la région
- **29** plages et un port labellisés "Pavillon bleu"
- **26** sites Natura 2000

LA LOGISTIQUE FLUVIALE UN ATOUT POUR NANTES

Le **développement logistique et transport** doit passer par l'eau. L'Union fluviale et maritime de l'Ouest (UFMO) y œuvre et s'implique pour favoriser la **mobilité** des personnes et des marchandises sur la **Loire**.

Par Éric **CABANAS**

© IJ

La vingtaine d'adhérents de l'UFMO représentent plus de 400 emplois directs de la Manche à la Charente-Maritime et assurent le transport de plus de 2,5 millions de tonnes de fret et un million de passagers par an.

Son nouveau président depuis le 31 mars, Bernard Henry, est un armateur fluvial, dirigeant de la Compagnie saumuroise de navigation Saint-Nicolas et des Croisières Saint-Félix (20 000 passagers par an), à Nantes.

« Nos trois grands chantiers portent sur l'aménagement des quais, car les transporteurs manquent de pontons pour embarquer et débarquer les passagers et les collectivités sont encore lentes à réagir. Nous voulons aussi développer l'itinérance sur la Loire, avec le transport de passagers jusqu'à Saumur et pourquoi pas des marchandises. Notre troisième chantier porte sur les ressources humaines. Nous avons de grandes difficultés de recrutement et de formation, avec un cloisonnement extraordinaire entre les gens de la pêche, du transport de marchandises, maritime et fluvial, et une quasi impossibilité d'arriver à former les gens en raison des obstacles entres les différentes réglementations, souligne Bernard Henry. Nous sommes dans une situation de blocage, il faut trouver des solutions de bon sens. Il faut absolument valider les acquis de leurs expériences. Actuellement, il faut 540 jours pour former un pilote de bateau à passagers alors qu'en un mois vous êtes conducteur de car. »

Le transport fluvial de passagers se porte plutôt bien. « Nous répondons aux attentes du public qui veut un tourisme lent, d'expérience, de retour à la nature. Il y a une demande largement excédentaire par rapport à l'offre qui a du mal à se développer en raison, parfois, de concurrences subventionnées par des collectivités et de la complexité de la réglementation qui fait grimper les prix », note le président de l'UFMO.

UN PORT FLUVIAL COMME NŒUD DE LOGISTIQUE URBAINE

En revanche, le trafic de marchandises marque le pas. « On est toujours face à la concurrence importante du transport routier et aux effets conjoncturels. Il y a beaucoup de prudence aussi des acteurs sur des développements d'activité », indique Lénaïck Le Faou. La secrétaire de l'UFMO mise sur le moyen et long termes : « Les systèmes de transports sont arrivés au bout d'un cheminement. Nos métiers sont une réponse au besoin de développement durable ».

Convaincu que « le fluvial peut développer le maritime et l'inverse », l'UFMO se rapproche de l'Union maritime Nantes Port et son projet de promotion de la place portuaire nantaise pour lancer un groupe de travail plus spécialement destiné au fluvial. « Il serait intéressant de ravitailler le futur CHU par voie fluviale. Ce n'est pas pour l'instant dans les mentalités habituelles de l'administration, mais le gouvernement y pousse. C'est à nous, acteurs, de faire avancer les choses dans ce sens, estime Bernard Henry. Nous avons des idées comme les ports américains qui fédèrent tous les acteurs, avec activités passagers, logistique et export qui peuvent coexister. Nous avons aussi porté des projets d'établissements flottants qui pourraient être des nœuds de logistique urbaine. Nous portons une vision d'ensemble d'usage possible du fleuve et des quais », résume le président de l'UFMO, qui fait appel au soutien de la Région et de Nantes Métropole.

Le chemin des infirmières et le parvis forestier de l'hôtel Melt.

© JEUDI WANG

© JEUDI WANG

Le parc maritime et le bâtiment université réhabilité.

GAVY HUIT HECTARES RÉHABILITÉS À HORIZON 2030

Le site de Gavy, situé à mi-chemin entre le front de mer de Saint-Nazaire et les premières plages de Pornichet, va s'offrir un **lifting en profondeur**. D'ici 2030 en effet, ce campus universitaire, vaste espace nature de huit hectares face à la mer, va être entièrement réhabilité pour accueillir à terme **logements, bureaux, offres d'hôtellerie, de loisirs et de restauration**. Un projet mixte à 100 M€.

Par Karine **LIMOUZIN**

Quatre entités (la CCI, l'État, l'hôpital, la Ville de Saint-Nazaire) sont actuellement propriétaires de cet ancien campus des années 1970, situé quartier de Porcé à Saint-Nazaire. Or, la volonté de la Ville étant de recentrer les filières universitaires, les 950 étudiants actuels de Gavy vont migrer d'ici fin 2024 vers le quartier d'Heinlex. Ce dernier est en effet prévu pour devenir à terme la pierre angulaire de la formation supérieure sur le territoire, avec l'hypercentre. Ce qui laissait le champ libre pour intégrer le site dans le projet Ambition maritime et littorale mené par la Ville, et lui offrir une réhabilitation complète.

RÉVÉLER LE POTENTIEL DU SITE

« Ce projet n'est pas le fruit du hasard. Le site de Gavy étant peu connu du grand public, l'objectif était de révéler son potentiel monstrueux à la population », a ainsi lancé David Samzun, président de la Carene et maire de Saint-Nazaire, au moment de dévoiler les lauréats de l'appel à projets le 29 mars. Ainsi, le site ne sera pas privatisé, mais demeurera accessible à tous, et intégrera diverses offres touristiques et de loisirs, des services tertiaires, mais aussi un vaste parc de logements. « Toute la difficulté était de répondre aux besoins, de le contextualiser en fonction de son environnement géographique, tout en maîtrisant l'emprise au sol et conservant une ambiance paysagère », a détaillé Christophe Cotta, adjoint à l'urbanisme de la Ville. C'est l'association Icade Promotion et le Groupe Duval, accompagnés par UCPA Groupe pour la partie sportive, les agences Obras, D'ici là, Patriarche, Mars et Vendredi pour la partie architectes et paysagistes, qui a remporté l'appel d'offres, via un jury « unanime sur ce dossier, nommé Destination Gavy », a précisé l'adjoint.

Pour Emmanuel Desmaizières, directeur général d'Icade Promotion, le projet a été conçu sur trois piliers. D'abord, la préservation du patrimoine naturel et bâti : sur les huit hectares, un demi est rendu imperméabilisé et un tiers du projet provient de bâtiments existants. Un lieu de destination ouvert ensuite : un site touristique et des loisirs pour tous. Enfin, une réponse à l'enjeu démographique et climatique, avec la construction de 336 logements à l'architecture bioclimatique. À noter que sur 35 800 m² de patrimoine immobilier, 13 300 m² vont faire l'objet d'une réhabilitation. Le reste des bâtiments sera détruit, dont les amphithéâtres universitaires, le bâtiment de l'acteur de la supply chain Pasca et le Cnam.

EX-UNIVERSITÉ : LE CŒUR DE "DESTINATION GAVY"

L'emblématique bâtiment de l'université va accueillir nombre de services sportifs et de loisirs. C'est UCPA Groupe, dont

l'objectif est de « faire rentrer le sport dans la ville » selon Christophe Bichon, qui a été retenu pour y implanter une offre diversifiée d'activités sportives. Sont ainsi prévus un mur d'escalade de plus de 1000 m² (au-dessus duquel sera installée une toiture photovoltaïque), un golf indoor avec simulateur et radar « pour rendre ce sport plus attractif aux néophytes, mais aussi viser la performance pour les meilleurs joueurs », a détaillé le directeur de projets, ainsi qu'un mini-golf en terrasse. Un bar-restaurant viendra compléter l'offre de services. Une salle de fitness et le campus Weform, centre de formation dédié aux métiers du sport, santé et bien-être, y prendront également leurs quartiers. Des stages pourraient être envisagés l'été, en partenariat avec la base nautique municipale qui va être développée en contrebas.

Outre les activités sportives, le bâtiment accueillera aussi des bureaux de la CCI, un pôle de logements, un restaurant panoramique ouvert à tous, offrant une terrasse de 800 m² avec vue mer et forêt. Enfin, le projet prévoit la construction d'un belvédère en accès libre au public (environ 60 mètres de hauteur) dont l'accès sera facilité par l'implantation d'une nouvelle station des bus Hélyce en entrée de site.

UN HÔTEL TROIS ÉTOILES DE 98 CHAMBRES

Dans les locaux actuels de l'Ifsi-Ifas (Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants), ouvrira un hôtel trois étoiles. L'enseigne Melt, déjà implantée dans six grandes villes de France, a la volonté de proposer « une offre d'hébergement alternative pour faire vivre à ses clients une expérience différenciante et écoresponsable », a souligné Ana-Maria Cartier, directrice de développement Synergies urbaines chez Icade Promotion. Espace séminaire, restaurant, bar en rooftop et spa immergé dans l'environnement boisé complèteront l'offre hébergement composée de 98 chambres.

UN PARC IMMOBILIER DE 336 LOGEMENTS

David Samzun le martèle régulièrement : « Le territoire a de gigantesques besoins en matière de logements ». 336 logements (dont 30 % de logements aidés et 10 % en accession intermédiaire) sortiront donc de terre, répartis dans 15 bâtiments distincts de trois à sept étages, et un de 14 étages. Une hauteur « assumée » par le président de la Carene, afin de répondre aux besoins tout en limitant l'emprise au sol. 80 % d'entre eux seront traversants pour favoriser la ventilation naturelle. « Nous voulions conserver au maximum forêts et bois. D'ailleurs, la voirie proche littoral sera supprimée et les parkings aériens limités », a souligné Steven Kerambellec, responsable développement chez Icade Promotion qui résume ainsi : « Conserver la nature dominante était un élément primordial dans l'approche urbaine du projet ».

Le projet en chiffres

Début des travaux :
2025

Livraison :
2028 (1e tranche)
2030 (2e tranche)

Coût global du projet :
100 M€
réparti entre Icade Promotion (51 %) et Groupe Duval

Surface de plancher construit :
20 000 m²

Recettes foncières pour les quatre propriétaires actuels :
16,2 M€

© Martin LAUNAY / CARENE

L'IMPACT DIRECT DE LA HAUSSE DES PRIX SUR LE TRAFIC ROUTIER

Un accroissement de **10 %** des tarifs à la pompe entraîne un **recul d'environ 3 % des volumes** consommés. En février 2022, le gazole à la pompe a augmenté de 9,7 %, un prix élevé qui provoque le **recul du trafic routier**.

Par Éric **CABANAS**

L'étude menée par la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (Dreal) révèle une nette baisse de la circulation sur les autoroutes. Ce recul fait suite à ceux observés au cours des cinq mois précédents, phénomène lié à l'inflation et aux tarifs élevés de l'énergie. La fin des remises universelles en fin d'année 2022 a fait remonter les tarifs.

La baisse enregistrée en 2022 aux gares de péage de la région atteint 4,6 %. « À l'instar des véhicules légers, la circulation des poids lourds souffre depuis quelques mois du prix élevé du gazole, qui représente un quart du coût de revient des entreprises de transport routier de marchandises. »

TRAFICS AUTOROUTIERS EN BAISSE

« En cumul annuel, les flux autoroutiers de véhicules lourds ont reculé de 0,7 % par rapport à 2021 », constate la Dreal, qui analyse le phénomène sur un temps plus long. « La dépendance de l'utilisation de la voiture au prix des carburants a déjà été observée dans les Pays de la Loire. Ainsi, à de nombreuses reprises depuis le début du XXIe siècle, les épisodes de flambée des cours mondiaux du pétrole et de hausse de la fiscalité nationale sur les carburants ont pesé sur les trafics routiers. Ces augmentations du coût d'usage de la voiture ont participé à la transition écologique. Elles sont en effet favorables à la décarbonation des déplacements, en incitant au développement des modes actifs, du covoiturage, de l'autopartage et des transports en commun. »

Parallèlement, les immatriculations des véhicules d'entreprises destinés aux transports de marchandises du mois de février ont diminué de 8,7 % par rapport à la même période de 2022. « Il s'agit du dix-huitième repli de suite. Cette chute est multifactorielle : doublement des délais de livraisons, hausse du prix des véhicules et du gazole, pénurie de conducteurs... », analyse la Dreal.

INDICES MARS

SMIC AU 1ER JANVIER 2023

HORAIRE	MENSUEL (35 h)
11,27 €	1709,28 €

SÉCURITÉ SOCIALE
plafond mensuel

2023 : 3 666 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €).

INDICE DES PRIX
(base 100 en 2015 à partir de 2016)
Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.

	FÉVRIER(1) 2023	FÉVRIER 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	115,78	108,94	+ 6,27 %
INDICE HORS TABAC	115,06	108,14	+ 6,39 %

(1) Données partielles.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX – ILC

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %

Selon la loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS ACTIVITÉS TERTIAIRES - ILAT
(Baux d'habitation loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	ILAT DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
2e TRIMESTRE 2022	122,65	+ 5,32 %
3e TRIMESTRE 2022	124,53	+ 5,88 %

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS - IRL
(Baux d'habitation loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
1er TRIMESTRE 2022	133,93	+ 2,48 %
2e TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,60 %
3e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %
4e TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,50 %

INDICE NATIONAL BÂTIMENT
(Tous corps d'état)

JANVIER	DÉCEMBRE	VARIATION MENSUELLE	VARIATION ANNUELLE
128,4	126,8	+ 1,26 %	+ 5,77 %

TAUX D'INTÉRÊT

TAUX REFI DE LA BCE	**3,50 %**

© D.R.

1

LOIRE-ATLANTIQUE

RSE

TALLINEAU DÉCROCHE LA MÉDAILLE D'ARGENT ECOVADIS

Le fabricant d'emballages en carton ondulé Tallineau, qui compte un site à Vertou (siège) et un autre à Chantonnay en Vendée, se voit récompensé par une médaille d'argent Ecovadis pour sa **politique RSE**. Tallineau a en effet entrepris depuis plusieurs années une série d'actions. Sur le plan environnemental, la société est certifiée **FSC** (gestion responsable des forêts), a été labellisée **Imprim'vert** (impact réduit des activités de l'imprimerie sur l'environnement) pour son site de Vertou et vise à faire de même pour son site de Chantonnay. Autres actions mises en place : de **l'éco-pâturage** à Vertou, un passage à l'éclairage Led, un remplacement de toiture pour améliorer la performance énergétique et la réalisation d'un premier **bilan carbone** pour les années 2021-2022. Également en projet : la réduction et la revalorisation de ses déchets.

Côté social, la société accueille du **personnel handicapé** de l'Esat voisin de son site vendéen pour effectuer des travaux en sous-traitance. Chaque année, elle effectue aussi des dons à différentes **associations**, de différents domaines : médical, environnemental, humanitaire ou sportif. Enfin, Tallineau a aussi mis en œuvre différentes actions pour favoriser les **conditions de travail** : gestion du stress pour le personnel, formations à la sécurité ou encore ergonomie des postes.

Avec 45 salariés, Tallineau a enregistré en 2022 un CA de 13,38 M€, en progression de 7 % par rapport à 2021. Elle compte près de 550 clients localisés sur le grand Ouest.

Gildas PASQUET

VENDÉE

DÉVELOPPEMENT

STRAT ENGINE EXPLOSE LA CROISSANCE

Créée en 2016 par Stéphane Olivier à la Roche-sur-Yon, Strat Engine poursuit une stratégie de développement ambitieuse avec l'ouverture d'une deuxième agence cette année, aux Achards. Son dirigeant vise d'ores et déjà la création de quatre à cinq postes ainsi que l'ouverture d'une agence par an pour les trois années à venir.

« À la base, nous sommes une **agence conseil en marketing stratégique et développement commercial**, explique le fondateur de Strat Engine. Puis, en 2018, nous avons ajouté une brique **digitale** à notre proposition de valeur. Nous sommes désormais capables d'intervenir de la création d'un site internet jusqu'à son référencement, en passant par la création de contenus et la data analyse. Il s'agit ici d'exploiter les données marché et internes aux entreprises dans le but d'améliorer leurs performances. » Celui qui réalise des missions d'audit, de diagnostic et réalise des opérations pour ses clients se considère comme une **externalisation de leurs services marketing et/ou vente**.

De six salariés en 2022, l'entreprise est passée à **20 collaborateurs** cette année. Une accélération initiée au mois de septembre avec la création d'une unité de business development qui mobilise pas moins de **sept personnes, recrutées** pour l'occasion. « Ce sont des commerciaux sédentaires qui effectuent de la prospection commerciale pour nos clients, principalement des PME B2B, précise-t-il. Cette activité porte notre croissance. » Et d'ajouter : « Je souhaite créer un **réseau d'agences de proximité** et staffe l'entreprise pour tripler, voire quadrupler notre CA d'ici trois ans. On fait un métier où l'on a beaucoup de concurrents quand on est petits, moins lorsque l'on grandit ! Pour autant, il n'est pas question d'oublier l'humain. Nous avons peu de turnover chez Strat Engine. Depuis la création de l'agence, on a déploré une seule perte, un salarié parti à Montpellier pour suivre un projet de vie », conclut-il.

Sophie COMTE

2

© Strat Engine

Stéphane **OLIVIER**

VENDÉE

CRÉATION

FINAXIM ATLANTIQUE, NOUVELLE ANTENNE DU RÉSEAU DE CADRES INDÉPENDANTS

Présenté comme le **leader du temps partagé**, le réseau d'experts **Finaxim** s'agrandit avec la création en décembre dernier aux **Sables d'Olonne** de sa troisième entité en région, **Finaxim Atlantique** (qui dispose aussi d'un bureau à Nantes). « C'était un vrai projet pour le groupe d'avoir un ancrage dans l'Ouest », commente **Henri Buet** qui co-dirige la société avec Olivier de Fougeroux. Fondé en 2000 par **Emmanuel de Prémont**, le groupe Finaxim (siège social en région parisienne) met à la disposition des PME et ETI des experts qui interviennent à la demande sur l'ensemble des **fonctions-clés de l'entreprise** : ressources humaines, administratif et financier, système d'information, marketing et digital ou encore développement commercial. « Ces experts sont d'anciens salariés restés pendant 15-20 ans à un poste de direction, qui ont fait un choix de vie en devenant indépendants. Leur mission peut durer jusqu'à deux ans », souligne Henri Buet, lui-même directeur général indépendant. Natif de La Roche-sur-Yon, le dirigeant est revenu en Vendée il y a deux ans après avoir travaillé pour plusieurs grands groupes dont Danone et L'Oréal. « Le temps partagé existe depuis longtemps. Mais le Covid a été un accélérateur en faisant **tomber des barrières** chez les dirigeants. Alors qu'aujourd'hui le marché des cadres est déficitaire, nous proposons une solution pour que les entreprises puissent se partager leurs compétences. » Comptant une dizaine de collaborateurs, Finaxim Atlantique réunit à l'heure actuelle un réseau d'une **dizaine d'experts**. « L'objectif est d'en compter une trentaine d'ici 18 à 24 mois. » Pour l'heure, la société répond aux besoins des dirigeants de Loire-Atlantique et de Vendée avant de proposer prochainement ses services en Maine-et-Loire, Sarthe et Ille-et-Vilaine. Le groupe Finaxim, qui connaît une croissance de 45 % depuis trois ans, devrait atteindre 15 M€ de CA fin 2023. L'ambition pour sa nouvelle antenne régionale est d'atteindre **2 M€ en 2024**.

Alexandrine DOUET

LOIRE-ATLANTIQUE

IMPLANTATION

VALOLÉIQUE : UN PROJET DE DÉMÉNAGEMENT CHIFFRÉ À 2 M€

Installé à Bouaye depuis 2012, la société Valoléique s'apprête à déménager. « Sur le site actuel qui s'étend sur 3 000 m², nous sommes à l'étroit. Nous avions envisagé une extension, mais le projet s'est avéré compliqué. Nous avons donc souhaité trouver une surface plus grande, de préférence sur le sud Loire afin de privilégier le **confort des salariés** », explique Aurélien Houdbine, le directeur général de cette PME spécialisée dans la **valorisation d'huiles et graisses alimentaires usagées** collectées auprès de 2 500 restaurateurs installés sur le quart grand Ouest et d'une soixantaine d'industriels nationaux, destinées à la fabrication de biodiesel. Le futur site, qui sera opérationnel au cours du second semestre s'étalera sur **19 000 m²** avec un premier bâtiment de 1 400 m² puis un second de 900 m² dont la vocation n'est pas encore complètement arrêtée (stockage, déchets verts, bâtiment voué à la location...). Prenant place sur l'ancien site d'Olmix, il va faire l'objet d'importants travaux de rénovation. Montant total du projet : **2 M€**.

La société, qui emploie actuellement 16 collaborateurs sur son site nantais et sa plateforme de Brest opérationnelle depuis juillet 2022, va profiter de ce déménagement pour **renforcer ses effectifs**. « Nous prévoyons de recruter cinq personnes dans les bureaux et à l'exploitation dans les deux à trois ans à venir. » Autre projet : développer une activité de **collecte de biodéchets** auprès de ses clients actuels.

Valoléique, qui revendique un chiffre d'affaires de 4,7 M€ en 2022, « a toujours connu une croissance à deux chiffres, soutenue par le développement en Bretagne », précise Aurélien Houdbine, qui préfère parler de stabilisation pour l'exercice en cours. Les volumes ont, quant à eux, connu une progression de 10 à 15 % cette année.

Florence FALVY

© Benjamin Lachenal

5

LOIRE-ATLANTIQUE

INNOVATION

GUEGUEN AVOCATS ET 1803 NOTAIRES BOUSCULENT LES CODES AVEC COZAN

En celte, Cozan signifie "le chemin". C'est celui de l'innovation qu'ont choisi d'emprunter le cabinet d'avocats Gueguen et l'étude notariale 1803 en créant une identité de marque commune intitulée Cozan. Avec l'idée d'une voie à emprunter ensemble avec leurs clients pour mieux les accompagner dans un contexte de complexification du droit.

Tout est parti, comme souvent, d'une rencontre. Fin 2019, Matthieu Felide, avocat associé chez Gueguen et Éric Audoire, notaire associé chez 1803, se retrouvent à travailler sur un dossier commun pour la plus grande satisfaction du client, qui ne manque pas de souligner les avantages qu'il voit à trouver ainsi toutes les réponses à ses questions et problématiques, faisant germer l'idée d'une mise en pratique plus régulière de cet exercice d'interprofessionnalité…

« Ce sont nos clients qui ont façonné l'idée de ce projet, résume d'ailleurs Éric Audoire. Ce positionnement, qui vient un peu bousculer les codes de deux professions, est au seul et unique bénéfice du client, insiste-t-il. Deux professions réunies sont forcément meilleures en termes de conseil en allant au-delà de leurs seuls domaines de compétences. »

> « CE SONT NOS CLIENTS QUI ONT FAÇONNÉ L'IDÉE DE CE PROJET »
>
> Éric Audoire

De fait, dans les mois qui suivent, ce dossier traité à quatre mains sera suivi d'autres, permettant aux deux entités de mûrir leur réflexion. « Au fur et à mesure, nous avons constaté une vraie complémentarité d'intervention et la nécessité d'avoir plus de fluidité et de compétences au service de nos clients entreprises et dirigeants », explique Pierre-Marie Cado, avocat associé chez Gueguen avocats.

Un mariage à terme ?

Implanté aux portes de Nantes, à La Chapelle-sur-Erdre, ce cabinet d'avocats a été créé en 1978. Compétent en droit des affaires (droit des sociétés, fiscal, patrimonial, social…), il apporte son expertise auprès d'une clientèle de PME et d'ETI du quart Nord-Ouest de la France. De par son activité, il intervient beaucoup sur la transmission d'entreprises familiales et se retrouve par ce biais régulièrement en relation avec les notaires. De son côté, l'office notarial 1803 situé à Carquefou, créé en 1830, est lui aussi structuré en pôles de compétences (droit de la famille, immobilier, droit des affaires, négociation immobilière, expertise immobilière, gestion de patrimoine). De taille à peu près équivalente (35 salariés chez Gueguen, une quarantaine de collaborateurs pour 1803), avec une structuration elle aussi comparable en nombre d'associés (sept pour 1803, une dizaine pour Gueguen), les deux entités se trouvent également des valeurs communes — « excellence au service du client, proximité, pragmatisme, transparence » —, avec une politique managériale « centrée autour de la bienveillance », soulignent d'une même voix Éric Audoire et Pierre-Marie Cado.

La loi Croissance de 2015, en organisant l'interprofessionnalité des métiers tels que ceux de notaire et avocat, a fait le reste : le rapprochement s'est donc concrétisé le 1er janvier dernier via des participations croisées entre les deux structures. Première action commune ? Le traditionnel exercice des vœux, à l'effigie de la marque Cozan, a reçu des réactions unanimement positives chez leurs clients.

Sur le plan opérationnel, « si les équipes travaillent déjà ensemble depuis 2020 sur des dossiers communs, rappelle Pierre-Marie Cado, on est en train d'organiser des événements pour qu'elles apprennent à mieux se connaître. Au niveau de la gouvernance, les associés travaillent désormais au renforcement de l'offre de service. »

Si, pour l'heure, « chacun garde son autonomie juridique, son indépendance », ainsi que le souligne Pierre-Marie Cado, la question du mariage des deux structures se pose forcément, ce qui donnerait de facto naissance à un acteur significatif du droit des affaires dans la région. « Le meilleur moyen de ne pas divorcer, c'est de se fiancer », lance, pragmatique, Pierre-Marie Cado. « Aujourd'hui est une étape, on le vit comme tel, précise Éric Audoire. On sentira quand le ou la marié(e) seront prêts », conclut-il.

Nelly LAMBERT

© Benjamin Lachenal

© Benjamin Lachenal

© Benjamin Lachenal

© Benjamin Lachenal

VENDÉE

ÉVÉNEMENTIEL

MISSION DÉCOUVERTE, L'AVENTURE AU COIN DE LA RUE !

Encouragée par sa fille et son gendre, Sylvie Mongellaz, commerçante depuis 30 ans aux Sables d'Olonne, s'est offert une seconde vie professionnelle dans le monde des escape games. Depuis six ans, elle gère avec son mari **Mission Découverte**, le premier **escape game urbain** de Vendée. « Mission Découverte est avant tout une histoire de famille, insiste la gérante. Ma fille aînée est fan de jeux et d'escape game en particulier, une activité qui se pratique généralement en intérieur. Pour animer le centre-ville, elle m'a proposé de créer un escape game extérieur, avec pour terrain de jeu **l'espace urbain**. J'ai commencé par une première mission, tout en gardant mon commerce. Le succès a été immédiat si bien qu'on a créé une deuxième mission, puis une troisième. On a pris l'habitude de recevoir nos clients comme des amis, certains viennent tous les ans. Aujourd'hui, nous entamons notre **septième saison** avec quatre missions extérieures et un escape game intérieur. J'ai clôturé mon activité commerçante l'année dernière en transformant la boutique en bureau d'accueil avec une **salle sensorielle** servant de support à une mission inédite mettant les cinq sens à l'épreuve ! »

Les missions se jouent en totale autonomie, sous la responsabilité d'un game master disponible en cas de besoin. « En extérieur, on peut envoyer jusqu'à 80 personnes en même temps et organiser des "battles" entre équipes. »

Un partenariat avec l'association des commerçants du centre-ville (**l'Ucso**) booste l'activité sur les périodes de vacances scolaires. Elle conclut : « Chez nous, pas d'appli ! On a créé un **concept intergénérationnel**, où l'on explore un lieu réel à l'aide d'un plan et d'un sac à dos : on fouille, on communique avec ses partenaires de jeu… C'est cette **convivialité retrouvée**, je crois, qui plaît tant ! »

Plébiscitée par les particuliers, Mission Découverte est également sollicitée à l'année par les entreprises, dans le cadre d'activités de team building. « Il nous est arrivé de recevoir des groupes d'entreprises de **100 personnes** sur une journée. Sur les mois d'avril et mai, nous avons déjà une **trentaine de devis signés**. J'envisage de faire appel à un game master indépendant pour pouvoir gérer la demande. »

Sophie COMTE

© D.R.

© Tipiak

LOIRE-ATLANTIQUE

CROISSANCE

TIPIAK : PROGRESSION À DEUX CHIFFRES DU CA EN 2022

+13,4 %. C'est la progression enregistrée par Tipiak de son chiffre d'affaires net consolidé pour l'année 2022. Lequel s'établit à 239,4 M€ (contre 211 M€ en 2021). Sur cette période, le groupe, qui siège à Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, précise que les ventes du secteur froid affichent une croissance de 17 % et celles du secteur sec de 7,4 %. Les tonnages vendus sont en hausse de 5,3 % dans le secteur froid et en baisse de 5,6 % dans le secteur sec. Le chiffre d'affaires à marque Tipiak tous circuits, en France et à l'international, progresse quant à lui de 16,7 % pour représenter 71 % du chiffre d'affaires total. Le **résultat opérationnel** s'établit à **7,2 M€**, en progression de 0,1 M€ par rapport à 2021 grâce principalement aux hausses de prix de vente qui ont couvert la forte inflation des prix d'achat des intrants, à la forte progression des ventes en volume à l'international et à la maîtrise des coûts opérationnels. Le résultat net consolidé s'élève à 4,1 M€ en hausse de 0,1 M€ par rapport à l'année précédente.

D'après le groupe, qui emploie **1494 personnes** (dont les trois quarts sont situés en Loire-Atlantique), l'année 2022 a notamment été marquée par des difficultés de recrutement et une très forte inflation des coûts. Dans cet environnement dégradé et incertain, amplifié par les crises géopolitiques et énergétiques, il dit avoir réalisé un **programme d'investissements de 11,6 M€**.

Concernant les perspectives, Tipiak assure qu'il « maintiendra sa politique de renforcement de ses parts de marché, de soutien à la croissance de l'activité grâce à ses dépenses publicitaires, à l'innovation produits et à la poursuite de son plan d'investissements et de compétitivité ». Pour 2023, le groupe nantais prévoit le maintien de ses résultats économiques à un niveau proche de ceux réalisés en 2021.

À noter enfin que Tipiak a **fait évoluer sa gouvernance**. En effet, le conseil d'administration a décidé d'opter pour la dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général. Hubert Grouès continue ainsi de présider le CA alors que Jean-Joseph Schiehlé est nommé à la direction de la SA.

Florence FALVY

NOTRE SÉLECTION DE BUREAUX

JAZZ
REZÉ OCÉANE

- Bâtiment indépendant
- Nombreux stationnements

1 300 m²

MINOPOLIS
REZÉ OCÉANE

- Bâtiment BREAM VERRY GOOD
- Terrasse privative

500 m² divisibles

TERRA INNOVA
PROCHE AÉROPORT

- Immeuble récent
- Environnement boisé

300 m²

Tourny Meyer. Conseil en IMMOBILIER d'AVENIR

02 85 52 44 44 - nantes@tournymeyer.fr

JLL PARTENAIRE

LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •

RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | NANTES | BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35 700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet) - conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 délivrées par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

8

VENDÉE

DÉVELOPPEMENT

INTENSITY S'OUVRE À L'INDUSTRIE ET AU TERTIAIRE

En créant Intensity en mars 2021, **Julien Martineau** avait au départ pour vocation d'accompagner en priorité les aviculteurs dans leur recherche de solutions pour **améliorer l'éclairage** des bâtiments agricoles. Mais la **grippe aviaire** a contraint le dirigeant à rebattre ses cartes. « Il a fallu se tourner vers des secteurs plus porteurs. » Estimant le manque à gagner à 100 k€ en 2022, le chef d'entreprise, titulaire d'un BTS agricole, s'est d'abord intéressé à d'autres élevages (chèvres et vaches) avant de se tourner aussi vers les professionnels de l'industrie et du tertiaire qui représentent aujourd'hui 60 % de son chiffre d'affaires, contre 10 % il y a deux ans. « Nous apportons notre expertise en matière d'intensité d'éclairage et de besoins énergétiques. Selon que l'on travaille dans un bureau, un atelier ou encore une plateforme logistique, les besoins sont différents », poursuit Julien Martineau qui commercialise des ampoules Led, ainsi que des tubes, variateurs et des accessoires, et dispose d'un réseau d'électriciens installateurs. « Optimiser l'éclairage permet d'améliorer les conditions de travail et la productivité, mais aussi de réduire le risque d'accidents et de faire jusqu'à **85 % d'économies d'énergie**. »
Installée à Bournezeau, la TPE en cours de labellisation **RGE Étude Éclairage**, compte aujourd'hui une **cinquantaine de clients** partout en France, parmi lesquels quatre grandes entreprises vendéennes du secteur de la métallurgie (les noms restent confidentiels). Après avoir enregistré un CA de 320 k€ en 2022, Julien Martineau ambitionne d'atteindre les **500 k€** fin 2023. Travaillant à ce jour avec son épouse, le dirigeant envisage de recruter prochainement sur les parties commerce et communication.

Alexandrine DOUET

« CONSERVER L'ÉTAT D'ESPRIT START-UP »

Tout roule pour **Camping-Car Park**, le **leader européen de l'accueil des touristes itinérants** basé à **Pornic**. Portée par un modèle économique qui séduit de plus en plus de collectivités, l'entreprise aborde 2023 avec une triple ambition : **accélérer au niveau européen**, lancer une **application** dédiée aux **vans et fourgons**, tout en continuant d'**innover**. Le point avec **Olivier Coudrette**, directeur général.

Propos recueillis par Nicolas **LE PORT**

Pouvez-vous me présenter le concept de Camping-Car Park ?

Près de 2,5 millions de camping-cars sillonnent actuellement les routes d'Europe. Dans ce contexte, les collectivités ont besoin de structurer leur territoire pour les accueillir. Nous proposons ainsi la première solution automatisée, qui réponde à la fois à la demande des camping-caristes mais aussi des collectivités. Aujourd'hui, Camping-Car Park est ainsi le premier réseau européen d'aires et campings municipaux.

Comment est née l'entreprise ?

À l'origine, il y a Laurent Morice et Corinne Bruel, qui sont en couple. Laurent était à la tête du camping du Patisseau à Pornic et Corinne en gérait un dans le Gers. Leur constat de départ, c'est que les camping-caristes étaient mal acceptés dans les campings parce que, par nature, ils ne vont pas y rester plus de deux nuits en moyenne. Ayant découvert qu'il n'existait aucune offre structurée à destination des camping-cars en France, ils ont décidé de réaliser un tour de France et d'interroger les camping-caristes et mairies pour connaître leurs attentes. C'est à leur retour qu'est né le concept Camping-Car Park. Le réseau a vu le jour en 2011.

Comment s'est passé le lancement de l'activité ?

Camping-Car Park a été la première entreprise à proposer aux collectivités une gestion et une délégation de service public pour une aire de camping-car. L'activité a plutôt bien démarré, mais les fondateurs ont dû faire beaucoup de sacrifices. Ils ont par exemple hypothéqué leur maison. En termes d'organisation, ça a aussi été très compliqué les premières années : Laurent devait assurer le service client au téléphone alors qu'il était en plein rendez-vous avec des élus. Laurent et Corinne n'ont donc pas eu d'autre choix que d'être au four et au moulin. En revanche, ils n'ont jamais rien lâché. Dès le début, ils ont mis en place un modèle économique solide, où l'entreprise reverse les deux tiers du chiffre d'affaires de ses aires aux communes qui lui mettent à disposition un terrain. La première aire, c'était au camping de Nantes Petit Port. Ensuite, il y a eu Vannes, puis Préfailles.

Pouvez-vous m'en dire plus sur ce modèle économique ?

Plusieurs modèles sont possibles. Soit la commune assure l'investissement de départ, c'est à dire la viabilisation du terrain (eau et électricité), reste propriétaire de l'aire, et nous confie la gestion commerciale, le service client, la comptabilité et l'entretien des équipements. Dans ce cas, nous devenons locataires de l'aire pour une période de 5 à 50 ans via une délégation de service public signée avec la collectivité. Et on lui reverse

Olivier
COUDRETTE
Directeur général
de Camping-Car Park

© Benjamin Lachenal

les deux tiers du chiffre d'affaires de l'aire. Seul impératif pour la municipalité : assurer l'entretien des espaces verts et la collecte des déchets.

Soit c'est nous qui supportons l'investissement de départ et la commune nous met à disposition le terrain. Dans ce cas, c'est nous qui percevons les deux tiers du chiffre d'affaires de l'aire et la collectivité le dernier tiers. C'est le cas pour les municipalités qui n'ont pas les moyens de financer leur aire. Aujourd'hui, on est aussi capables de faire du sur-mesure et de s'adapter aux besoins et contraintes des collectivités.

Qu'est-ce qui vous a poussé à rejoindre cette start-up en 2019 ?

Après une école de commerce (ESC Rouen), j'ai intégré à Lille le cabinet de finances Ernst&Young pour faire du commissariat aux comptes. En parallèle, j'ai passé mon diplôme d'expert-comptable. J'ai ensuite réalisé une soixantaine d'opérations de fusion, acquisition ou restructuration pour E&Y avant de basculer chez Deloitte, un gros cabinet concurrent, chez qui je suis resté trois ans.

Ensuite, on a voulu déménager sur la côte avec ma compagne. J'ai alors postulé à Pornic pour devenir directeur général de Camping-Car Park. La rencontre avec les deux fondateurs s'est très bien passée. J'ai perçu une grosse volonté de leur part de faire croître l'entreprise rapidement. J'ai également été séduit par le fait que c'était un marché auquel je ne connaissais rien, comme celui des collectivités d'ailleurs. J'ai finalement rejoint l'équipe en 2019 avec l'objectif de booster la croissance de l'entreprise. C'est dans cette perspective qu'on a bâti ensemble une feuille de route avec trois ambitions : continuer à développer le réseau français, accélérer au niveau européen et continuer à innover pour conserver l'état d'esprit start-up. Pour garder un temps d'avance sur la concurrence, on a mis en place un programme où tous les six mois on sort une innovation majeure. Car il faut apporter régulièrement des nouveautés au marché et à nos utilisateurs.

Comment accède-t-on à vos aires et combien ça coûte ?

Il suffit d'avoir une carte, dont le format est le même qu'une carte bleue. On peut se la procurer directement sur nos aires, via notre site internet, sur l'application mobile ou dans nos locaux à Pornic. Elle coûte 5 € et est valable à vie. En moyenne, une nuit en basse saison coûte 9,80 € et 12,50 € en haute saison. Si les tarifs diffèrent d'une aire à l'autre alors qu'elles proposent le même niveau de service, c'est parce que ce sont les collectivités qui fixent elles-mêmes le montant de la nuitée.

© Yescapa

« ON PARTICIPE AUSSI AU MAINTIEN DU COMMERCE DE PROXIMITÉ, UNE MISSION QUI FAIT PLEINEMENT PARTIE DE NOTRE ADN. »

Quels services proposez-vous systématiquement sur vos aires ?

Notre ambition est de faire profiter les camping-caristes de destinations touristiques avec un niveau de services uniformes et de qualité. Ainsi, l'ensemble de nos aires sont accessibles 24h/24 et 365 jours par an et sécurisées grâce à des caméras. Sur place, les camping-caristes peuvent y vidanger leurs eaux usées, faire le plein d'eau potable, bénéficier du wifi, de l'électricité mais également d'un point de collecte de leurs déchets. Bref, tout ce dont un camping-cariste a potentiellement besoin au quotidien.

Quelles missions assurent vos équipes au siège à Pornic ?

On a plusieurs services. La partie comptabilité gère la facturation de toutes les aires du réseau à distance et les relations financières avec les collectivités. Le service promotion et communication met en avant les nouvelles destinations et les commerçants que l'on trouve à proximité. On a aussi tous nos développeurs qui créent les logiciels en interne ainsi que nos équipes qui fabriquent les équipements installés sur chacune de nos aires : bornes de paiement, barrières, automates… On a également l'équipe de maintenance, qui fait du support technique et qui arrive à résoudre 90 % des problèmes techniques à distance. Enfin, il y a le service relation client (42 salariés) qui parle neuf langues. Il assiste les usagers qui

Camping-Car Park réfléchit à proposer des coffrets cadeaux en partenariat avec les plateformes en ligne de location de vans et camping-cars.

© Camping-Car Park

« À BAZOUGES-CRÉ-SUR-LOIR (SARTHE), L'ARGENT GÉNÉRÉ GRÂCE À NOTRE AIRE A PERMIS À LA MUNICIPALITÉ DE FINANCER LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE RETRAITE. »

rencontrent un souci avec l'ouverture d'une barrière ou qui arrivent sur une aire où il ne reste plus de place…

En quoi vos aires participent-elles à l'amélioration des budgets des collectivités partenaires ?

Prenons l'exemple du camping municipal du Ruoms (Ardèche). Il faisait 100 k€ de CA annuel et nécessitait trois saisonniers pour tourner. Comme la municipalité peinait à recruter, elle nous a confié la gestion. On l'a aussitôt automatisé, et on est arrivés dès la première année à 180 k€ de CA, sans aucun salarié. On a donc boosté la fréquentation du camping et au passage, on a soulagé les élus d'astreinte qui devaient parfois quitter un dîner familial pour gérer un problème de barrière. Au total en 2022, ce modèle économique nous a permis de reverser 7,6 M€ aux collectivités partenaires. Ça peut aller de 10 000 € sur des petites aires de six places, jusqu'à plus de 100 000 € pour certaines très fréquentées. On apporte également aux collectivités des recettes indirectes via la collecte de la taxe de séjour. À Bazouges-Cré-sur-Loir (Sarthe) par exemple, l'argent généré grâce à notre aire a permis à la municipalité de financer la construction d'une maison de retraite.

© Camping-Car Park

Au-delà des ressources financières, qu'apportez-vous aux collectivités ?

Les communes touristiques sont bluffées par la visibilité qu'on leur apporte via notre site internet, notamment en basse saison, et qui les aide à développer le tourisme quatre saisons. On participe également au maintien du commerce de proximité, une mission qui fait pleinement partie de notre ADN. On va ainsi créer, pour chaque destination, un réseau d'acteurs économiques locaux partenaires. Un moyen de proposer des bons plans à nos utilisateurs tout en mettant en avant le boucher, le boulanger, le restaurateur du coin. Car il faut avoir à l'esprit qu'un camping-cariste dépense en moyenne 44 € par jour en course, visites, restaurants… Sur certaines destinations, on a enfin développé des packages. Pour sept nuits passées sur l'aire de Lamalou-les-Bains, les camping-caristes bénéficient par exemple de 10 % de réduction sur leur cure thermale. Un moyen, là encore, de booster l'économie locale.

À partir de quand les choses se sont-elles accélérées pour Camping-Car Park ?

L'entreprise a connu une croissance normale jusqu'en 2019, où elle revendiquait

200 aires. Tout s'est accéléré en 2019, année où j'ai rejoint l'entreprise et à partir de laquelle on a triplé le nombre de nouvelles aires chaque année. On est ainsi passés d'une trentaine d'ouvertures par an à plus de 100 en moyenne. Et de 35 salariés en 2019 à 102 aujourd'hui. On compte en recruter 35 supplémentaires en 2023. D'où la nécessité de construire un nouveau bâtiment de 1000 m², dont l'inauguration est prévue en juin.

« CONTINUER D'INNOVER ET D'APPORTER RÉGULIÈREMENT DE NOUVEAUX SERVICES, TOUT EN ÉTANT À L'ÉCOUTE DES CAMPING-CARISTES ET DES COLLECTIVITÉS. »

Comment se porte le marché du tourisme itinérant actuellement ?

Plutôt pas mal. Le nombre d'immatriculations était en développement de 5 % par an depuis plus de dix ans. Mais le Covid a sérieusement accéléré les choses, à tel point que les constructeurs n'arrivent plus à suivre la demande en termes de production. Aujourd'hui, pour acheter un camping-car neuf, les délais de livraison sont parfois de plus de douze mois, ce qui profite également au marché de l'occasion. On a aussi les plateformes de location de vans et camping-cars entre particuliers, à l'image de Yescapa ou Wikicampers, qui sont en plein boom.

La barre des 100 000 immatriculations de camping-cars en France a été franchie pour la première fois en 2021 et le marché des véhicules de loisirs a lui aussi enregistré sa meilleure performance de tous les temps, avec une hausse de 25 % des immatriculations sur 2021.

Ce qui a véritablement changé depuis deux ans, c'est le nombre de fourgons et de vans. Ils représentent désormais la moitié des immatriculations de véhicules de tourisme. À la différence des camping-cars, ces véhicules sont utilisés comme véhicule principal au quotidien par leurs propriétaires. Du coup, c'est un vrai changement de mentalité auquel on se doit d'être attentifs.

Comment vous adaptez-vous à cette évolution ?

On vient de sortir une nouvelle application, Van Night, car on s'est rendu compte que les vanistes n'allaient pas spontanément sur notre application car elle contient le mot camping-car, qui est trop connoté. On a donc choisi d'en créer une nouvelle, qui ne référence que certaines aires du réseau, répondant à un cahier des charges bien précis : espaces pour jouer pour les enfants, présence de sanitaires, douches... Sur nos 420 aires, 80 sont référencées sur cette nouvelle application. Cette nouveauté va nous pousser à équiper nos prochaines aires de modules sanitaires. Aujourd'hui, c'est un prototype sur lequel on est en train de travailler et qui sera notre prochaine innovation. Il aura la particularité d'être facile à nettoyer pour les collectivités.

Quels sont vos objectifs pour 2023 ?

Continuer à maintenir un rythme de croissance important, avec l'ouverture de 120 nouvelles aires par an en France, dépasser 20 M€ de CA et atteindre 500 aires minimum en gestion. L'objectif suivant sera d'atteindre le cap des 1000 aires à l'horizon 2026. D'ailleurs, tous les responsables de service

doivent constituer leur équipe et leur process avec cet objectif en tête. Autre rendez-vous incontournable pour l'entreprise : les prochains gros salons de camping-caristes en Allemagne et en France. Ce sont des événements auxquels on ne participait pas initialement. C'est donc quelque chose de complètement nouveau pour nous.

Justement, quelles sont vos ambitions sur le plan international ?

On a eu l'idée fin 2021 d'exporter notre modèle et de le dupliquer dans quatre pays préalablement identifiés : la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal. Le modèle prend d'ailleurs plutôt bien à l'international. Pour 2023, la priorité sera donnée à l'Espagne et au Portugal, deux destinations très prisées des camping-caristes où l'on a un gros gisement d'opportunités. L'idée est d'en ouvrir en moyenne 20 par an au Portugal, et 40 par an en Espagne. L'autre gros gisement d'opportunités, c'est l'Allemagne avec ses 600 000 camping-caristes. C'est pour nous un axe prioritaire et on a déjà recruté quatre personnes dédiées exclusivement à ce marché. Il y a enfin la Belgique et ses 100 000 camping-caristes, où l'on a déjà ouvert une première aire.

Quelles évolutions du marché anticipez-vous ?

Depuis la fin de la crise sanitaire et face aux enjeux de la transition, la cote de popularité des camping-cars monte en flèche auprès des vacanciers. Leur nombre devrait d'ailleurs doubler en France d'ici cinq ans. Dans cette perspective, on estime qu'il manque au moins 2 400 aires rien que sur les communes touristiques de l'Hexagone. Demain, ça va devenir une vraie problématique pour les collectivités, notamment en termes de stationnement. Notre but, c'est de les sensibiliser en leur disant attention, demain vous allez devoir faire face à une nécessité d'accueil des fourgons aménagés, vans et camping-cars. Un moyen pour nous de leur proposer derrière nos services.

© Camping-Car Park

Vous avez récemment ouvert des aires pour cyclotouristes et randotouristes. Est-ce une volonté de vous diversifier ?

Oui, nous avons fait le choix de dupliquer notre modèle. On a aujourd'hui une dizaine d'aires qui sont déjà ouvertes à des campeurs. Car on gère des aires de camping-cars, mais également 80 campings municipaux. Toute l'année, les camping-cars peuvent venir sur les aires et sur juillet/août, période où les sanitaires sont ouverts, on accueille également les campeurs, les cyclotouristes, les randonneurs via un espace qui leur est dédié. D'autre part, on a ouvert une première aire fluviale à Sedan qui peut accueillir une quinzaine de bateaux. On va en ouvrir une deuxième à Nemours (Seine-et-Marne) et une troisième à Fumay (Ardennes) car on s'est aperçus que les plaisanciers ont les mêmes besoins que les camping-caristes.

Vous envisagez également de créer votre propre agence de voyages ?

Oui, ça va être une des prochaines étapes. L'idée est de coupler une nuit sur une aire de camping-car avec un spectacle ou une entrée dans un monument emblématique de la région. On a par exemple une collectivité qui nous a sollicités pour un concert de Marc Lavoine. C'est l'office du tourisme qui vendait les places et souhaitait qu'on propose une offre packagée. Pour l'achat d'une place de concert, l'acheteur bénéficie de 15 % de réduction sur son séjour dans notre aire. On réfléchit aussi à proposer des coffrets cadeaux en partenariat avec les plateformes de location de vans et camping-cars. La personne qui recevrait un coffret cadeaux bénéficierait alors d'une ou plusieurs nuits offertes sur notre réseau.

Camping-Car Park en chiffres

Un réseau de 420 aires pour un total de 12 000 emplacements

Un chiffre d'affaires de 15 M€ en 2022 (+50 % sur un an)

90 nouvelles aires ouvertes en 2022

7,6 M€ reversés aux collectivités en 2022

685 000 clients, dont 40 % d'étrangers

Quels challenges devra relever l'entreprise pour continuer à croître ?

Continuer d'innover et d'apporter régulièrement de nouveaux services, tout en étant à l'écoute des camping-caristes et des collectivités. Par exemple, la commune de Peyragudes, qui doit accueillir cet été la Coupe du monde de VTT, nous a demandé une aire éphémère le temps de la compétition. On s'est donc engagés à créer une aire avec un contrôle d'accès qui va être autonome en énergie et où l'on va installer une cuve pour collecter les eaux usées. C'est donc l'écoute et l'innovation qui nous permettront de continuer à grandir. D'ailleurs, demain par exemple, on n'exclut pas de créer des aires pour voitures (*parking, NDLR*) si les collectivités nous le demandent. Parce que finalement, c'est exactement le même modèle...

LE BILAN RETRAITE ÉTAPE INDISP D'UNE STRATÉGIE

© D.R.

Réformer n'induit pas nécessairement simplifier… Et en matière de retraite, la réforme proposée par le gouvernement d'Élisabeth Borne n'enlève en rien la **complexité** à laquelle se heurtent les assurés sociaux ! **Réaliser un bilan retraite** avec **reconstitution** de carrière permet alors d'y **voir plus clair** et de se projeter **plus sereinement** dans la retraite à venir.

Par Pierre-Gilles **CLAEYSSENS**, Directeur technique, Optinéo Retraite (Groupe Colbert Assurances)

ENSABLE RETRAITE

Aborder le sujet des retraites, c'est ouvrir la porte à une multitude de questions. Quelles sont les dates possibles de départ en retraite ? Pour quels montants de rente ? Comment optimiser le montant de la rente ? Comment concilier la retraite et la poursuite d'une activité ? Y a-t-il un intérêt à racheter des trimestres ? Quelles sont les incidences d'un changement de statut sur la retraite ? Si les caisses de retraite ont fait beaucoup d'efforts ces dernières années pour améliorer leurs services, un certain nombre de questions reste en suspens.

Réaliser un bilan retraite permet de répondre à toutes les questions que se posent les assurés. Un tel audit apporte en effet toute la visibilité nécessaire à la construction d'une stratégie adaptée pour la retraite à venir.

RECONSTITUER LES CARRIÈRES

Si l'on en croit le rapport de la Cour des comptes[1], de nombreuses erreurs subsistent lors des liquidations de retraite. L'étape de la reconstitution de carrière s'impose alors car chaque parcours est unique et l'expérience montre que les informations communiquées au travers des relevés de carrière ne sont pas toujours fiables. En effet, ceux-ci peuvent comporter des erreurs ou des omissions (trimestres et points manquants) qui entraînent des répercussions sur le calcul des droits à la retraite. À titre d'exemple, une erreur de 10 % sur une pension mensuelle de 2 500 € représente sur 25 ans la somme de 75 000 € ! Ce sont parfois des points de détail mais ces erreurs ou omissions ont également des conséquences sur la date de départ à taux plein, et donc sur les futurs projets. C'est particulièrement le cas pour des dirigeants d'entreprise confrontés à une cession d'entreprise ou à un cumul emploi-retraite par exemple. Enfin une erreur sur le calcul de la pension impacte aussi en cascade la pension de réversion et donc la protection financière du conjoint.

La reconstitution de carrière est donc une étape importante. Elle consiste à vérifier l'ensemble des éléments du parcours (bulletins de paie, relevés de points) et tient compte de tous les évènements qui se sont produits au cours de la carrière (service national, chômage, maladie, expatriation, études, apprentissage, aide familiale, majoration de durée d'assurance pour enfants, notamment pour les femmes dirigeantes, etc.). En cas d'anomalie, les demandes de mise à jour sont à effectuer auprès des organismes concernés.

ANTICIPER, CONSOLIDER ET OPTIMISER

L'étape suivante consiste à réaliser les projections adaptées au parcours et aux projets. Il s'agit de mesurer les incidences de tel ou tel choix sur la retraite à venir, comme un changement de statut social, un arrêt d'activité prématuré ou un rachat de trimestres. En dernier lieu, le bilan retraite intègre également des contrats de retraite supplémentaires par capitalisation à titre professionnel et privé, tels que les contrats Madelin, Article 83, Perco, Perp, etc.

Réalisé par des experts, le bilan retraite s'avère être un formidable outil de réflexion permettant de bâtir et/ou de modifier sa stratégie en matière de retraite, de prévoyance, mais également d'optimisation sociale à titre professionnel et privé, ou de protection du conjoint survivant. Aussi il est vivement recommandé d'associer aux réflexions sous-jacentes les conseillers habituels (experts-comptables, conseillers en gestion de patrimoine...), les problématiques évoquées requérant fréquemment des compétences multiples.

1. Rapport "Certification des comptes du régime général de sécurité sociale – Exercice 2021" de la Cour des comptes, publié en mai 2022 et disponible sur *Ccomptes.fr*.

OPTINÉO RETRAITE
(Groupe Colbert Assurances)

Société d'expertise en retraite obligatoire, aide à concevoir et à optimiser les stratégies de départ à la retraite.

Optineoretraite.com

L'AMORTISSE DU FONDS COMMERCIAL

Un **fonds commercial** acquis de 2022 à 2025 peut faire l'objet d'un amortissement **fiscalement déductible**. La mesure est dérogatoire, exceptionnelle et temporaire.

La loi de Finances pour 2022 a autorisé, à titre exceptionnel et temporaire, la déduction fiscale de l'amortissement du fonds commercial acquis de 2022 à 2025.

Cette disposition, assez technique, a été prise dans le contexte des difficultés économiques résultant de la crise sanitaire de la Covid-19 pour favoriser les acquisitions et les reprises de fonds de commerce. Elle a constitué une des mesures prévues dans le plan en faveur des travailleurs indépendants.

Elle vise à permettre une économie d'impôt en cas d'acquisition d'un fonds commercial entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2025.

Elle ne s'applique donc pas aux fonds commerciaux acquis antérieurement ou créés par l'entreprise.

La mesure concerne toutes les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu au régime réel.

Elle est limitée aux entreprises relevant des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) et qui sont tenues au respect du Plan comptable général, à l'exception donc des artisans et des titulaires de bénéfices non commerciaux, non soumis au plan comptable général.

FONDS DE COMMERCE ET FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial ne doit pas être confondu avec le fonds de commerce.

Le fonds de commerce est constitué des éléments corporels et incorporels servant à l'exploitation de l'activité.

Les éléments corporels sont des biens physiques, immobilisations (matériel et outillage, véhicules, mobiliers, équipements, terrains, locaux, etc.), stocks de marchandises ou de matières premières.

Les éléments incorporels n'ont pas de réalité physique mais constituent souvent l'élément essentiel du fonds de commerce : la clientèle, le nom commercial, l'enseigne, le nom de domaine, le droit au bail, les marques, les brevets et licences, etc.

Le fonds commercial est composé des éléments incorporels du fonds de commerce qui ne sont pas évalués et ne peuvent figurer à d'autres postes du bilan. Il a ainsi une valeur résiduelle. Faute d'être évalué, il correspond à la différence entre le prix d'acquisition du fonds et le total de ses éléments qu'il est possible de comptabiliser distinctement au bilan. Il est composé pour l'essentiel de la clientèle, de l'enseigne, du nom commercial, de l'achalandage, des parts de marchés...

DIVERGENCE ENTRE DROIT COMPTABLE ET DROIT FISCAL

Lorsque le fonds commercial est créé par l'entreprise, les coûts qu'il a engendré pour son développement constituent des charges, charges fiscalement déductibles.

Il en est différemment lorsque le fonds commercial est acquis.

En matière comptable, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation illimitée et ne peut donc pas faire l'objet d'un amortissement.

Cependant, lorsque son exploitation a une durée limitée prévisible, le fonds commercial doit être amorti sur sa durée d'utilisation. Il peut en être ainsi si le fonds commercial dépend de facteurs limités dans le temps (contrat, autorisation administrative, concession, protection juridique, obsolescence d'une technique, arrêt prévu de l'exploitation...).

Si la durée d'utilisation ne peut pas être déterminée de façon fiable, l'amortissement peut être pratiqué sur dix années.

Pour les petites entreprises, le droit comptable prévoit une mesure de simplification leur permettant d'amortir leur fonds commercial sur une durée forfaitaire de dix ans, sans avoir à justifier de la durée d'exploitation, et donc même si la durée d'utilisation du fonds n'est pas limitée dans le temps (Plan comptable général, article 214-3, alinéa 5).

Sur le plan fiscal, l'amortissement du fonds commercial n'est en principe pas admis en déduction du résultat imposable. L'amortissement pratiqué doit ainsi être réintégré dans le résultat fiscal ce qui augmente l'imposition.

La difficulté posée par cette divergence entre le droit comptable et le droit fiscal a pris de l'ampleur avec l'extension de la notion de petite entreprise depuis 2019. Les petites entreprises concernées

MENT

sont les entreprises qui ne dépassent pas deux des trois seuils suivants : effectif de 50 salariés, chiffre d'affaires de 12 M€ (contre 8 M€ antérieurement), total de bilan de 5 M€ (contre 4 M€).

RÉGIME TEMPORAIRE EN FAVEUR DES PETITES ENTREPRISES

La possibilité de déduire fiscalement l'amortissement du fonds commercial concerne toutes les acquisitions d'un fonds (acquisition à titre onéreux, apport, fusion), à l'exclusion donc des fonds créés par l'entreprise.

Il est nécessaire que comptablement l'entreprise soit fondée à un amortissement. Pour les petites entreprises, cet amortissement est autorisé sur une durée forfaitaire de dix ans sans qu'elles aient à justifier d'une durée limitée d'exploitation.

Les autres entreprises doivent établir une limite prévisible à l'exploitation du fonds.

RÉFÉRENCE

Loi de finances pour 2022, n° 2021-1900 du 30 décembre 2021, article 23

CYBERSÉCURITÉ
LES ENTREPRISES APPELÉES À MIEUX SE PROTÉGER

Alors que les **menaces** ne cessent de se multiplier et qu'elles risquent fortement de s'accentuer en France à l'occasion des **JO de 2024**, le Medef et le gouvernement s'efforcent de sensibiliser les organisations aux enjeux de la **sécurité numérique**, et notamment **les PME et TPE**, qui sont les cibles privilégiées des cyberattaques.

Par Miren **LARTIGUE**

« Les cybercriminels sont fainéants, ils s'attaquent à ceux qui sont le moins bien protégés. » Tel est le constat que le directeur général de la plateforme *Cybermalveillance.gouv.fr*, Jérôme Notin, a partagé avec les chefs d'entreprise réunis par le Medef pour une journée consacrée à la sécurité numérique, fin mars, au Campus Cyber de La Défense. Les grands groupes étant mieux armés face aux cyberrisques, les PME et TPE sont des cibles privilégiées pour les attaquants. Plus fragiles, car elles n'ont pas les ressources adéquates pour faire face à ces enjeux, et aussi plus exposées, car elles constituent des points d'entrée et un maillon faible de la chaîne. « Quand un cybercriminel veut atteindre un grand groupe, il passe par ses sous-traitants. » Et quand il s'agit de systèmes d'attaques automatisés, « les robots envoient des attaques au hasard, ils cherchent des portes d'entrée faciles à ouvrir ».

PROTECTION DES TPE : « DES CHOSES SIMPLES ET EFFICACES À FAIRE »

Sur le terrain de la sécurité numérique, « la grande majorité des entreprises a pris conscience de la menace et de l'importance des risques », estime Christian Poyau, PDG du groupe Micropole et co-président de la commission "Mutations technologiques & impacts sociétaux" du Medef. Une prise de conscience qu'il juge très positive, même si les petites entreprises ont des difficultés à traiter ces risques faute de moyens financiers et de compétences. « Il est important de dire aux petites et très petites entreprises qu'il y a des choses très basiques à faire, qui ne coûtent pas grand-chose et qui permettent de réduire significativement la menace. » Faire des sauvegardes et changer ses mots de passe régulièrement, mettre à jour ses systèmes d'exploitation et ses applicatifs, sensibiliser et former les chefs d'entreprises et les salariés aux bons réflexes qui permettent de détecter ces risques… « Il faut faire comprendre à tous que ce n'est pas le problème du responsable informatique mais de tout le monde » et « qu'il faut maintenir la vigilance en permanence ». Reste que si « il faut accélérer sur la sensibilisation et la question des compétences en disant que c'est un sujet sérieux », il ne faut pas non plus « tomber dans la psychose » : « il y a des choses simples et efficaces à faire ».

LE GOUVERNEMENT VEUT « ACCÉLÉRER » EN PRÉVISION DES JO 2024

Le ministre délégué chargé de la Transition numérique et des télécommunications, Jean-Noël Barrot a profité de cette journée du Medef consacrée à la sécurité numérique pour présenter « la stratégie d'accélération du gouvernement en matière de cybersécurité ». Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale dotée d'une enveloppe d'1 Md€, dont plus de 700 millions de fonds publics « dont la moitié sont déjà engagés », pour faire émerger des champions français de la cybersécurité ainsi que des solutions souveraines. Or, le gouvernement souhaite accélérer sur ce terrain en

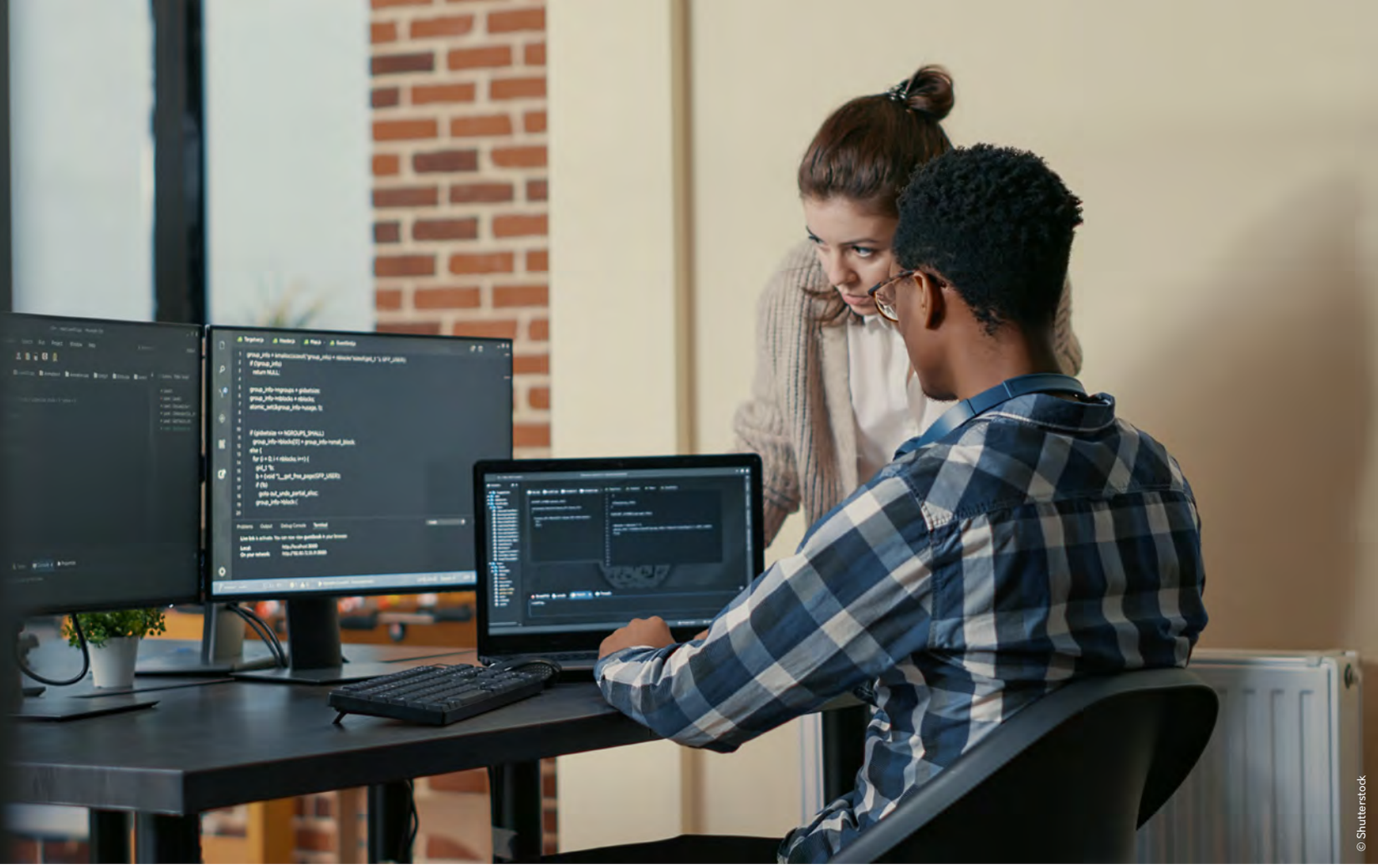

© Shutterstock

prévision des Jeux Olympiques 2024, qui risquent de donner lieu à une forte hausse des cyberattaques : « On s'attend à ce que les tentatives d'intrusion soient multipliées par dix », a expliqué le ministre. « Ce sera un véritable test » pour la cyber-résistance française, et « j'espère que les JO de 2024 seront l'occasion de mettre en valeur nos savoir-faire ».

RENFORCEMENT DU DISPOSITIF ALERTE CYBER ET AIDE AUX PME ET ETI VISÉES PAR NIS 2

Pour accompagner cette accélération, le gouvernement entend utiliser tous les leviers d'action. À commencer par le dispositif de l'alerte cyber. Piloté par le Medef avec l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (Anssi), il permet d'alerter rapidement plus de 3,5 millions d'entreprises dès qu'une faille informatique importante est identifiée. Près de deux ans après sa mise en place, « neuf failles de sécurité significatives ont pu être signalées dans les 24 heures », s'est félicité le ministre, avant d'annoncer que l'Association des maires de France (AMF) venait d'entrer dans le dispositif « pour que l'alerte soit également diffusée aux 34 000 communes de France » et que celle-ci serait désormais aussi relayée par BFM Business.

De plus, « même si ce n'est pas à l'État qu'il revient de faire adopter les gestes barrières et l'hygiène numérique dans les entreprises, nous avons décidé d'accompagner 750 PME et ETI visées par la directive NIS 2 », a annoncé Jean-Noël Barrot. Après la directive dite NIS 1, qui fixe des obligations réglementaires visant à élever le niveau de cybersécurité des acteurs majeurs de dix secteurs d'activité en Europe (dont environ 500 entités en France), la directive NIS 2, qui doit entrer en vigueur au deuxième semestre 2024, élargit considérablement le périmètre des entités tenues de mieux se protéger. « Elle pourrait concerner entre 8 000 et 15 000 entités en France, dont des PME et ETI. Mais nous avons trois millions d'entreprises à protéger, donc le travail ne s'arrête pas avec la NIS 2. »

> « J'ESPÈRE QUE LES JO DE 2024 SERONT L'OCCASION DE METTRE EN VALEUR NOS SAVOIR-FAIRE. »
>
> Jean-Noël Barrot

FILTRE ANTI-ARNAQUE ET CYBER-SCORE

Autres dispositifs à l'étude pour améliorer la sécurité numérique de tous, et notamment « la protection des particuliers qui sont un des moyens d'entrée pour attaquer les organisations » : le filtre anti-arnaque et le cyber-score. Le premier consiste en une page d'avertissement qui va s'interposer, comme un filtre, avant l'affichage du site dangereux pour alerter les internautes. Le second, conçu sur le modèle du nutri-score, fournira une indication du niveau de protection des données personnelles assuré par les sites les plus consultés. L'objectif du cyber-score est de créer « un cycle vertueux pour inciter les sites à s'améliorer ». C'est « un projet qui avance », et le gouvernement a lancé une consultation publique, « à laquelle je vous invite à répondre, car il ne faut pas que sa conception constitue un casse-tête pour les entreprises », a lancé le ministre.

© Marine Peixoto

HUMOUR

LES VOILES DE L'HUMOUR, NOUVEAU FESTIVAL À LA BAULE

Proposé par Mathilde Moreau et Erwan GDB, à la tête de la Compagnie du Café-Théâtre, et en partenariat avec La Baule Événements – SPL Atlantia, le festival **Les Voiles de l'humour** est un nouveau venu parmi les rendez-vous du rire. Pour cette première édition, c'est l'artiste multi-facettes **Gérémy Crédeville** qui a été retenu pour être le parrain. Il présentera en ouverture son spectacle "Enfin". Puis, place à "La barre de rire" animé et présenté par le duo Giroud & Stotz, qui fera découvrir au public des jeunes talents du rire. Également de la partie, **Laura Felpin** jouera son spectacle "Ça passe" et Elisabeth Buffet "Mes histoires de cœur". Le festival mettra enfin à l'honneur la **protection des océans** à travers la pièce "Le monde du silence gueule", mis en scène par Pierre-François Martin-Laval, dans laquelle les habitants des océans, qui en ont assez de se taire, organisent un plateau de stand-up pour s'adresser aux humains...

Les 28, 29 et 30 avril au Palais des congrès et des festivals, La Baule. Tarifs spectacles : de 22 € à 35 €. Pack festival : 49 €. Pour chaque billet acheté pour "Le monde du silence gueule", 1 € reversé à l'association de protection des océans The Sea Cleaners. Information et réservation : *Atlantia-labaule.com* ou *Nantes-spectacles.com*

ENVIES Tables Culture

Par Alexandrine **DOUET**
Marie **LAUDOUAR** & Gildas **PASQUET**

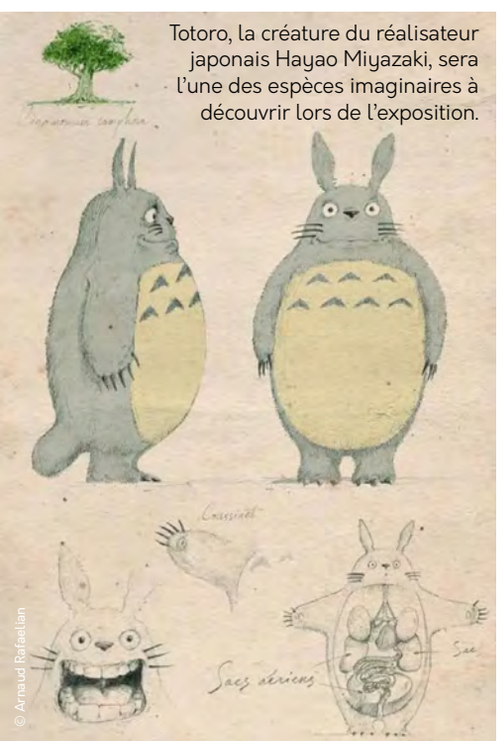
Totoro, la créature du réalisateur japonais Hayao Miyazaki, sera l'une des espèces imaginaires à découvrir lors de l'exposition.
© Arnaud Rafaelian

EXPOSITION

LES ESPÈCES IMAGINAIRES INVESTISSENT LE MUSÉUM

Vouivre, sirène, anaconda, loup-garou, crâne de dragon... L'exposition "Anatomie comparée des espèces imaginaires" qui s'ouvre au Muséum de Nantes invite le public à découvrir l'**anatomie comparée** et les **sciences de l'évolution** (paléontologie, biologie...) à travers l'analyse rigoureuse mais amusante **d'espèces fantastiques**. L'exposition est adaptée du livre éponyme de Jean-Sébastien Steyer, paléontologue, et Arnaud Rafaelian, illustrateur et graphiste (éditions Le Cavalier Bleu) qui rassemble 15 figures emblématiques de la fiction et en analyse les spécificités avec la méthode scientifique. De quoi vivre une expérience entre **naturalisme** et **merveilleux** !

Du 15 avril au 25 septembre au Muséum d'histoire naturelle, Nantes.
Tarif : billet d'entrée au Muséum (plein : 5 €, réduit : 2 €).
Le 2 mai à 19h : conférence de Jean-Sébastien Steyer et Arnaud Rafaelian sur le thème de l'exposition.

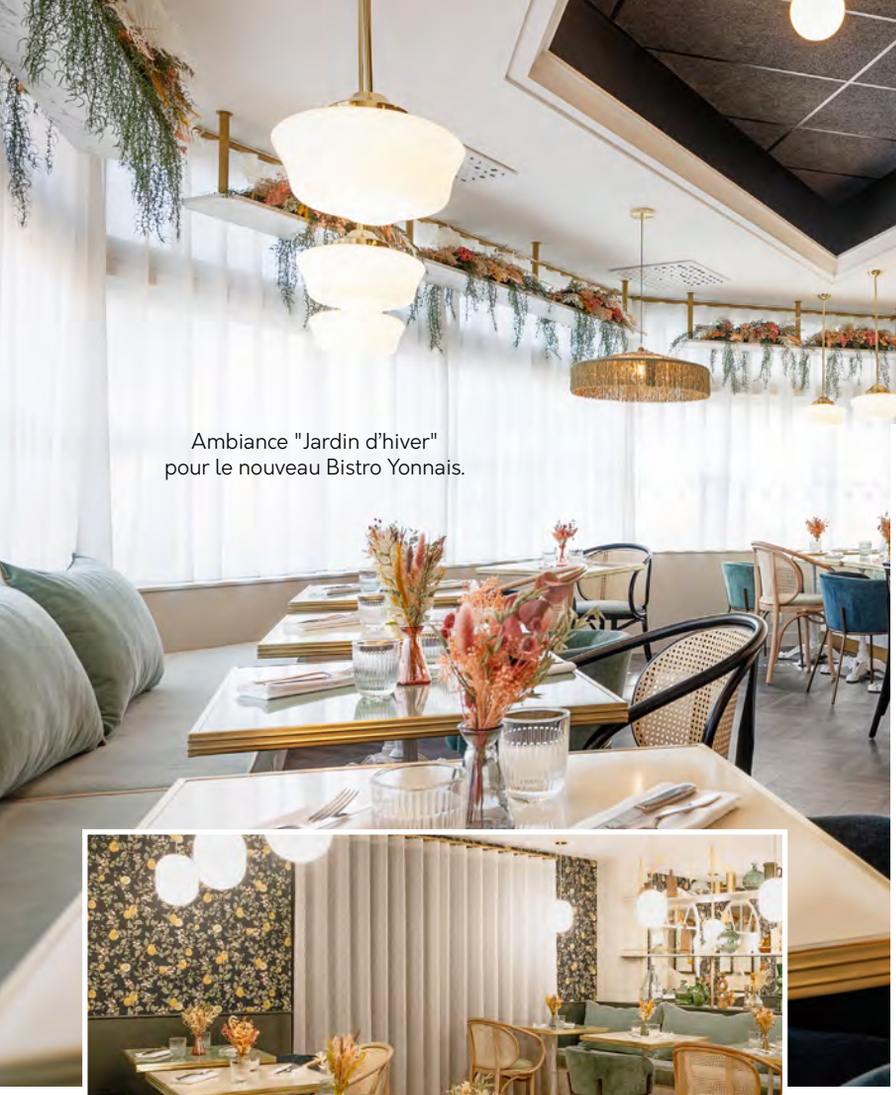

Ambiance "Jardin d'hiver" pour le nouveau Bistro Yonnais.

© Cécile Langlois

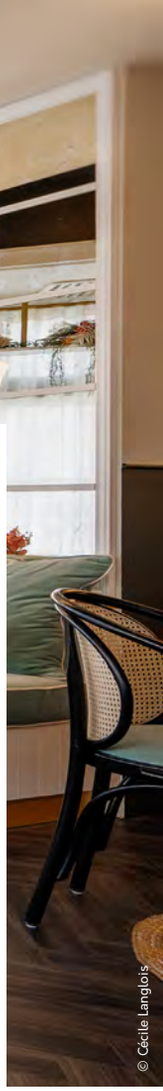

© Cécile Langlois

RESTAURANT

BISTRO YONNAIS : NOUVELLE AMBIANCE, NOUVEAU MENU

À La Roche-sur-Yon, le Bistro Yonnais s'offre un **lifting** des plus rafraîchissants. Après trois mois de travaux, le restaurant, propriété du groupe vendéen Dubreuil, change d'ambiance et quitte ses habits traditionnels pour une **ambiance florale, chic et lumineuse**, avec son camaïeu de vert. Cette décoration "Jardin d'hiver" n'est pas sans rappeler celle du Monkey Place (bar et cuisine du monde). Et pour cause, les deux restaurants de l'Hôtel Mercure ont bénéficié des services du même cabinet d'architecte rennais Wonder Architectes.

Côté carte, un vent de **modernité** et de **convivialité** souffle sur la table yonnaise et ses 120 couverts. Hormis la formule du midi, fini les menus. Place à une **cuisine traditionnelle française** à la carte et revisitée avec des plats conviviaux, comme ce chou-fleur rôti à partager ou encore cette mousse au chocolat servie à la louche dans une immense soupière. Le show, c'est aussi ce poivrier géant qui passe de table en table ou ces ravioles aux morilles dont le bouillon est servi dans l'assiette devant le client. La carte est volontairement courte pour respecter la **saisonnalité** – elle change trois fois par an – et mettre davantage en avant une dizaine de **producteurs locaux**.

Bistro Yonnais, 117 Boulevard Aristide-Briand, La Roche-sur-Yon. Du lundi au jeudi, 12h-14h30 et 19h-22h, et le vendredi et samedi, 12h-14h, 19h30-22h30. Formule du midi : 19 €. Renseignements et réservation : 02 51 06 94 26 ou *Bistro-yonnais.fr*

© Étienne Boulanger

MUSIQUE

15 BOUGIES POUR LES ARTS S'EN MÊLENT

Le week-end de la Pentecôte sera placé sous le signe de la musique aux **Landes-Genusson**. Organisé par l'association **Art'Zimut**, le festival Les Arts s'en mêlent s'apprête à accueillir du beau monde pour célébrer son quinzième anniversaire. Au programme : deux jours sous le signe de l'éclectisme. Sonorités urbaines et reggae seront au rendez-vous le 27 mai avec Taïro, **Tiken Jah Fakoly**, 47Ter, ou encore Kikesa. Le lendemain, **Yannick Noah** viendra présenter son nouvel album *La Marfée*, hommage aux Ardennes, son département natal. Le show s'annonce d'autant plus exceptionnel qu'il s'agit de l'un des rares concerts que donnera l'ancien tennisman cette année. Autre tête d'affiche attendue le dimanche, le chanteur **Cali**, qui vient lui aussi de sortir un nouvel opus, *Ces jours qu'on a presque oubliés*.

Samedi 27 et dimanche 28 mai, au domaine de la Godelinière, Les Landes-Genusson. Le samedi : de 18h30 à 2h du matin, 26 €. Le dimanche : de 18h30 à 23h30, 32 €. Pass deux jours : 52 €. Renseignements et réservations : *Art-zimut.org/billetterie*

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

ATLANTIQUE VENDÉE

LE VILLAGE by CA

PODCAST

I.J

Quand les chefs d'entreprise racontent un événement marquant de leur vie !

Éric **BOURON**
dirigeant de
Bouron consulting

UN INOUBLIABLE MOMENT

le média des affaires en Loire-Atlantique et Vendée

INFORMATEUR JUDICIAIRE

ABONNEZ-VOUS !

☐ 6 MOIS • 26 NUMÉROS : 40 € TTC

☐ 1 AN • 52 NUMÉROS : 63 € TTC
☐ VERSION NUMÉRIQUE : 38 € TTC

☐ 2 ANS • 104 NUMÉROS : 105 € TTC

couplage magazine + version numérique + newsletter
parution hebdomadaire

PAIEMENT SÉCURISÉ Paiement sécurisé

Nom ou raison sociale .....
.....
Adresse .....
.....
.....
Téléphone .....
E-mail .....
Nombre d'abonnés souhaité .....

INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

VENTES AUX ENCHÈRES

VENTES PROJETÉES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

VENDREDI 7 AVRIL

Nature et Désignation	Contenance	Mise à Prix	Prix de vente	Avocat
Vente aux enchères Publiques 34 rue de la Grange au Loup NANTES **Ensemble immobilier en copropriété :** **Appartement + emplacement de parking**		**44 000 €**	**153 000 €**	**LRB AVOCATS** TÉL 02 51 84 32 20

— LES ANNONCES LÉGALES EN LOIRE-ATLANTIQUE —

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, «L'INFORMATEUR JUDICIAIRE», hebdomadaire support papier et en ligne, est habilité :
- à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Loire-Atlantique, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2022.
- à publier le annonces légales et judiciaires sur le département de la Vendée, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral N° 2022-DCL-BER-1456 du 27 décembre 2022.

E-mail : annonces-legales@informateurjudicaire.fr
Plateforme : *https://annoncelegale.informateurjudiciaire.fr*

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (*https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959*) :
Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.
Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :
- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est établi comme suit : 56 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- L'article 4 de l'arrêté du 19 novembre 2021 susvisé est complété par une phrase ainsi rédigée : « Ils sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (*https://actulegales.fr/*).

NANTES - SAINT NAZAIRE

COMMISSAIRES PRISEURS

Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z
Nantes - Rennes
Tél. 02 40 49 97 97 - **www.oep.fr - info@oep.fr**
Ouest Enchères Publiques Nantes - Rennes
SELARL JPK (successeur Antonietti)
SARL OEP agrément 2002-220
JPK Commissaires de Justice

Mardi 18 avril 2023

MATERIEL DE REPROGRAPHIE ET DE TRANSFORMATION DU CARTON (44300 Nantes)
Exposition des lots 1 à 98 à 8 h 30, 44300 Nantes / Exposition le 17/04 des lots 150 à 178 sur rdv, 49000 Angers, des lots 180 à 189 de 15 h à 16 h, 44450 Saint-Julien de Concelles / Vente : 11 h

Jeudi 20 avril 2023

VÉHICULES (Etude de Nantes)
Exposition à 9 h / Vente : 10 h

Vendredi 21 avril 2023

MOBILIER ET OBJETS D'ART (Etude de Nantes)
Exposition le 20/04 de 15 h à 17 h et le 21/04 à 9 h 30 / Vente : 11 h

Adresses des ventes sur **www.oep.fr**
Frais judiciaires 11,9 % HT
Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT

RESTEZ MAÎTRE DE L'INFORMATION :
ABONNEZ-VOUS !
1 an : 63 €

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

les avocats

SCP LE HAN, BOUREAU, TOUCANE, KERGALL Sté d'Avocats - 98, avenue Albert de Mun ST- NAZAIRE (44600) - Tél. 02.40.22.22.53

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur,
à la barre du Tribunal Judiciaire de SAINT-NAZAIRE (44600)
Palais de Justice, 77, rue Albert de Mun
à l'audience des criées

MAISON D'HABITATION

COMMUNE DE SAINT BREVIN LES PINS (44250)
15 allée des Platanes et 1 allée des Malfiches
(à l'angle de ces deux voies)
Mise à prix (frais outre) de : 100.000,00 euros

VENDREDI 26 MAI 2023 À 10 H 00

UNE MAISON À USAGE D'HABITATION comprenant :

- sous-sol de 57,67 m² composé de deux espaces

- rez-de-chaussée surélevé : séjour-salon avec cheminée (28 m²), cuisine (9,62 m²), arrière cuisine (5 m²), chambre 1 (11,79 m²), chambre 2 (9,34 m²), salle d'eau avec WC (5,94 m²)

- combles non aménagés

Jardin.

Ledit bien cadastré section AZ n°229 pour une contenance de 6 a 79 ca.

Mise à prix (frais outre) de : 100.000,00 euros.

La vente a lieu à la requête du CIC OUEST dont le siège est situé 2, avenue Jean-Claude Bonduelle - 44000 NANTES.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du ST-NAZAIRE (L.A.) à qui il devra être remis un chèque de banque de 10% de la mise à prix, libellé à l'ordre de la CARPA, ou une caution bancaire irrévocable de même montant, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Pour tous renseignements et consultation du cahier des Conditions de vente s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de ST-NAZAIRE (L.A.) et à la SCP d'avocats constituée, ci-dessus nommée.

Pour avis

L23IJ06575

CONSTITUTIONS

abaq
Conseil & Expertise Comptable
4, rue des Tuiliers – ZA de Viais
44860 PONT-SAINT-MARTIN

OUISTITREE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 47 rue de la Douve Neuve,
44115 HAUTE GOULAINE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 05 avril 2023 à HAUTE GOULAINE, il a été constitué une société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros dénommée OUISTITREE et dont le siège social est fixé 47 rue de la Douve Neuve, 44115 HAUTE GOULAINE.

La société a pour objet la fabrication, la vente et la location de bornes photo pour la mise en valeur du patrimoine et le développement touristique ainsi qu'à titre accessoire la conception et la vente d'espaces publicitaires sur site web ; le conseil en communication et solutions digitales.

La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Madame Claire LAFOREST, demeurant 47 rue de la Douve Neuve, 44115 HAUTE GOULAINE est nommée Présidente.

Monsieur Warren LAFOREST, demeurant 47 rue de la Douve Neuve, 44115 HAUTE GOULAINE est nommé Directeur Général.

Pour avis, La Présidente.

L23IJ06413

In Extenso
Experts-Comptables
PORNIC
2 Rue du Traité d'Amsterdam
44213 PORNIC

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, le 05/04/2023, de la Société à Responsabilité Limitée « SAINT BREVIN AUTOMOBILE «

Siège : Parc d'activité de la Guerche 10 avenue des Vingt Moulins 44250 SAINT BREVIN LES PINS

Objet : Le commerce de véhicules neufs et d'occasion toutes marques, notamment par voie d'importation, la location de véhicules, le service après-vente et la vente d'accessoires, le nettoyage de véhicules

Durée : 99 ans

Capital : 10 000 €

Gérance : Monsieur Régis EVAIN demeurant 3 bis rue du Prieuré 44320 SAINT PERE EN RETZ et Monsieur Bruno JAMIN demeurant 30 allée du Chastelet 44210 PORNIC

RCS de SAINT NAZAIRE

Pour avis

L23IJ06522

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 4 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **G NOVA**

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 30.000€

SIEGE : 5 Chemin Pressoir Chênaie - Le Riveur - 44100 NANTES

OBJET : en France et à l'étranger :

-la fourniture de prestations de services dans le domaine de l'informatique et de l'organisation, tels que audit, conseil, expertise, conception et réalisation de logiciels, assistance technique, maintenance, formation, recrutement ;

-la production et la distribution de progiciels et de matériels ;

-le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, d'assistance et de formation des entreprises ;

-la fourniture de prestations de services ;

-la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

-la programmation informatique, conseil et autres activités informatiques ;

-la réalisation de travaux de recherche et développement et d'innovation ;

-l'acceptation et l'exécution de tout mandat social ;

-la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ;

-le conseil auprès des entreprises aux fins de recrutement de leur personnel (définition du poste, du profil recherché, sélection et présentation des candidats, assistance à la négociation) ;

-la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ainsi que leur gestion et le cas échéant leur cession en tout ou partie ;

-et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire.

DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

AGREMENT : Toute transmission ou cession d'actions à un tiers, à quelque titre que ce soit, à l'exception des transmissions par voie de succession au bénéfice du conjoint et /ou des descendants, sont soumises à agrément.

PRESIDENT : Monsieur Grégory ROBERT, demeurant 12 rue Ravel - 44470 CARQUEFOU.

IMMATRICULATION : RCS NANTES.

L23IJ06524

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 06/04/2023 il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **KIITOS**

Forme : société civile immobilière

Capital social : 500,00 euros

Siège social : 11 allée du Gouligon 44350 GUERANDE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Gérant : Monsieur BOISVIEUX Charles Edouard demeurant à GUERANDE (44350) 11 allée du Gouligon

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.

La Société sera immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE.

Pour avis, le gérant

L23IJ06549

GUEGUEN
AVOCATS

LE SMILE
Société par actions simplifiée
au capital social de 20.000 €
Siège social : 3 Le Vernay
44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE
En cours d'immatriculation
au RCS de NANTES
(ci-après la « Société «)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte électronique en date du 6 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée.

Dénomination sociale : **LE SMILE**.

Siège social : 3 Le Vernay - 44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE.

Objet social :

- Toutes activités récréatives et de loisirs, notamment foot en salle, padel, badminton, olympiades BtoB, sports divers ;

- La mise en location d'espaces et de matériels destinés à des activités sportives ;

- L'exploitation d'un snack (restauration rapide) ;

- La participation, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location -gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

Et d'une façon générale, toutes opérations de quelque nature que ce soit, économiques ou juridiques, financières ou commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ainsi défini.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 20.000 €.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : HOLDING PRATAO, société à responsabilité limitée au capital de 90.000 € dont le siège social est situé 3 Le Vernay - 44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 911 630 093.

Directeur général : HOLDING NASCA, société à responsabilité limitée au capital de 18.000 € dont le siège social est situé 1 rue du Calvaire - 44260 LA CHAPELLE LAUNAY, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 920 196 813.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis

L23IJ06553

Aux termes d'un ASSP en date du 05/04/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : NOLWENN TAHOUO

Objet social : Activité de neurofeedback pour professionnels et particuliers et autres activités liées au bien-être et au développement personnel, formation dans le domaine du neurofeedback et activités associées, achat vente et location de matériels de neurofeedback

Siège social : 10 impasse Docteur Charcot, 44800 SAINT HERBLAIN

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : Mme TAHOUO Nolwenn, demeurant 10 impasse Docteur Charcot, 44800 SAINT HERBLAIN

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles après accord préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité absolue des droits de vote existants sauf entre associés

Pour avis

La Présidente

L23IJ06562

In Extenso
Experts-Comptables
THOUARÉ SUR LOIRE
44 route de Nantes
44470 Thouaré sur Loire

AKOM
Société à responsabilité limitée
d'architecture
au capital de 3 000 euros
Siège social : 8 rue Alfred Nobel
44800 ST HERBLAIN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST HERBLAIN du 06/04/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée d'architecture

Dénomination sociale : AKOM

Siège social : 8 rue Alfred Nobel, 44800 ST HERBLAIN

Objet social : L'exercice de la profession d'architecte, en particulier la fonction de maître d'oeuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 3 000 euros

Gérance : Madame Magalie LEBEC, demeurant 4 bis rue des Thuyas - 44119 TREILLIERES et Madame Diera RAMIANDRISOA, demeurant 8 rue Alfred Nobel 44800 ST HERBLAIN

Immatriculation de la Société au RCS de NANTES. Pour avis, la Gérance

L23IJ06581

MAISONS EMIR
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 rue Pégase, 44340 BOUGUENAIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOUGUENAIS du 4 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MAISONS EMIR

Siège : 7 rue Pégase, 44340 BOUGUENAIS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'exercice du métier de plaquiste,

Spécialiste des travaux de finition intérieure, d'isolation et d'aménagement : la pose de cloisons préfabriquées en bois ou des plaques de plâtre, de cloisons amovibles, leur assemblage sur toute surface qui le nécessite : mur, plafond ou sol, ainsi que les travaux d'enduits, de joints et le lissage de ces surfaces.

Travaux de maçonnerie,

Travaux intérieurs et extérieurs.

Président :

Monsieur Emirkan OZEN, demeurant 7 rue Pégase 44340 BOUGUENAIS,

Directeur général :

Monsieur Mahir OZEN demeurant 7 rue Pégase 44340 BOUGUENAIS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

POUR AVIS

Le Président

L23IJ06625

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRANDE
9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRANDE

BASCHA
Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros
Siège social : 1 boulevard René Coty
44600 SAINT-NAZAIRE
R.C.S. SAINT-NAZAIRE

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement le 7 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BASCHA
Siège : 1 boulevard René Coty 44600 SAINT-NAZAIRE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
- l'activité de holding, la prise de participation au capital de toute société créée ou à créer et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et titres avec notamment vocation de promouvoir et d'aider à la réalisation de leurs objectifs économiques par toutes prestations de services spécifiques ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles ;
- l'animation du groupe formé par la Société et ses filiales,
- la réalisation de prestations administratives, techniques ou intellectuelles ;
- la propriété, l'administration et l'exploitation par bail location ou autrement d'immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;
- la prise de participation au capital de toute société créée ou à créer et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et titres de sociétés ayants pour objet la propriété immobilière ;
- la conclusion de tous types de contrats et placements en vue de gérer la trésorerie de la société et notamment la souscription de bons de capitalisation ;
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Bastien GUILLOCHON, demeurant à SAINT-NAZAIRE (44600), 18 avenue du Général De Gaulle
Directrice Générale : Mme Charlotte GUILLOCHON, demeurant à SAINT-NAZAIRE (44600), 18 avenue du Général De Gaulle
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE
POUR AVIS
Le Président

L23IJ06637

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **DOMUS TP**

FORME : Société à responsabilité limitée

SIEGE SOCIAL : COUERON (44220) - 10 rue du Rocher

OBJET : Travaux de terrassement, de voirie et réseau divers (VRD), d'aménagements extérieurs, réalisation de terrasse et de dallage

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 5.000 euros

GERANT :

Monsieur COMPAGNON-GEORGES Rudy demeurant 10 rue du Rocher - 44220 COUERON

IMMATRICULATION : au RCS de Nantes.

Pour avis

L23IJ06666

Françoise Fradin & Associés
EXPERTISE COMPTABLE • AUDIT • CONSEIL

HOUSE OF SAINTESPRIX
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 32 boulevard Jules Verne
44300 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NANTES du 03/04/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale: EURL. Dénomination sociale : HOUSE OF SAINTESPRIX. Siège social : 32 boulevard Jules Verne - 44300 NANTES. Objet social : Le dessin, la conception, la confection, en sous-traitance ou selon tous autres procédés, le commerce et e-commerce de vêtements. La vente d'accessoires, de tissus, d'objets décoratifs, de papeterie, de cosmétiques. La fabrication d'objets décoratifs, d'accessoires. Le design, la vente de chaussures, de bijoux. La conception et la vente de patrons. L'organisation d'ateliers créatifs, de défilés, le dessin et la fabrication de costumes, la formation dans le domaine du stylisme. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 000 €. Gérance : Priscilla EL FARISSI, demeurant 32 Boulevard Jules Verne 44300 NANTES, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de NANTES. Pour avis. La Gérance

L23IJ06766

VILLATTE & Associés
3 Place de la Petite Hollande
44015 NANTES Cedex 1

SANS CRAVATE
Société Civile Immobilière
Au capital de 500 euros
Siège social : 10 Boulevard de la Prairie
au Duc 44200 NANTES
Société en cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NANTES du 5 avril 2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : SANS CRAVATE
Siège social : 10 Boulevard de la Prairie au Duc 44200 NANTES
Objet social :
La Société a pour objet :
-l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance :
-Monsieur LAPLANCHE Benjamin, Roger, Michel demeurant 54 rue de Genève 44100 NANTES
-Monsieur COLLIN Benjamin, Philippe demeurant 1 rue de Courson 44000 NANTES
Clauses relatives aux cessions de parts :
-Cessions entre associés libres,
-Agrément requis dans les autres cas,
- Agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de : NANTES.
Pour avis
La Gérance

L23IJ06779

SeCo

ALED - Assistance Livrable Expertise Diagnostique
SAS au capital de 100 €
Siège social: 3 rue des Eperviers
44210 PORNIC

Par ASSP du 06/04/2023, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ALED - Assistance Livrable Expertise Diagnostique
Forme sociale : SAS
Au capital de : 100 €
Siège social : 3 rue des Eperviers - 44210 PORNIC
Objet : Conseil en sécurité télécom, aide création, rédaction document sécurité, Petit travaux maintenance en second oeuvre.
Président : M. Marc FIGUREAU, demeurant 3 rue des Eperviers, 44210 PORNIC,
Directrice Générale : Mme Isabelle FIGUREAU, demeurant 3 rue des Eperviers, 44210 PORNIC,
Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

L23IJ06783

ADVELIA expertise

CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 11/04/2023 de l'EURL AGATHE PRIOU RECRUTEMENT au capital de 1 000€. Siège : 2A, boulevard des Professeurs Sourdille, 44000 NANTES. Objet : le conseil en recrutement, en ressources humaines, en management et en stratégie ainsi que, la recherche, la sélection, l'orientation de personnel auprès de professionnels de tout secteur d'activité. Durée : 99 ans. Gérante : Mme. Agathe PRIOU demeurant 2A, boulevard des Professeurs Sourdille, 44000 NANTES. Immatriculation au RCS de NANTES. Pour avis, la gérance.

L23IJ06786

AGORA EXPERTS

SOJARC
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 Rue Jean Mermoz
44115 HAUTE GOULAINE

AVIS DE CONSTIUTION

Par acte sous seing privé en date à HAUTE GOULAINE (44115) le 7 Avril 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : SOJARC
Siège social : HAUTE GOULAINE (44115) 11 Rue Jean Mermoz
Objet social :
- La propriété, l'administration, l'achat, la vente, l'échange, la location, l'exploitation, la mise à disposition à titre gratuit, sous quelque forme que ce soit de tous immeubles bâtis ou non bâtis, immeubles à construire ou à rénover, titres de sociétés immobilières, programmes immobiliers, droits immobiliers, meublés ou non meublés, ainsi que de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément, dont elle est propriétaire ou pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
- L'acquisition, la location, la location-vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte,
- La prise de participation dans toutes opérations immobilières à condition qu'elles soient conformes au caractère civil de la société, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Capital social : 1 000 euros
- Gérance : Monsieur Jeanick BROSSIER et Madame Sophie MAILLARD épouse BROSSIER demeurant ensemble 11 rue Jean Mermoz 44115 HAUTE GOULAINE ont été nommés pour une durée indéterminée.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES
Pour avis

L23IJ06787

APROJURIS

Aux termes d'un acte sous seing privé signé par procédé électronique les 3 et 4 avril 2023 il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination sociale : SEIGLERIE FINANCES
- Siège social : 53 rue Marcel Brunelière 44270 MACHECOUL SAINT MEME
- Objet social : en France et dans tous pays la prise de participations dans toute société ou entreprise quelle qu'en soit la forme, notamment par apports, acquisition de parts ou d'actions, la gestion de ces participations ainsi que toute prestation de services aux entreprises ou sociétés ; l'exercice de tout mandat de dirigeant de toute société ou entreprise, notamment filiale, dans laquelle le dirigeant peut être une personne morale ; la participation de la société par tout moyen à toute entreprise ou société créée ou à créer, notamment par voie de création de société nouvelle, d'apports, commandite, souscription, achat de titres ou de droits sociaux, fusion, alliance ou société en participation ; et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement audit objet ou pouvant en faciliter l'expansion ou le développement.
- Capital social : 40 000 €.
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES
- Président : Monsieur Richard DURAND demeurant 2 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE nommé pour une durée indéterminée
- Transmission des actions : Toute cession de titres est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
- Participation aux AG et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elle représente.

L23IJ06794

ABONNEMENT
TÉL. : 02 40 47 00 28
abonnement@informateurjudiciaire.fr

KILOMETRE 68

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 €
Siège social : Zac de Villejames
10 Rue de la Briquerie
44350 GUERANDE

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination : KILOMETRE 68

Siège : Zac de Villejames - 10 Rue de la Briquerie, 44350 GUERANDE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 €

Objet : Achat et vente en détail d'articles de sport spécialisés dans la course à pied ; de tous articles, accessoires, équipements de sport, objets connectés et produits ayant un lien direct ou indirect avec la course à pied en particulier et le sport en général. Organisation, animation et encadrement de stages de trail et running, et de tous autres événements liés à la pratique sportive.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Jean ROQUET, demeurant 255 Route de Keralmen, 44420 MESQUER.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE.

POUR AVIS

Le Président

L23IJ06808

Aux termes d'un ASSP en date du 29/03/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EJP TAXI
Objet social : Transport de voyageurs par taxi
Siège social : 28 Les Croix, 44690 MAISDON SUR SEVRE
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES
Président : M. POISBEAU Jérémy, demeurant 28 Les Croix, 44690 MAISDON SUR SEVRE
Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles après accord préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité absolue des droits de vote existants sauf entre associés
Pour avis
Le Président

L23IJ06813

Aux termes d'un ASSP établi à NANTES en date du 05/04/2023, il a été constitué une SARL unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : JGN COURTAGE Siège social : 64bis boulevard Lelasseur, 44000 NANTES. Objet : Toutes activités de courtage en opérations de banque et services de paiement ; Le conseil en investissements financiers ; Le conseil pour les affaires et la gestion de patrimoine ; Toutes activités de traitement et de règlement des transactions financières, y compris des transactions effectuées par carte de crédit ; Les services de conseils en placement ; Les activités des conseillers et courtier en hypothèque ; Les services d'investissement financier, de fiducie ou de garde pour le compte de tiers. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 100 €. Gérance : Mr Julien GANNE demeurant 64bis boulevard Lelasseur, 44000 NANTES. Immatriculation au RCS de NANTES. Pour avis, le gérant.

L23IJ06825

AVOCATS ASSOCIÉS SJOA
8 rue Linné, 44100 NANTES

Avis est donné de la constitution de la société dénommée « **SCI ULYSSE** », par acte en date du 3 avril 2023

FORME : Société Civile Immobilière.

CAPITAL : 15.000 euros.

SIEGE : 12 rue des Merisiers 44800 SAINT HERBLAIN.

OBJET : l'acquisition, la cession, la prise à bail, la mise en valeur et la location de biens immobiliers et titres de sociétés immobilières. La réalisation de travaux, la gestion, l'administration et plus généralement l'exploitation des biens que la société pourra acquérir.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

GERANT : La société GAYA 12 rue des Merisiers 44800 SAINT-HERBLAIN RCS NANTES 794 034 264.

IMMATRICULATION : RCS de NANTES.

CLAUSE D'AGREMENT : Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire.

Pour insertion, le gérant

L23IJ06841

Aux termes d'un ASSP en date du 12/04/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LES ATELIERS SAINT MARINS
Objet social : Menuiserie, charpentes, couvertures, ossature bois
Siège social : rue des Artisans - ZA des Couêtis , 44680 SAINT MARS DE COUTAIS
Capital : 10 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES
Gérance : M. PIET-BORDIER Laurent, demeurant Bureau du port de plaisance, 44380 PORNICHET
Pour avis
Le gérant

L23IJ06867

GUEGUEN
AVOCATS

PME

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 rue Bertin
44190 CLISSON
En cours d'immatriculation
au RCS de NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte électronique en date du 11 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **PME**

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Siège social : 11 rue Bertin 44190 CLISSON

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'acquisition, la prise de participation, la détention, l'administration et la cession de tous droits sociaux dans toute société,

- l'assistance financière, administrative et comptable et plus généralement le soutien en matière de gestion à toutes sociétés par tous moyens techniques existants et à venir,

- le conseil en stratégie et développement,

- la mise en œuvre de la politique générale du groupe et l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique,

- l'exercice de tous mandats sociaux,

- d'une façon générale, toutes opérations de quelque nature que ce soit, économiques ou juridiques, financières ou commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ainsi défini.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et d'une inscription de sa qualité d'associé sur un compte d'associés au jour de la décision collective.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions.

Transmission des actions : Toute transmission à titre gratuit ou onéreux d'actions doit recevoir l'agrément de la Société.

La décision d'agrément est prise par les associés dans les conditions prévues pour les décisions extraordinaires. En cas d'associé unique, les cessions consenties par ce dernier sont libres.

Présidence : Monsieur Pascal DEMANGEAU, demeurant 11 rue Bertin 44190 CLISSON

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, la Présidence

L23IJ06878

In Extenso
Experts-Comptables

ANCENIS
540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154
ANCENIS SAINT GÉRÉON Cedex

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique LDL DEPANNAGE. Capital : 10 000,00 Euros. Siège : 198 Rue des Blots 44521 OUDON. Objet : Les prestations de service en matière de conseil aux chefs d'entreprises, marketing, stratégies commerciales, notamment dans les domaines de la mécanique automobile, et du dépannage et remorquage ; la prise de participations dans toutes entreprises industrielles, commerciales, agricoles ou artisanales et animation des filiales contrôlées ; la direction, l'animation, le management, le conseil en gestion et le contrôle d'activités de toutes personnes physiques ou morales. Gérance : Monsieur Léo DE LEENHEER demeurant Appartement 232 - 195 Avenue Francis Robert 44150 ANCENIS-SAINT-GEREON. Durée : 99 ans. RCS de NANTES. Pour avis, la Gérance.

L23IJ06882

BABEL ARTS
communication visuelle
Nantes
logo / plaquettes
affichage / site Web
02 51 82 27 30
contact@babel-arts.com

PUBLICATION EN LIGNE

In Extenso
Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN
1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société Civile de construction vente « BRAINS BAUCHE» capital : 1 000 euros apportés en numéraire ; siège : 1 avenue des Améthystes Technoparc de l'Aubinière 44300 NANTES ; objet : construction vente 10 rue de la Bauche 44830 BRAINS ; Gérant : SAS CAIRN PROMOTION dont le siège social est 1 avenue des Améthystes Technoparc de l'Aubinière 44300 NANTES, représentée par : SARL ADONNANTES, dont le siège social est 52 bis rue Casimir Perier 44000 NANTES, elle-même représentée par Monsieur Jean-Baptiste TROUVÉ et par la SARL NORGAY, dont le siège social est 149 boulevard des Poilus 44300 NANTES, elle-même représentée par Monsieur Alexandre ROCHEREAU, durée : 99 ans ; RCS : NANTES.
Toute cession de parts sociales doit être autorisée par décision unanime des associés.

L23IJ06890

BDO
EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

Aux termes d'un ASSP en date à VERTOU du 21/03/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SASU
Dénomination : MP2I
Siège : 25 rue de la grande bourrelière, 44120 VERTOU
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 500 euros
Objet :
- Toutes prestations de services, conseil et assistance dans le domaine de la construction et de l'immobilier ; notamment de l'apporteur d'affaires dans le domaine de la construction et l'immobilier ;
- L'activité de promotion immobilière : soit acquisition et la revente en totalité ou par fractions (copropriété) de tous immeubles bâtis ou non bâtis après aménagement ou construction ;
- L'activité de lotisseur professionnel : soit l'acquisition et la revente après lotissement de tout terrain ou immeuble bâti ou non ;
- L'activité habituelle de marchand de biens ;
- L'activité de maitre d'ouvrage délégué, la gestion et la vente pour le compte d'autrui (tiers : personnes physiques ou morales) de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
- L'acquisition de tous biens mobiliers en vue de leur revente ou de leur location ;
- La réalisation pour le compte de tiers de toutes opérations de prestations de services 4liées à l'activité d'acquisition, construction, réalisation de travaux, gestion ou vente d'immeubles,
- La réalisation pour son compte ou pour le compte de tiers, de toutes opérations d'aménagement définies au Code de l'Urbanisme, avec l'accord de la (ou des collectivité(s) locale(s) concernée(s)
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Maximilien PHELIPPEAU, demeurant au 25 rue de la grande Bourelière,44120 VERTOU.
La Société sera immatriculée au RCS de NANTES.

L23IJ06892

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ

ADVELIA expertise

CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 11/04/2023 de la SARL ULTREÍA au capital de 1 000€. Siège : 85, Les Tertreaux, 44119 TREILLIERES. Objet : conseils et assistance aux entreprises en matière administrative, secrétariat, organisation, gestion ; acquisition, prise de participation, gestion et cession de tous titres, valeurs mobilières, participations financières ; prestations de services en faveur des filiales. Durée : 99 ans. Gérant : M. Guillaume LEBORGNE demeurant 85, Les Tertreaux, 44119 TREILLIERES. Immatriculation au RCS de NANTES. Pour avis, la gérance.

L23IJ06915

---

les avocats

Cabinet LE GALL
Droit des sociétés
commerciales et professionnelles
- fusions et acquisitions
4 rue Dugommier – 44000 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date à NANTERRE du 6 avril 2023, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société civile de construction -vente

DENOMINATION : SCCV ALLIER

SIEGE SOCIAL : 2 Impasse Charles Trenet, B.P. 60338, 44803 SAINT-HERBLAIN

OBJET : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous immeubles et la construction sur ceux-ci - en une ou plusieurs tranches - de tous biens de toutes destinations, la vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement ;

Accessoirement, la location, l'administration, la gestion et l'entretien des parties non vendues de l'ensemble immobilier dans l'attente de leur vente et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

GERANCE : ETPO IMMOBILIER, SAS au capital de 100.000 euros, Challenge 92 1er étage Bât C2 101 avenue François Arago 92000 NANTERRE, 832 049 480 RCS NANTERRE, représentée par la société COMPAGNIE INDUSTRIELLE & FINANCIERE D'ENTREPRISES (C.I.F.E.), SA au capital de 24.000.000 euros, 101 avenue François Arago Immeuble Challenge 92 1er étage Bâtiment C2 92000 NANTERRE, 855 800 413 RCS NANTERRE, Présidente de la Société, elle-même représentée par Madame Laurence COURTAIGNE, demeurant 16 rue Pierre Poli, 92130 ISSY LES MOULINEAUX ayant tous pouvoirs à cet effet en vertu d'une décision du Président du conseil d'administration de CIFE du 27 juin 2022, pour une durée illimitée.

CESSION DE PARTS : les parts sociales sont librement cessibles uniquement entre associés.

IMMATRICULATION : au RCS de NANTES.

L23IJ06932

DÉLÉGATION DE PAIEMENT

Cabinet Guillaume Clergeau
EXPERTISE COMPTABLE - CONSEILS - AUDIT

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué le 12/04/2023 une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **BOTANIC**

Siège social : 5 La Métellerie 44310 SAINT COLOMBAN

Objet : pisciniste, terrassement, entretien et création d'espaces verts, paysagiste, construction bois (carport, pergola)

Durée : 99 ans

Capital : 5 000 euros

Président : Monsieur Johan BOURIAUD demeurant au 5 La Métellerie 44310 SAINT COLOMBAN

L23IJ06940

ARC INVEST VII

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue des Douelles
44830 BOUAYE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOUAYE du 13 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : **ARC INVEST VII.**

Siège : 4 rue des Douelles, 44830 BOUAYE.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 euros.

Objet : L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société ARC IMMO, Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros, ayant son siège social 4 Rue des Douelles, 44830 BOUAYE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 949 581 508 RCS NANTES, représentée aux présentes par son Président Monsieur Arthur COUSSEAU.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, le président

L23IJ06948

NOTAIRES
LETHU DEL VALLE LÉZIER & ASSOCIÉS

Suivant acte reçu par Maître Barbara MÉTAIREAU, Notaire à NANTES (44100), le 31 mars 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, la détention, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : Dp2le.

Le siège social est fixé à : SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE (44230), 31 rue Edouard Hervé.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CINQUANTE-SIX MILLE EUROS (56 000,00 EUR).

Les apports sont numéraires : Madame Lucie MESNIL apporte 28 000,00 EUR et Monsieur Pierre DELAUNAY apporte 28 000,00 EUR.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont Madame Lucie MESNIL et Monsieur Pierre DELAUNAY demeurant ensemble à SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE (44230), 31 rue Edouard Hervé.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis

Le notaire.

L23IJ06952

Notaire

Fiona MASSON
Notaire
204 Route de Clisson
À l'angle de l'Avenue des Maraichers
(parking gratuit réservé à la clientèle)
44120 VERTOU

Aux termes d'un acte authentique reçu le 13/04/2023 par Maitre Isabelle PARAGOT, Notaire à VERTOU (44120) - 204 route de Clisson, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LAUCLAIRE

Objet social : l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'aménagement, l'administration, la location, la mise à disposition gratuite au profit de ses associés et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers ; la gestion d'un portefeuille de valeur mobilière, ainsi que tous biens mobiliers;

Siège social : 1 impasse de la Pépinière, 44830 BOUAYE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Gérance : Mme ROLANDEAU Claire, demeurant 2 bis rue de la Minoterie, 44710 SAINT LEGER LES VIGNES

Clause d'agrément : Agrément en cas de cession de parts.

Pour avis

Le notaire

L23IJ06956

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : OLYMPE ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 13 chemin de Brandu 44420 LA TURBALLE ; Objet social : La prise de participation capitalistique et/ou financière dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière, toutes entreprises ou tout groupement ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toutes activités de conseils auprès des entreprises dans lesquelles elle détiendra ou non une participation ; Toute participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; la gestion, la vente, l'échange de ces participations. L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des sociétés, entreprises ou entités dans lesquelles elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Durée de la société : 99 ans ; Capital social : 20.000 euros par apports en numéraire ; Gérance : Cyprien LE CAM sis 13 chemin de Brandu 44420 LA TURBALLE, sans limitation de durée. RCS SAINT-NAZAIRE. Pour avis.

L23IJ06973

GUEGUEN
AVOCATS

JUNE
Société civile immobilière
au capital de 1.000 €
Siège social : 8 rue de la Galissonnière
44000 NANTES
En cours d'immatriculation
auprès du RCS de NANTES
(ci-après la « Société »)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NANTES du 6 avril 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : JUNE

Siège social : 8 rue de la Galissonnière, 44000 NANTES

Objet social : Propriété, administration, vente et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, meublés ou non meublés, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance :

- Monsieur Nicolas HAMON, demeurant 1 rue de Belsunce, 44100 NANTES ;
- Madame Johanna HAMON, demeurant 1 rue de Belsunce, 44100 NANTES.

Clauses relatives aux cessions de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément des associés représentant plus de la moitié des parts sociales, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis

La Gérance

L23IJ06586

MODIFICATIONS

Par décisions du 22/02/2023 et du 28/03/2023, les associés de la SARL MODULE-IT, capital 100 000€, Siège social : 3 impasse Sirius - ZI Véga, 44470 CARQUEFOU, 518 907 993 RCS NANTES, ont décidé de réduire le capital de 10 000€ le faisait passer de 100 000€ à 90 000€, puis d'augmenter le capital de 160 000 euros par l'incorporation directe de réserves, établissant le capital à 250 000 euros. L'article 7 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : capital 100 000 €

Nouvelle mention : capital 250 000 €

Pour avis. La Gérance

L23IJ05958

Par AGE du 8/04/2022, les associés de la société LOOPING & BRO - SAS à capital variable - au capital minimum de 1 000 euros, 3 quai de Tourville - 44000 NANTES - 888 308 871 RCS NANTES, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. Le Président.

L23IJ05964

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

LA CENTRALE DES RAMONEURS
SARL au capital de 47 500 euros
Siège social : 357 Route de Sainte Luce
44300 NANTES
788 522 449 RCS NANTES

AVIS DE MODIFICATION D'OBJET SOCIAL ET DE TRANSFORMATION EN SAS

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 25/11/2022,

l'associée unique a décidé

de modifier l'objet social devenant : Toutes les opérations de ramonage, nettoyage, diagnostic, maintenance préventive et curative sur tous types de conduits dans tous types de locaux, individuels, collectifs, tertiaires ou industriels ; Toutes les opérations de mises en service, maintenances préventives et curatives, diagnostics et dépannages sur tous types de générateurs de chaleur dans tous types de locaux, individuels, collectifs, tertiaires ou industriels ; La vente et la pose de générateurs biomasse, accessoires et consommables ; La Formation en lien avec les activités énumérées ci-dessus.

de transformer la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 47 500 euros.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Axel ONILLON et Madame Virginie BOURSIER.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée pour une durée indéterminée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ: AXENVILO, SARL au capital de 510 000 euros, 4 rue Claude Monet 44430 le Loroux Bottereau, 902 444 454 RCS NANTES, représentée par Axel ONILLON et Virginie BOURSIER.

L22IJ04239

HALIDI GROSSISTE ALIMENTAIRE SAS au capital de 2000 € Siège social : RUE PIERRE ADOLPHE BOBIERRE 44300 Nantes 880 079 207 RCS de Nantes L'AG du 21/03/2023 a décidé la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Mention au RCS de Nantes

L23IJ05464

---

abaq
Conseil & Expertise Comptable
4, rue des Tuiliers – ZA de Viais
44860 PONT-SAINT-MARTIN

TRAVAUX PUBLICS MACONNERIE PAYSAGE
Société à responsabilité limitée
au capital de 39 950 euros
Siège social : Rue François Arago,
PA du Pont Béranger Lot 3,
44680 SAINT-HILAIRE-DE-CHALEONS
483 195 715 RCS ST NAZAIRE

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 15/02/2023 et du procès-verbal de la Gérance en date du 29/03/2023 :

- Le capital social a été réduit d'une somme de 39 950 euros, pour être ramené de 79 900 euros à 39 950 euros par rachat et annulation de 850 parts sociales.
- Les associés ont pris acte de la démission de M. Benoit BRISSON à compter du 29/03/2023 et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement.

La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : «Le capital social est fixé à soixante-dix-neuf mille neuf cents euros (79 900 €).»

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à trente-neuf mille neuf cent cinquante euros (39 950 €).»

Par ailleurs, le nom des premiers gérants est supprimé de l'article 14 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

L23IJ05589

HAYATI SERVICES
SARL à associé unique au capital de 1 000 €
Siège social : 28 Boulevard Einstein Bat B - 44300 NANTES
948 153 853 R.C.S NANTES

Le 17/03/2023, l'associé unique a décidé de supprimer de l'objet social l'activité de prestations de services de surveillance humaine et gardiennage de biens meubles ou immeubles . Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis.

L23IJ05844

ONE TAXI
SAS au capital social de 1.000 euros
Siège social : 13 rue de l'Ouche Farno
44400 Rezé
900 720 277 RCS Nantes

Suivant décisions de l'associé unique du 31 mars 2023, il a été, à même date, décidé :

- la transformation de la SAS en SARL sans création d'une personnalité morale nouvelle.

La dénomination, le siège, l'objet, la durée, le capital social et les dates d'exercice social de la société demeurent inchangés.

Sous forme de SAS, la société était dirigée par Monsieur Frédéric BORET, Président demeurant à Rezé (44400) 13 rue de l'Ouche Farno

Sous forme de SARL, la société est dirigée par Monsieur Frédéric BORET, Gérant, demeurant en la même adresse pour une durée égale à celle de la société.

Les statuts régissant ainsi la société ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

L23IJ05916

SCI L'ETIENNAIS
Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 8 rue du 8 Mai 44130 BLAIN
823 095 666 RCS ST NAZAIRE

TRANSFERT

Aux termes d'une délibération en date du 20 mars 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 8 rue du 8 Mai, 44130 BLAIN au 45 bis L'Etiennais 44170 VAY à compter du 28 novembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite aux RCS de SAINT-NAZAIRE et de NANTES.

Pour avis

La Gérance

L23IJ06289

Exco
PORNICHET
1 Avenue du Gulf Stream
44 380 PORNICHET

KEY WEST
Société civile en cours de transformation
en société par actions simplifiée
au capital de 155 000 euros
Siège social : 6, rue des Grands Cardinaux
44420 LA TURBALLE
812 294 239 RCS SAINT NAZAIRE

TRANSFORMATION

Suivant délibération en date du 17 mars 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Le capital social reste fixé à 155 000 euros, divisé en 15 500 actions de 10 euros chacune.

Il a été supprimé le caractère civil des activités exercées, l'objet principal de la société restant inchangé : l'activité de holding, la prise de participation au capital de toute société créée ou à créer et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et titres avec notamment vocation de promouvoir et d'aider à la réalisation de leurs objectifs économiques par toutes prestations de services spécifiques.

Sous son enseigne forme la société était dirigée par Monsieur Philippe HENRY 6, rue des Grands Cardinaux 44420 LA TURBALLE et Madame Soizik HENRY 6, rue des Grands Cardinaux 44420 LA TURBALLE, gérants

Nouvelle mention :

Président : Monsieur Philippe HENRY, demeurant à 6, rue des Grands Cardinaux 44420 LA TURBALLE.

Directeur Général : Madame Soizick HENRY, demeurant à 6, Rue des Grands Cardinaux - 44420 LA TURBALLE

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT NAZAIRE.

Pour avis

La Gérance

L23IJ06402

EFI SCIENCES
ENSEMBLE, JE DONNER LES MOYENS

KATZ INVESTISSEMENTS
SARL au capital de 501 000 €
Siège social : 5, boulevard Ampère,
44470 CARQUEFOU
RCS de NANTES n°901 433 458

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'acte unanime des associés du 01/04/2023 a décidé le transfert du siège social au 16, rue du Danube, 44470 CARQUEFOU à compter du 01/04/2023.

L23IJ06426

---

les avocats
FONTENEAU – DERAME – MARCHAND
Société d'Avocats
27 rue de Strasbourg
44000 NANTES

CISN SERVICES
SASU au capital de 63 584 €
Siège social : 13 avenue Barbara 44570 TRIGNAC
338 902 877 RCS SAINT NAZAIRE

Aux termes du procès-verbal de décision de l'associé unique et de la décision de la Présidente du 4 avril 2023, la société a procédé à une augmentation de son capital d'un montant de 1 000 000 €, pour le porter de 63 584 € à 1 063 584 €, par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société et création de 62 500 actions nouvelles de 16 € nominal chacune, entièrement souscrites et libérées. Les articles 6 «Apports» et 7 «Capital social» ont été modifiés en conséquence.

Pour Avis

L23IJ06521

LE MIGNOTON

Société par actions simplifiée
au capital de 67 500 €
Siège social : 20 rue Phileas Fogg
44300 NANTES
497 887 380 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 6 avril 2023, le Président de la société par actions simplifiée LE MIGNOTON, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 20 Rue Phileas Fogg au 8 Avenue Primauguet 44420 LA TURBALLE à compter de cette même date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 497 887 380, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE.

La Présidence est assurée par Monsieur Antoine MIGNOT, demeurant 8 Avenue Primauguet 44420 LA TURBALLE.

Pour avis, le président

L23IJ06530

RG EXPERTISE
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros
Siège social précédemment : 13 rue Lafayette 44000 NANTES
Transféré au : 21 rue du Chapeau Rouge, 44000 NANTES
908 336 845 RCS NANTES

Par décision du 5 avril 2023, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social sis 13 rue Lafayette 44000 NANTES au 21 rue du Chapeau Rouge, 44000 NANTES, à compter du 5 avril 2023.

La Société restera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 908 336 845.

Pour avis

L23IJ06537

BRG AVOCATS
Me Edouard GIFFO
1 Rue du Guesclin – 44000 NANTES

THE JUNGLE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 32, rue de Crucy 44000 NANTES
850 216 037 RCS NANTES

Par décisions unanimes des associés en date du 4 avril 2023, le siège social a été transféré au 32 bis, rue de Crucy 44000 NANTES et l'article 4 des statuts a été mis à jour en conséquence.

Pour avis,

Le Gérant

L23IJ06540

NOTAIRES LOIRE OCEAN
Route de Saint-Michel
Le Campus, 44210 PORNIC

LES P'TITS GALETS DE THARON

SARL au capital de 12 000 €
Siège social : 42 avenue du Maréchal Foch
44730 SAINT MICHEL CHEF CHEF
RCS de SAINT-NAZAIRE n°792 336 075

L'AGE du 14/10/2021 a décidé le transfert du siège social au 4 impasse des Lys, 44730 SAINT MICHEL CHEF CHEF à compter du 09/12/2021.

Pour avis

Me. DEVILLE

L23IJ06548

ABONNEMENT@INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

« GFA DES CARTRES «
Groupement Foncier Agricole
Au capital de 42.720 euros
Siège social : 52 La Hauture
44140 LE BIGNON
SIREN 500.409.743 (RCS NANTES)

CHANGEMENT DE GERANCE ET TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 5 avril 2023, les associés du groupement foncier agricole « GFA DES CARTRES «, ont décidé :

1ent- de transférer le siège social du GFA DES CARTRES à compter du 5 avril 2023 :

- Ancien siège social : 52 La Hauture 44140 LE BIGNON
- Nouveau siège social : 2 La Hauture 44140 LE BIGNON

2ent- de révoquer les anciens co-gérants, Messieurs Frédéric et Jean-Bernard HEGRON, et nommer co-gérantes de ladite société :

- Madame Véronique HEGRON, demeurant à LE BIGNON(44140), 46 La Hauture
- Madame Pascale HEGRON, demeurant à LE BIGNON (44140), 2 La Hauture

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour Avis
Les co-gérantes

L23IJ06605

ANTELIA CONSEILS — JURIPARTNER
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ETA PAILLUSSON

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : Lieudit La Selle
44670 SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES
914 141 387 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes de décisions du 30.03.2023, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à l'activité de tous travaux agricoles et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, la Gérance

L23IJ06613

---

les avocats
FONTENEAU – DERAME – MARCHAND
Société d'Avocats
27 rue de Strasbourg
44000 NANTES

SOCIETE JMH
Société Civile au capital de 5 027 200 €
Siège social : 10 rue de la Souchais
44310 SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU
828 250 381 RCS NANTES

L'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2023 a décidé de transférer le siège social de SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (44310) - 10 rue de la Souchais, à NANTES (44100) - 40 rue Gutenberg, à effet du 15 mars 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 «SIEGE SOCIAL» des statuts. Pour avis.

L23IJ06624

CABINET LIONEL DURAND
ZA EXAPOLE – Bâtiment I
275 Boulevard Marcel Paul
44800 SAINT HERBLAIN

SCI NICOPICH
SCI au capital de 1.000 €
20 Avenue d'Anjou
44400 REZE
RCS 539 547 067 NANTES

SCI NICOPICH

Suivant décision de l'AGE du 15/03/2023, le siège social de la Société a été transféré au 78 B rue Jean Jaurès, 44400 REZE à compter du même jour. Les statuts ont été modifiés. Mention au RCS NANTES. Pour avis

L23IJ06627

HDIAG

EURL au capital de 1 500 €
Siège social : 3 rue d'Auvours
44000 NANTES
RCS de NANTES n°844 154 880

En date du 05/04/2023, l'associé unique a décidé à compter du 05/04/2023 de nommer en qualité de co-gérant M.LE ROUX Stéphane, demeurant 9 rue de la Bastille, 44000 NANTES

Modification au RCS de NANTES
Pour avis
Le gérant

L23IJ06648

SYSTEL
Société par actions simplifiée
au capital de 180 000 euros
Siège social : 4 RUE DE L'ESSART ROCHER,
44140 LE BIGNON
330 178 088 RCS NANTES

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 30.09.2022, l'associé unique a pris acte que les mandats de C&C AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Patrice DE MAUBEUGE, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et a décidé de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

Inscription et modification seront faites au RCS de NANTES.

POUR AVIS
Le Président

L23IJ06649

SARECO NANTES
Cabinet d'Expertise comptable
2 allée des Vieux Tilleuls
44301 NANTES

Aux termes d'une décision en date du 02 novembre 2022, l'associée unique de LINA INVEST, société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros, siège social : 38 rue Eugène Kérivel, 44800 SAINT HERBLAIN, et immatriculée 851 564 823 au RCS de NANTES, a décidé d'étendre l'objet social aux activités de location de tous types de biens immobiliers, saisonnière ou non, en nu ou en meublé et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. POUR AVIS La Présidente.

L23IJ06654

ADVELIA expertise

CHAPE 44, SARL au capital de 3 000€, Siège social : 10, rue Marcel Paul - Zone Artisanale du Pré Malou - Bâtiment C, 44550 ST-MALO-DE-GUERSAC, 885 046 771 RCS ST-NAZAIRE

Aux termes de délibérations en date du 03/04/2023, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M. Jonathan LANDREAU et par M. Kévin LEGER de démissionner de leurs fonctions de cogérants et a nommé en qualité de nouveau cogérant M. David MARCHAND, demeurant 153, avenue Arthus Princé, 44320 CHAUMES-EN-RETZ, pour une durée illimitée à compter du 03/04/2023. Pour avis. La Gérance.

L23IJ06664

AVIS DE MODIFICATIONS

GLOBAXE, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros porté à 53 000 euros, Siège social : 168 Route de Saint Joseph, 44300 NANTES, 890 763 972 RCS NANTES. L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 12 décembre 2022 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 48 000 euros par apport en numéraire, passant ainsi de 5 000 euros à 53 000 euros. Les articles 6,7 et 8 ont été modifiés en conséquence; et a pris acte de la démission de Monsieur Ali Akbar NOURI de ses fonctions de cogérant et a nommé en qualité de nouveau cogérant, Madame Telma Elita CALDEIRA DE OLIVEIRA, épouse DE OLIVEIRA NOURI, demeurant 10 rue Félix Faure - 44000 NANTES, pour une durée illimitée à compter de ce même jour. Pour avis, La Gérance

L23IJ06674

ENERGIES DES VAGUES ET RENOUVELABLES

SAS au capital de 360 600 €
Siège social : 144 rue Paul Bellamy
44024 NANTES CEDEX 1
RCS de NANTES n°825 102 015

L'AGE du 12/12/2022 a décidé à compter du 24/12/2022 d'augmenter le capital social de 140 400 € par apport en numéraire en le portant de 360 600 euros à 501 000 euros

Article 6 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de NANTES.
Pour avis
Alexandre Elefant

L23IJ06678

SILOË AVM
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT & CONSEIL

BK AUTOMOBILE

Société à Responsabilité Limitée
à associé unique au capital de 5.000 euros
Siège Social : 24, rue des Platanes
44300 NANTES
RCS NANTES 920 312 378

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, le 31 janvier 2023, décide de modifier l'objet social de la société. En conséquence de la résolution ci-dessus, l'associé unique a décidé de modifier ainsi qu'il suit l'article 2 des statuts relatifs aux apports et au capital social :

Article 2 : OBJET

Nouvelle mention :

De faire le négoce de tous véhicules automobiles et de tous autres biens ou équipements automobiles neufs ou d'occasion ;

La location de véhicules utilitaires ou de tourisme sans chauffeur ;

La réparation automobile.

Pour avis, Le Gérant

L23IJ06748

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES ERDRE
6 Rue Edouard Nignon
44372 NANTES

FHE BACO
SCI au capital de 2 000 euros
Siège social : 17 allée Baco - 3ème étage,
44000 NANTES
837 705 656 RCS NANTES

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 07/04/23, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 17 allée Baco - 3ème étage, 44000 NANTES au 4 Penharn 29770 CLEDEN CAP SIZUN, à compter du ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société qui est immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 837 705 656 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de QUIMPER. Pour avis. La Gérance.

L23IJ06749

ABONNEZ-VOUS !

FIGURA Audit & Conseils

COMAPARIS
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège Social : 129 boulevard Robert Schuman
44800 SAINT HERBLAIN
800 046 468 RCS NANTES

Suite à l'AGE du 31/03/2023, le siège social a été transféré au 3 impasse du Bélem, 44100 NANTES à compter du 01/04/2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES
Pour avis

L23IJ06752

FIGURA Audit & Conseils

VERMALA
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège Social : 129 boulevard Robert Schuman
44800 SAINT HERBLAIN
820 466 720 RCS NANTES

Suite à l'AGE du 31/03/2023, le siège social a été transféré au 3 impasse du Bélem, 44100 NANTES à compter du 01/04/2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES
Pour avis

L23IJ06754

FIGURA Audit & Conseils

MORISSEAU 1
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège Social : 129 boulevard Robert Schuman
44800 SAINT HERBLAIN
788 806 685 RCS NANTES

Suite à l'AGE du 31/03/2023, le siège social a été transféré au 3 impasse du Bélem, 44100 NANTES à compter du 01/04/2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES
Pour avis

L23IJ06756

Françoise Fradin & Associés
EXPERTISE COMPTABLE • AUDIT • CONSEIL

FRANCLAMA
Société à responsabilité limitée
en cours de transformation en société civile immobilière
au capital de 7 500 euros
Siège social : 2, rue de la Bonodière
44115 HAUTE GOULAINE
450 529 201 RCS NANTES

TRANSFORMATION EN SCI

Suivant délibération en date du 30/12/2022, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, la transformation de la Société en SCI à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 500 €, divisé en 750 parts sociales de 10 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Madame Marie-Dominique BOUREL, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme, la société est gérée par : Madame Marie-Dominique BOUREL et Monsieur Jean-Jacques BOUREL, demeurant ensemble 2 rue de la Bonodière 44115 HAUTE GOULAINE. Pour avis. La Gérance

L23IJ06762

NOTAIRES LOIRE OCÉAN — Notaires de France

Maïlys LE CARDINAL
Notaire
Étude de Maître Roland GUILLO
21 rue de la Gare
44320 SAINT PERE EN RETZ

OLIVIER
SCI au capital de 4 000 €
Siège social : La Rochelais
44320 SAINT PERE EN RETZ
RCS de SAINT-NAZAIRE n°537 802 266

Aux termes d'un acte reçu par Maître Maïlys LE CARDINAL, Notaire à SAINT PERE EN RETZ, le 4 avril 2023, les associés ont décidé :

- Le transfert du siège social au 8 impasse du Pont Neuf, Zone artisanale du Pont Neuf, 44320 SAINT PERE EN RETZ à compter du 04/04/2023.
- De nommer en qualité de gérant M. OLIVIER Bruno, demeurant 41 bis route de Frossay, 44320 SAINT VIAUD en remplacement de M. OLIVIER Jean-Yves et de Mme OLIVIER Annick, pour cause de démission, à compter du 04/04/2023.

Modification au RCS de SAINT-NAZAIRE

Pour avis
Le Notaire

L23IJ06772

---

les avocats

M.B. AVOCATS-CONSEILS
SOCIETE D'AVOCATS
DROIT SOCIAL ET DES SOCIETES
8 rue Racine - 44000 NANTES

NOEMI FINANCES

SASU au capital de 461.010 euros
Siège Social : 3 rue Alain Bombard
44800 SAINT-HERBLAIN
Ci-après transféré :
Centre d'Affaires Mas Guérido
14 rue Alphonse Beau de Rochas
66330 CABESTANY
822 535 233 RCS NANTES devient RCS PERPIGNAN

Aux termes du PV du 31 03.203, il a été décidé de transférer, à compter du 1er avril 2023, le siège social sis 3 rue Alain Bombard 44800 SAINT-HERBLAIN (RCS NANTES) au Centre d'Affaires Mas Guérido 14 rue Alphonse Beau de Rochas 66330 CABESTANY. L'article 4 - SIEGE SOCIAL des statuts a été modifié en conséquence.

La société sera radiée au R.C.S. NANTES et immatriculée au RCS PERPIGNAN.

Pour avis, le Président

L23IJ06775

SCI CHEZ NOUS CHEZ VOUS

SCI au capital de 10.000 euros
Siège Social : 3 rue Alain Bombard
44800 SAINT-HERBLAIN
Ci-après transféré :
Centre d'Affaires Mas Guérido
14 rue Alphonse Beau de Rochas
66330 CABESTANY
848 267 225 RCS NANTES devient RCS PERPIGNAN

Aux termes de l'AGE du 31.03.2023, il a été décidé de transférer, à compter du 1er avril 2023, le siège social sis 3 rue Alain Bombard - 44800 SAINT-HERBLAIN au Centre d'Affaires Mas Guérido - 14 rue Alphonse Beau de Rochas - 66330 CABESTANY. L'article 4 - SIEGE SOCIAL des statuts a été modifié en conséquence. La société sera radiée au R.C.S. NANTES et immatriculée au R.C.S. PERPIGNAN.

Pour avis, le Gérant

L23IJ06778

ABONNEZ-VOUS !
2 ans : 105 €

Arceis Avocats

SCI DV

renommée **WIN-WIN**
Société civile immobilière
au capital de 2.500 euros
Siège social : Centre commercial Pôle Sud
route de Clisson
44115 BASSE-GOULAINE
535 274 971 RCS NANTES

AVIS

Selon PV des décisions de l'associée unique du 11/04/2023, la dénomination sociale a été modifiée pour WIN-WIN, l'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de NANTES.

L23IJ06816

SCI LES BOUGAINVILLIERS
Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 8 Place de la Galarne 44200 NANTES
344 892 906 RCS NANTES

GÉRANCE

Suivant décision collective des associés en date du 4 octobre 2022, les associés ont pris acte de la fin des fonctions de gérant de Monsieur Jean-Marie Louis GUERIN à compter du 22/12/2020 suite à son décès survenu à la même date.

Sont nommés cogérants Monsieur Laurent Olivier Jean GUERIN demeurant à NEW ORLEANS LA (70118) (ETATS -UNIS) 8956 Birch Street, Madame Alexandrine Suzanne Jeanne GUERIN, demeurant 2777 DOHA (QATAR) Tower 712 Porto Arabia The Pearl et Monsieur Yves Georges Philippe GUERIN, demeurant à J3E-2R4 STE JULIE QUE (CANADA) 2715 Villandry qui assument ces fonctions depuis la décision collective des associés susvisée pour une durée illimitée.

Pour avis
La gérance

L23IJ06817

IMMOVAL 8 SAS au capital minimum de 1000 € Siège social : 6 Rue Colbert 44000 NANTES Modification au RCS de NANTES 918022849 Par décision de l'associé Unique du 11/04/2023, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : L'acquisition en vue de la revente, la propriété, la gestion, la vente de tous immeubles ou biens et droits immobiliers, incluant à titre principal toute activité de marchand de biens immobiliers.

L23IJ06843

SCI BOX 44
SCI au capital de 100 € porté à 150 €
Siège social : 9 rue du Fondeur, 44800 SAINT-HERBLAIN
847 784 345 RCS NANTES

AVIS

Suivant décisions unanimes des associés de la Société du 30 mars 2023, il a été décidé et constaté la réalisation de l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de 50 € par émission de 50 parts sociales nouvelles et porté le capital social de 100 € à 150 €.

L23IJ06856

TOUT SE LOUE
SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 9 rue du fondeur, 44800 SAINT-HERBLAIN
829 884 642 RCS NANTES

AVIS

Les mandats de la société PGA, Commissaires aux comptes titulaire, et de Madame Sarah TRESPEUCH, Commissaire aux comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'Assemblée Générale du 30 mars 2023 a décidé de ne pas procéder à leur renouvellement, ni à leur remplacement.

L23IJ06862

SAS CHARLOTTE
SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 9 rue du Fondeur - 44800 SAINT HERBLAIN
492 661 509 RCS NANTES

AVIS

Le mandat de la société PGA, Commissaires aux comptes de la Société étant arrivé à expiration, l'associé unique a décidé le 30 mars 2023 de ne pas procéder à son renouvellement, ni à son remplacement.

L23IJ06864

HOLDING ADB

Société par Actions Simplifiée
au capital de 7 200.00 €
Siège social : boulevard de l'Océan
Port de la Gravette
44770 LA PLAINE SUR MER
821 594 769 RCS SAINT-NAZAIRE

L'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2022 après avoir constaté que les mandats des commissaires aux comptes titulaire : la société C2C MEDITERRANEE et suppléant : M. Bruno MORESQUI sont arrivés à expiration, a décidé de ne pas les renouveler et de ne pas les remplacer, la société n'étant plus tenue d'avoir des commissaires aux comptes.

Pour avis

L23IJ06866

TRANSFERT DE SIEGE

Par décision en date du 15 mars 2023, les associés de la **SCI BEMOL**, au capital de 270 000 euros, dont le siège social est actuellement fixé 14 rue du Marché Commun 44300 Nantes, immatriculée sous le numéro 453 559 627 RCS Nantes, ont décidé de transférer le siège au 4 rue du Cher 44980 Sainte Luce sur Loire, à compter du 15 mars 2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

L23IJ06872

Exco
PORNICHET
1 Avenue du Gulf Stream
44 380 PORNICHET

HOLDING VINCENT LE GOFF
Société à responsabilité limitée
Au capital de 13 802 euros
porté à 374 107 euros
Siège social : 15, Rue de la Concorde, 44420 LA TURBALLE
751 113 168 RCS SAINT NAZAIRE

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 27 mars 2023 que le capital social a été augmenté de 360 305 euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :
Capital social : 13 802 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 374 107 euros
Pour avis
La Gérance

L23IJ06874

TRANSFERT DE SIEGE

Par décision en date du 15 mars 2023, les associés de la **SCI KRDB**, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est actuellement fixé 17 allée Clairefontaine 44980 Sainte Luce sur Loire, immatriculée sous le numéro 829 531 722 RCS Nantes, ont décidé de transférer le siège au 4 rue du Cher 44980 Sainte Luce sur Loire, à compter du 15 mars 2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

L23IJ06880

TRANSFERT DE SIEGE

Par décision en date du 15 mars 2023, les associés de la **SCI RALEN**, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est actuellement fixé 14 rue du Marché Commun 44300 Nantes, immatriculée sous le numéro 751 938 077 RCS Nantes, ont décidé de transférer le siège au 4 rue du Cher 44980 Sainte Luce sur Loire, à compter du 15 mars 2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

L23IJ06888

GUEGUEN AVOCATS

DOUILLARD
Société à responsabilité limitée au capital de 24 160 euros
Siège social : Rue des Ajoncs, ZI de Tabari
44190 CLISSON
338 276 363 RCS NANTES

CHANGEMENT DE GERANCE

Aux termes d'une délibération en date du 11 avril 2023, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Pascal DEMANGEAU de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Charles DEMANGEAU, Demeurant 38 rue de la Dimerie 44190 CLISSON, pour une durée illimitée à compter du même jour. Pour avis, la Gérance

L23IJ06889

TRANSFERT DE SIEGE

Par décision en date du 15 mars 2023, les associés de la **SCI RLBO**, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est actuellement fixé 17 allée Clairefontaine 44980 Sainte Luce sur Loire, immatriculée sous le numéro 815 314 430 RCS Nantes, ont décidé de transférer le siège au 4 rue du Cher 44980 Sainte Luce sur Loire, à compter du 15 mars 2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

L23IJ06900

ADVELIA expertise

MODIFICATIONS

SASU NASCA PARIS
SASU au capital de 10 000€
Siège social : 8, rue de la Paix, 75002 PARIS
880 705 694 RCS PARIS

Suivant décisions du 30/03/2023, l'associé unique a constaté la démission de Mme Vanessa CUSTIEL de ses fonctions de Présidente de la Société, à compter du 30/03/2023, et a décidé à compter du 30/03/2023 : de nommer en remplacement M. Mickaël LANDREAU, demeurant 8, rue de la Paix, 75002 PARIS ; de supprimer dans l'objet social les activités de consulting, formation, prestation de services esthétiques, bien être, vente de produits esthétiques, compléments alimentaires, utilisation d'équipements esthétiques, de bien être, de fitness, appareils de bronzage, tout type de soins corporels à visée esthétique, institut de beauté, bronzage, manucure, soins aux technologies modernes et vente de tous produits de beauté et accessoires et d'étendre l'objet social aux activités de conseil, aide, élaboration et prise en charge de toutes opérations relatives à l'évènementiel, les relations publiques, la communication, la publicité ou tout autre moyen d'expression et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ; d'adopter comme nouvelle dénomination sociale : MICKA CORP, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ; de transférer le siège social du 8, rue de la Paix, 75002 PARIS au 21, chemin des Gruellières, 44470 CARQUEFOU, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société est désormais présidée par M. Mickaël LANDREAU, demeurant 8, rue de la Paix, 75002 PARIS. La Société est désormais immatriculée au RCS de NANTES. Pour avis, le Président.

L23IJ06925

SCARAMOUCHE
Société par actions simplifiées
au capital de 20.000 euros
Siège social : 7 rue Marie Curie
44230 - SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE
418 866 604 RCS NANTES

MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE ET DE DIRIGEANT

Par décision de l'associé unique du 30 mars 2023 il a été procédé à la modification de la dénomination sociale de la société SCARAMOUCHE en MATRIS.

Aux termes du même acte, Monsieur Alain FRIPIER demeurant 52 rue de la France Pièce 44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE est démissionnaire de ses fonctions de Président. Il fait procédé à la nomination en tant que Président de Monsieur Tristan CARRIOU demeurant 42 les vanneaux huppés 44430 LE LANDREAU, et en tant que Directeur Général de Monsieur Mathias POIRRIER demeurant 51 rue du Grignon 44115 BASSE-GOULAINE.

L23IJ06926

ADC Groupe - AD Conseil - ADC CAC Nantes
7 rue Mathurin Brissonneau
BP 38754
44 187 NANTES CEDEX 4

BEZIER PROPRETE MULTISERVICES

Société à responsabiité limitée
Capital Social : 9 000 euros
Siège social : 2 Rue du Cap Horn
44 800 SAINT HERBLAIN
RCS NANTES 808 645 600

AVIS

L'assemblée générale ordinaire du 20/12/2022 a décidé à compter du 20/12/2022 de nommer en qualité de co-gérant Monsieur Guillaume HEURTIN, demeurant 108 Rue du Sable 44118 LA CHEVROLIERE pour une durée illimitée.

Modification au RCS de Nantes.

Pour avis, la gérance

L23IJ06929

In Extenso
Experts-Comptables

PORNIC
2 Rue du Traité d'Amsterdam
44213 PORNIC

BLUEMING ADVISORY
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 7 rue du Port
44210 PORNIC
802 220 384 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS DE TRANSFORMATION

Par décision du 01/04/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en EURL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 €, divisé en 100 parts sociales de 50 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

- Sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par M. Alexandre LEMOALLE
- Sous sa nouvelle forme d'EURL, la Société est gérée par M. Alexandre LEMOALLE, demeurant
7 rue du Port 44210 PORNIC.

Mention sera faite au RCS de ST NAZAIRE

Pour avis
Le Président

L23IJ06939

ADF AETHICA DEVELOPPEMENT FONCIER
Société à responsabilité limitée au capital de 1 600 euros
Siège social : 32 rue Lanoue Bras de Fer - 44200 NANTES
533 289 096 RCS NANTES

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 13/04/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

RCS NANTES
Pour avis
La Gérance

L23IJ06969

DISSOLUTIONS

S.C.I. LE MARIGNE

SCI au capital de 762,25 €
Siège social : ZA des Tunières
44119 GRANDCHAMPS DES FONTAINES
RCS de NANTES n°344 560 529

L'assemblée générale extraordinaire du 31/10/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/10/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. FULBERT Jacques, demeurant 19 rue des Cèdres, 44119 GRANDCHAMPS DES FONTAINES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

L23IJ05917

CYCLO 44
SCI au capital de 762,25 €
Siège social : 15, allée des Lavandes
44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC
RCS de NANTES n°384 498 499

DISSOLUTION

Par décisions prises à l'unanimité des associés en date du 31/12/2022, il a été décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2022. Il a été nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. GERARD Alain, demeurant 15, allée des Lavandes, 44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC et a été fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

L23IJ06305

ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE

LC DALLAGE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 10 rue des Petites Landes
44170 VAY
840 937 858 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITE

Par décision du 6 avril 2023, il résulte que :

L'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 6 avril 2023 et sa mise en liquidation.

L'associé unique a nommé comme Liquidateur Monsieur GONCALVES CAROLA Luis demeurant 10 rue des Petites Landes 44170 VAY, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à 10 rue des Petites Landes 44170 VAY, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nantes.

Mention sera faite au RCS de Nantes.

Pour avis

L23IJ06526

LILI COUTURE

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 7.000,00 euros
Siège social : 7, Allée des Aloès
44500 LA BAULE ESCOUBLAC
RCS ST-NAZAIRE n ° 822 319 430

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 28 Février 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de ladite société. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

Madame Aurélie SAUSSEREAU demeurant à HERBIGNAC (Loire Atlantique) - 66, Route de la Briquerie - Kercouret est nommée liquidatrice.

Le siège de la liquidation est fixé à HERBIGNAC (Loire Atlantique) - 66, Route de la Briquerie - Kercouret. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de Saint-Nazaire.

Pour avis et mention,

Madame Aurélie SAUSSEREAU

Liquidatrice

L23IJ06533

PORNICHET
1 Avenue du Gulf Stream
44 380 PORNICHET

Par décisions du 06 avril 2023, l'associé unique de la société MACE - COUDRAY, SAS au capital de 5 000 €, siège social 39 rue Charles Garnier 44600 SAINT-NAZAIRE, immatriculée sous le n°844 479 618 R.C.S. SAINT-NAZAIRE, après avoir pris acte de la cessation d'activité de la Société au 20 mars 2023, a décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 06 avril 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, et à même date :

- pris acte en conséquence, de la fin des fonctions de Directrice générale de Madame Morgane LEROUX demeurant 3 venelle Jean-Baptiste Jourdan 44600 SAINT-NAZAIRE,
- pris acte de la fin des fonctions de Président de Monsieur Sébastien MACE demeurant 1 rue de la Rouillarderie 44600 SAINT-NAZAIRE et nommé ce dernier en qualité de liquidateur pour la durée des opérations de liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci,
- fixé le siège de la liquidation au domicile du liquidateur sis 1 rue de la Rouillarderie 44600 SAINT-NAZAIRE ; c'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT-NAZAIRE (44), en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur.

L23IJ06557

BATI CF
Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1 800 euros
Siège social : 117 route de la Haye Fouassière
44115 HAUTE GOULAINE
Siège de liquidation : 117 route de la Haye Fouassière
44115 HAUTE GOULAINE
837 535 145 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Maxime LIBAUD, demeurant 2 rue des Hêtres 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 117 route de la Haye Fouassière 44115 HAUTE GOULAINE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur

L23IJ06597

GRACE & LOUNA

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 6 rue de la Motte
44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC
RCS de NANTES n°894 139 005

L'assemblée générale extraordinaire du 01/02/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/02/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme GALLUR Estelle, demeurant 6 rue de la Motte, 44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis
Estelle Gallur

L23IJ06612

RELECTURE CONTRÔLE CONFORMITÉ
DE TOUS LES AVIS

ADVELIA expertise

DISSOLUTION

LA VILLA DE SOPHIE
SARL au capital de 5 000€, en liquidation
Siège social : 11, rue du Traité de Paris - Pôle commercial Améthys, 44210 PORNIC
821 865 292 RCS ST-NAZAIRE
Suivant décisions unanimes des associés du 31/01/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, et nommé en qualité de liquidateur Mme Sophie GIRAUDEAU demeurant 5, rue du Stade, 44320 CHAUVE. Le siège social de liquidation est situé à l'adresse du siège. Dépôt légal au RCS de ST-NAZAIRE. Pour avis, le liquidateur.
L23IJ06919

CLÔTURES

EFI SCIENCES

IMMO TD
SARL au capital de 3 000 € en liquidation
Siège social : 5 avenue de la Convention
44340 BOUGUENAIS
RCS de NANTES n°820 400 802

CLÔTURE DE LIQUIDATION

En date du 31/12/2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. TRAVERT-DUBOIS Benoît de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.
Pour avis
Le liquidateur
L23IJ04691

EFI SCIENCES

S.C.I. LE MARIGNE

SCI au capital de 762,25 €
Siège social : ZA des Tunières
44119 GRANDCHAMPS DES FONTAINES
RCS de NANTES n°344 560 529

L'assemblée générale extraordinaire du 31/10/2022 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. FULBERT Jacques de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/10/2022.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.
L23IJ05915

GILLES NORMAND

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
N° 43 lieudit «Le Landas» 44640 ROUANS
RCS Nantes B 398 741 397

CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération du 31 décembre 2022, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation au 31 décembre 2022, ont donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nantes.
Le liquidateur
L23IJ06425

estuaire
OFFICE NOTARIAL DE L'ESTUAIRE
1,Mail du Front Populaire
CS 50307
44203 NANTES Cedex 2

FAR IMMO

Forme : SCI société en liquidation
Capital social : 100 euros
Siège social : 5 Rue DE QUESTEMBERT
44000 NANTES
919943548 RCS de Nantes

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 mars 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Christ AGAYA RETENO demeurant 5 Rue DE QUESTEMBERT, 44000 NANTES et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du de Nantes.

Le liquidateur
L23IJ06574

Office NICOLAS
Me Marie-Armelle NICOLAS
Notaire Associé de la SAS
«OFFICE NICOLAS, notaires associés»
titulaire d'un Office Notarial au
Pont-du-Cens, près de NANTES,
commune d'ORVAULT (Loire Atlantique)
25 Route de Rennes

ROSE RESTAURATION - SARL - capital 5000 € - siège social à NANTES (44300) 3 rue Christian Pauc - 798050043 RCS NANTES

Suivant acte reçu par Maître NICOLAS le 22/03/2023, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, décidé la répartition du produit net de la liquidation et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 22/03/2023. Il est donné quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat au liquidateur.
Le dépôt légal sera effectué auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.
Pour avis
L23IJ06590

BOUCHERIE TURBALLAISE - SARL en liquidation au capital de 7624€ Siège : 36 avenue du Mal de Lattre de Tassigny 44420 LA TURBALLE. 424344620 RCS SAINT-NAZAIRE. L'AGO du 22/01/2022, après avoir entendu le rapport du liquidateur Didier LE BOURHIS, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31.05.2021. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS DE SAINT-NAZAIRE.
Pour avis, le liquidateur.
L23IJ06593

IMMOBILIERE MARIVAUX

SARL en liquidation
au capital de 40.000 €
Siège social :
2 avenue Jean-Claude Bonduelle
44000 NANTES
329 313 647 R.C.S. Nantes

Le 24/10/2022, l'assemblée générale des associés a décidé d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur, VTP-5 Investissements située 4 rue Gaillon 75002 PARIS pour sa gestion et décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 24 octobre 2022.

Radiation au RCS de Nantes.
L23IJ06745

NOVA STEEL CONCEPT

SAS au capital de 5 000 €
Siège social et de liquidation :
6 rue de la Robillardière
44115 HAUTE GOULAINE
RCS NANTES 919 539 536

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 17/03/2023, l'associé unique, statuant au vu du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis
L23IJ06765

ADVELIA expertise

LIQUIDATION

GENUS
SAS en liquidation au capital de 100€
Siège social/liquidation : 5, rue Le Nôtre, 44000 NANTES
820 032 084 RCS NANTES
L'associé unique a approuvé le 15/03/2023 les comptes de liquidation, donné quitus à M. Pierre PARE de son mandat de liquidateur, prononcé la clôture de liquidation de la Société. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de NANTES. Pour avis, le liquidateur.
L23IJ06847

les avocats
SELARL CABINET MARZIN - AVOCAT
Maître Loïc MARZIN
Avocat à la Cour
310, rue de Fougères (35700) RENNES
02 23 44 07 70

«EURL PHARMACIE TOUZE»

(Société en liquidation)
Société à responsabilite limitée (SARL)
au capital social de 1.000 €
55, Boulevard Winston Churchill
(44800) - SAINT HERBLAIN
493 344 766 RCS NANTES (44)
SIRET : 493 344 766 00016
CODE APE : 4773 Z

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 10/03/2023 l'associé unique, seul liquidateur, a déclaré que la liquidation de la société « EURL PHARMACIE TOUZE » SARL à associé unique, dont la dissolution a été publiée dans le même journal le 06/08/2021, a été clôturée avec approbation du compte définitif.

Pour extrait et mentions

M. TOUZE Liquidateur
L23IJ06868

In Extenso
Experts-Comptables
GUÉRANDE
9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRANDE

Par assemblée générale en date du 1er avril 2023, l'associée unique de la société SCI B.P., société civile immobilière en liquidation au capital de 33 538,78 euros, dont le siège social et de liquidation est situé 55 rue René Coty, 44490 LE CROISIC, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le numéro 392 718 649, a approuvé les comptes définitifs de liquidation arrêtés au 28 février 2023, déchargé Madame Laurence BIHORE, demeurant 55 rue René Coty, 44490 LE CROISIC, de son mandat de liquidateur, lui donne quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation au jour de ladite assemblée. Dépôt sera fait au greffe du Tribunal de commerce de Saint Nazaire.
Pour avis, le liquidateur
L23IJ06903

«SCI EOLE «
EN LIQUIDATION

Société Civile
au capital social de 114.336,76 euros
11 rue de la Chesnaie
44690 LA HAIE FOUASSIERE
SIREN 382.309.078 (RCS NANTES)

CLOTURE DE LIQUIDATION

Madame Lucie MARTIN, élisant domicile à BASSE-GOULAINE (44115), Résidence La Grillonnais, 9 rue Marie Curie, agissant en sa qualité de liquidateur, déclare que la liquidation de la société SCI EOLE, dont la dissolution a été publiée dans ce même journal le 17 février 2023 sous le n°L23IJ02539, a été clôturée suivant décision unanime des associées du 12 avril 2023 après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation et la radiation sera effectué au Greffe du tribunal de Commerce de NANTES.
Pour avis
Le liquidateur
L23IJ06970

LOCATIONS GERANCES

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

BOUGUENAIS 1
SARL
au capital de 107 500 €
Siège social : 5, Le Bois Moricaud
44360 SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC
503 877 797 R.C.S. Nantes

FIN DE LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 31-10-2022, entre la société PKF BOUGUENAIS ayant son siège social 18 rue René Cassin 51430 BEZANNES immatriculée 915 059 968 RCS REIMS et la société BOUGUENAIS 1 ayant son siège social 5 le bois MAURICAUD 44360 SAINT ETIENNE DE MONT LUC immatriculée 503 877 797 RCS NANTES, il a été constaté la fin du contrat de location gérance du fonds de commerce de restauration à enseigne KFC situé rue de la Petite Californie, ZI de Cheviré, 44340 Bouguenais.
Mention sera faite au greffe de Nantes.
L23IJ06757

Lamacompta
Le site d'emploi 100% dédié aux **cabinets d'expertise comptable**
RECRUTEZ EN RÉVÉLANT VOTRE ATTRACTIVITÉ
Rendez-vous sur lamacompta.co

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

SAINT SEBASTIEN 3
SAS
au capital de 1 000 €
Siège social : 5, Le Bois Moricaud
44360 SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC
513 221 424 RCS NANTES

FIN DE LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 31-10-2022, entre la société PKF SAINT SEBASTIEN ayant son siège social 18 rue René Cassin 51430 BEZANNES immatriculée 915 019 665 RCS REIMS et la société SAINT SEBASTIEN 3 SAS ayant son siège social 5 le bois MAURICAUD 44360 SAINT ETIENNE DE MONT LUC immatriculée 513 221 424 RCS NANTES, il a été constaté la fin du contrat de location gérance du fonds de commerce de restauration à enseigne KFC situé rue Marie Curie 44230 SAINT SEBASTIEN.
Mention sera faite au greffe de Nantes.
Pour insertion.

L23IJ06758

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

SAINT HERBLAIN 2
SAS
au capital de 1 000 €
Siège social : 5, Le Bois Moricaud
44360 SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC
511 518 466 R.C.S. Nantes

FIN DE LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 31-10-2022, entre la société PKF SAINT HERBLAIN ayant son siège social 18 rue René Cassin 51430 BEZANNES immatriculée 915 073 167 RCS REIMS et la société SAINT HERBLAIN 2 ayant son siège social 5 le bois MAURICAUD 44360 SAINT ETIENNE DE MONT LUC immatriculée 511 518 466 RCS NANTES, il a été constaté la fin du contrat de location gérance du fonds de commerce de restauration à enseigne KFC situé à SAINT-HERBLAIN (44800) 6 rue de Cochardière.
Mention sera faite au greffe de Nantes.
Pour insertion.

L23IJ06761

LOCATION GERANCE

Suivant acte SSP à Nantes en date du 22/03/2023, la société TAXIS 2G, SARL au capital de 2000 € sis 97 route de la Chapelle sur Erdre 44300 Nantes, RCS Nantes 849.861.166, représentée par M. Nouredine BEN ZINA, Gérant, a donné en location-gérance à la société EJP TAXI, SAS au capital de 1000 €, sis 28 Les Croix 44690 Maisdon sur Erdre, en cours d'immatriculation au RCS de Nantes, représentée par M. Jérémy POISBEAU, Président, le fonds de commerce de l'autorisation de stationnement n°18 et du véhicule équipé taxi sis et exploité à Saint-Herblain, à compter du 10/04/2023 pour une durée indéterminée.

L23IJ06821

Restez maître
de l'information :
ABONNEZ-VOUS !
1 an : 63 €

FONDS DE COMMERCE

Notaires Presqu'île
Notaires de France

NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Eric SIMON-MICHEL, Notaire Associé de la Société «Notaires Presqu'ile Associés, Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial», dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (44), 20 Avenue Jean de Neyman, Résidence «Avant Scène», le 6 avril 2023, a été cédé par :
Monsieur Michel DURAND, demeurant à DONGES (44480) 59 La Sencie, né à BREST (29200) le 21 juillet 1975.
A la Société dénommée DP PORNICHET, dont le siège est à PORNICHET (44380) 4 place Aristide Briand , identifiée au SIREN sous le numéro 950 702 605 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.
Un fonds de commerce de RESTAURATION sis à PORNICHET (44380) 4, Place Aristide Briand, connu sous le nom commercial LE BISTRO DE LA GARE et pour lequel Monsieur Michel DURAND est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE sous le numéro SIREN 401 164 520.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 120.000,00 EUR, s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour 111.150,00 EUR
- au matériel pour 8.850,00 EUR.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

L23IJ06566

Notaire
SCP Arnaud AUDRAIN, Olivier CAPELLE, Marie DENIS-NOUJAIM, François CERES,
titulaire d'un Office notarial
dont le siège est à VERTOU (44120)
13 rue de l'Ile-de-France

CESSION DE FONDS

Suivant acte reçu par Maître Arnaud AUDRAIN, notaire associé à VERTOU, le 6 avril 2023, en cours d'enregistrement au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NANTES 2, La Société dénommée **Pbms**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 €, ayant son siège social à BASSE-GOULAINE (44115), 1, rue Busson Billault, identifiée au SIREN sous le numéro 810039917 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES A cédé à la société dénommée **MMC**, société à responsabilité au capital de 1.200,00€ dont le siège social est à BASSE-GOULAINE (44115), 1, rue Busson Billault ; identifiée au SIREN sous le numéro 951102284 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES Un fonds de commerce de **salon de coiffure**, connu sous l'enseigne « **O'zéa Coiffure** » situé et exploité à BASSE-GOULAINE (44115), 1 rue Busson Billault. Moyennant le prix de 76.000 euros s'appliquant aux éléments corporels pour 21.228,00 euros et aux éléments incorporels pour 54.772,00 euros. Date d'entrée en jouissance : 6 avril 2023. Les oppositions s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les dix (10) jours de la dernière en date des publicités légales, en l'étude de Maître Arnaud AUDRAIN, notaire à VERTOU (44120), 13 rue de l'Ile de France.

Pour insertion

L23IJ06578

In Extenso
Experts-Comptables
GUÉRANDE
9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRANDE

Suivant acte S.S.P. en date à GUERANDE (44) du 31 mars 2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de SAINT NAZAIRE 1, le 5 avril 2023, Dossier 2023 00029445 Réf. 4404P04 A 00612,
Mme Jacqueline BERTHE, demeurant à ASSERAC (44410) 9 rue du Calvaire, a cédé à la SA ETABLISSEMENTS POITEVIN Père & Fils, SA au capital de 38 112,25€, dont le siège social est fixé à MESQUER (44420) rue Bel Air, immatriculée au RCS de ST NAZAIRE sous le n°007 380 215, le fonds artisanal de construction de maisons individuelles, exploité en son établissement principal situé à ASSERAC (44410) 9 rue du Calvaire, par Mme Jacqueline BERTHE immatriculée au RM de Loire-Atlantique sous le n°528 994 262 RM 44, moyennant le prix global de 50 000€, l'entrée en jouissance ayant pris effet en date du 31 mars 2023.
Les oppositions seront reçues à l'adresse suivante : rue Bel Air 44420 MESQUER, où domicile a été élu à cet effet, dans les 10 jours de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.
Pour Insertion.

L23IJ06670

Notaire
Étude de Me Rodolphe MALCUIT
Notaires à NANTES
3 rue Dugommier

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Rodolphe MALCUIT, Notaire à NANTES, le 30 mars 2023, enregistré au SPFE NANTES 2, le 5 avril 2023 sous la référence 2023 N 704, a été cédé un fonds de commerce :

Par **Madame Patricia Yvette GUIONNET**, demeurant à NANTES (44000) 86 Bis rue Appert, célibataire, identifiée au SIREN sous le numéro 484 109 699 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

A la Société dénommée **LE PETIT ZOLA**, dont le siège est à NANTES (44100) 86 B rue Nicolas Appert, identifiée au SIREN sous le numéro 949 226 773 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Désignation du fonds : fonds de commerce de **CAFE - DEBIT DE BOISSONS AVEC LICENCE IV** sis à NANTES (Loire -Atlantique) 86 bis rue Nicolas Appert, connu sous le nom commercial «**CAFE LE LORRAIN**».

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 43.000,00 EUR, et au matériel pour 7.000,00 EUR.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu et en a la jouissance à compter du jour de la signature de l'acte.

La cession a été négociée par Monsieur Alain LAMBERT de l'agence PROCE IMMOBILIER, ayant son siège social à NANTES (44100) 39 rue de Dervallières.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître Rodolphe MALCUIT, notaire à NANTES (44000) 3 rue Dugommier, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ06776

LAWIS
CABINET D'AVOCATS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un ASSP en date du 17/03/2023, enregistré au SIE SAINT NAZAIRE, le 03/04/2023, dossier : 2023 00028223, bordereau : 4404P04 2023 A 00568, BURGER HOUSE, SAS au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 1 boulevard René COTY, 44600 SAINT NAZAIRE, immatriculé au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le n°820 309 458, a cédé à B.H., SARL au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 1 Avenue René COTY, 44600 SAINT NAZAIRE, immatriculé au RCS de SAINT-NAZAIRE, un fonds de commerce : Restauration rapide de type traditionnel américain, exploité sis 1 Avenue René COTY, 44600 SAINT NAZAIRE, moyennant le prix de 80 000 euros.
La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/04/2023. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : 1 avenue René COTY, 44800 SAINT HERBLAIN, pour la validité et pour la correspondance.

L23IJ06795

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Benoît RENAULT, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «RENAULT & RIZZO NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à SAUTRON (44880), 12bis rue de Nantes, le 31 mars 2023, enregistré au SPFE NANTES 2, le 5 avril 2023 n° 4404P02 2023N 00703, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **KERLOIS**, dont le siège est à SAINT-PHILBERT -DE-GRAND-LIEU (44310), 3 place de l'Église, identifiée au SIREN sous le numéro 383631595, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

A la Société dénommée **VINLEV**, dont le siège est à SAINT-PHILBERT -DE-GRAND-LIEU (44310), 3 place de l'Église, identifiée au SIREN sous le numéro 948238449 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Désignation du fonds : fonds de commerce **d'alimentation générale** sis à SAINT - PHILBERT - DE - GRAND - LIEU (44310), 3 place de l'Eglise, connu sous le nom commercial «**COCCINELLE EXPRESS**».

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT TRENTE MILLE QUATRE CENTS EUROS (130 400,00 EUR),

- au matériel pour DIX-NEUF MILLE SIX CENTS EUROS (19 600,00 EUR).

Date d'entrée en jouissance, le 31 mars 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'office notarial de Maître Benoît RENAULT, à SAUTRON (44880), 12 bis rue de Nantes ou à tout domicile élu à cet effet.

Pour avis, le notaire

L23IJ06803

SERVICE
ABONNEMENT
TÉL. : 02 40 47 00 28
abonnement@informateurjudiciaire.fr

GMV Notaires
Notaires Associés NANTES
41 rue Jeanne d'Arc, 44000 NANTES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Pierre MENANTEAU, Notaire à NANTES le 11 avril 2023, en cours d'enregistrement, la société BERCHA INVEST - SARL - siège à NANTES (44000), 8 rue Mercoeur - SIREN 908 250 459 - RCS NANTES a cédé à la société KRABZEIG - SARL - siège à SOULAC-SUR-MER (33780), 65 boulevard Marsan - SIREN 801 378 555 - RCS BORDEAUX, un fonds de commerce de restaurant et brasserie exploité au POULIGUEN (44510), 26 quai Jules Sandeau connu sous le nom commercial «LE DUGUAY TROUIN», et pour lequel la société BERCHA INVEST est identifiée sous le SIREN 908 250 459.

Prix : 600 000 € - Jouissance : 11/04/2023

Cession négociée par le Cabinet HBC TRANSACTIONS situé à NANTES (44000), 8 Rue Mercoeur.

Oppositions reçues au siège de la société APROJURIS CONSEILS à SAINT-NAZAIRE (44600), 7 rue Eugene Cornet, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

L23IJ06823

Notaire
SELAS ENTRE LOIRE ET VILAINE
2 avenue des Sports
44750 CAMPBON
Tél : 02 40 56 55 77

Suivant acte reçu par Me Aurélie BAUCHET, le 30 mars 2023, enregistré à SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT SAINT NAZAIRE 1, le 05/04/2023, Dossier 2023 00029459, référence 4404P04 2023 N 00448,

Monsieur **Dominique Edouard Albert ETIENNE** et Madame **Claudine Jeannine Marie Noëlle LEMARIE**, demeurant ensemble à CAMPBON (44750), 23 rue Saint Martin, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE, sous le n° 402 465 058,

Ont cédé à

La société dénommée **L'INSTANT BY CO**, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à CAMPBON (44750), 31 place de l'Eglise, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE, sous le n° 950 778 431.

Le fonds de commerce de **SALON DE COIFFURE MIXTE**, exploité à CAMPBON (44750), 31 place de l'Eglise, connu sous le nom de CLAUDINE COIFFURE, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE, sous le n° 402 465 058.

Moyennant le prix de 34.000,00 €, savoir aux éléments incorporels : 21.028,00 € et aux matériel et mobilier commercial : 12.972,00 €

Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Aurélie BAUCHET, notaire à CAMPBON, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Me Aurélie BAUCHET
L23IJ06854

NOTAIRES
LETHU DEL VALLE LÉZIER & ASSOCIÉS

Suivant acte reçu par Maître Barbara MÉTAIREAU, Notaire à NANTES (44100, le 31 mars 2023, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée KRAMPOUEZ MAD 29, dont le siège est à BREST (29200), 40 A rue du Cap Finisterre, identifiée au SIREN sous le numéro 811207018 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

A :

La Société dénommée MAISON GIRAULT, dont le siège est à NANTES (44000),18 rue de Briord, identifiée au SIREN sous le numéro 850899295 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Désignation du fonds : les éléments subsistants d'un fonds de commerce de CREPERIE sis à NANTES (44000), 4 rue de Briord, connu sous le nom commercial 'CREPERIE LE BRIORD'.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE MILLE EUROS (30 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial « LDVL Notaires & Associés « dont le siège est à NANTES (44100), 1 rue Cuvier, où domicile a été élu en cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

L23IJ06949

REGIMES MATRIMONIAUX

Notaire
Maître Antoine PIPET
Notaire
16 rue de Nantes
44840 LES SORINIERES

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Noms : Monsieur André Paul René BRION, et Madame Monique Bernadette Juliette THEBAULT.

Monsieur est né SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE (44980), le 23 mai 1950 et Madame à NANTES (44000), le 17 juin 1950.

Domicile : SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE (44980), 49 rue de la Rongère.

Date et lieu de mariage : NANTES (44000), le 16 septembre 1972.

Régime matrimonial avant modification : communauté légale.

Modification du régime matrimonial opérée : ajout d'une clause de préciput au conjoint survivant.

Notaire rédacteur : Maître Antoine PIPET

Date de l'acte : 19 décembre 2022

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il ya lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le Notaire

L23IJ00149

OFFICE NOTARIAL
Maîtres Joël PENET, Fanny NEVEU-BOURDEAU, Clément CHEVALIER
Notaires Associés
2 rue d'Ancenis
44390 NORT-SUR-ERDRE

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.) Suivant acte reçu par Maître Joël PENET notaire associé membre de la SELARL « Joël PENET, Fanny NEVEU-BOURDEAU, Clément CHEVALIER, Notaires associés, Office Notarial du Val d'Erdre, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire d'un Office Notarial » à NORT SUR ERDRE (Loire -Atlantique), 2 rue d'Ancenis office notarial n° 44066, le CINQ AVRIL DEUX MILLE VINGT TROIS **Monsieur Claude Serge Alain Marie JAMBU** et **Madame Sylvie BRIAND**, demeurant ensemble à ABBARETZ (Loire-Atlantique) 11 rue de la Mairie mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de NOZAY (Loire-Atlantique) le 24 mai 1980, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle. Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Joël PENET 2 rue d'Ancenis, 44390 NORT SUR ERDRE, où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis

L23IJ06544

Notaire
SCP Antoine MICHEL & Martial MANCHEC
Notaires Associés à RIAILLÉ & SAINT-MARS LA JAILLE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Antoine MICHEL Notaire à 6, rue des Chênes, le 28 mars 2023, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant :

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

A la requête de :

Monsieur François Antoine BOIVIN et Madame Chantal Marie Denise BELLANGER, son épouse, demeurant ensemble à LA CHAPELLE-GLAIN (44670), 17 Rue de l'Ecole,

Nés savoir :

- Monsieur BOIVIN à LA JAILLE YVON (49220) le 20 janvier 1948,

- Madame BELLANGER à LA CHAPELLE-GLAIN (44670) le 30 août 1951.

Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LA CHAPELLE-GLAIN (44670), le 28 août 1971.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, ont convenu dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.

Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Antoine MICHEL, notaire à RIAILLE (44440), 6, rue des Chênes.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

L23IJ06631

OFFICE NOTARIAL
Maîtres Joël PENET, Fanny NEVEU-BOURDEAU, Clément CHEVALIER
Notaires Associés
2 rue d'Ancenis
44390 NORT-SUR-ERDRE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c. civ.)

Suivant acte reçu par Maître Joël PENET notaire associé membre de la SELARL « Joël PENET, Fanny NEVEU-BOURDEAU, Clément CHEVALIER, Notaires associés, Office Notarial du Val d'Erdre, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire d'un Office Notarial » à NORT SUR ERDRE (Loire -Atlantique), 2 rue d'Ancenis office notarial n° 44066, le SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT TROIS **Monsieur Alain Georges Gérard HUBERT et Madame Jacqueline Marie-Thérèse Anna COTTINEAU**, demeurant ensemble à CASSON (Loire-Atlantique), 27 «le Champ Jouan» mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CASSON (Loire- Atlantique) le 16 octobre 1982, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Joël PENET 2 rue d'Ancenis, 44390 NORT SUR ERDRE, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis

L23IJ06716

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Florence MERCIER, Notaire associé de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « MERCIER & LOBIES, notaires associés «, titulaire d'un Office Notarial à NANTES, 1, rue Louis Marin, CRPCEN 44182, le 11 avril 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale entre :

Monsieur Bernard Paul Joseph Marie LOIRET, retraité, et Madame Annie Marie Suzanne GUILLAUMÉ, retraitée, demeurant ensemble à NANTES (44200) 9 boulevard François Blancho .

Monsieur est né à CUGAND (85610) le 4 juin 1935,

Madame est née à NANTES (44000) le 30 mars 1938.

Mariés à la mairie de NANTES (44000) le 12 janvier 1962 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Yves LEROY, notaire à CUGAND (85610), le 10 janvier 1962.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

L23IJ06870

ATTESTATIONS ET FACTURES
IMMÉDIATES ET DÉMATÉRIALISÉES

SERVICE ANNONCES LÉGALES
TÉL. : 02 40 47 00 28
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

Notaire

SELAS ENTRE LOIRE ET VILAINE
2 avenue des Sports
44750 CAMPBON
Tél : 02 40 56 55 77

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Monsieur Jean Louis Marie GLOTIN, Retraité, né à CAMPBON (44750), le 30 octobre 1957 et **Madame Marie-Noëlle Jeanne Pierrette ORAIN**, Retraitée, née à SAINT NAZAIRE (44600), le 29 décembre 1957, demeurant ensemble à CAMPBON (44750), 32 rue du Sillon, mariés à la Mairie de CAMPBON (44750), le 24 octobre 1980, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Julien THOMAS, notaire à CAMPBON, le 7 avril 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Julien THOMAS, notaire à CAMPBON, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Julien THOMAS

L23IJ06871

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Anne GUEDÉ, Notaire associée de la Société « Anne GUEDÉ, Anne MOAT-POTET, Notaires, associées d'une Société civile professionnelle titulaire d'un office notarial » à VIGNEUX DE BRETAGNE (Loire Atlantique), 11 rue de Choizeau, CRPCEN 44106, le 11 avril 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par apport à communauté d'un bien propre de Madame PAUVERT et de deux biens propres de Monsieur DAUVISI assorti d'un avantage matrimonial prenant effet au premier décès

Entre : **Monsieur Claude Camille Paul DAUVISI**, retraité, et **Madame Micheline Léone Monique PAUVERT**, retraitée, demeurant ensemble à HERIC (44810), 6 La Douve.

Monsieur est né à HERIC (44810), le 16 juin 1946. Madame est née à HERIC (44810), le 25 juin 1951. Mariés à la mairie de HERIC (44810), le 24 octobre 1970.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ06887

AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Luc FAIDHERBE , Notaire Associé à NANTES, 2 Rue Voltaire, CRPCEN 44003, le 11 avril 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE :

Monsieur Max Alain DELALOT, retraité, et **Madame Evelyne Claudette PELLETIER**, retraitée, demeurant ensemble à SAINT-PHILBERT-DE-GRAND LIEU (44310) 9 rue Le Verrier.

Monsieur est né à COULOMMIERS (77120) le 25 mai 1954,

Madame est née à PARIS 13ÈME ARRONDISSEMENT (75013) le 5 juin 1955.

Mariés à la mairie de LA TRETOIRE (77510) le 16 avril 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Aux termes de cet acte, Monsieur et Madame DELALOT ont déclaré apporter des BIENS propres à la communauté.

Les époux ont également convenu qu'en cas de dissolution de la communauté par décès, le survivant des conjoints pourra prélever sur la communauté avant tout partage, et à titre de préciput, leur résidence principale et les meubles meublants qui garniront cette habitation et les véhicules.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ06912

RECTIFICATIFS

BRICHETON

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : 3, Place de la Liberté 44640 ST JEAN DE BOISEAU

AVIS RECTIFICATIF

Avis rectificatif à l'annonce passée le 17/02/2023. Il fallait lire cogérance : Mr Franck LONGEPE et Madame Stéphanie LONGEPEE, 16 Rue des Hérissés 44640 CHEIX EN RETZ.

Pour avis, la gérance

L23IJ06532

Arceis Avocats

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'avis de constitution de la société dénommée **Philia RH** parue le 31 mars 2023 sous la référence L23IJ05736, **il fallait lire comme seule Gérante** : Madame Maëva FAIVRE, demeurant 2, Chemin du Halay 44120 VERTOU, pour une durée indéterminée.

L23IJ06656

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'annonce parue le 14 janvier 2022 concernant la **SNC MADAME DIAT ET SES ENFANTS** Société en nom collectif au capital de 9 245 euros. Siège social : La Forêt - 44830 BOUAYE RCS NANTES B 858 802 820. Bien vouloir lire : Monsieur Gilles DIAT, domicilié 23 rue Auguste Rodin, à NANTES (44100) a été nommé aux fonctions de gérant de la société à effet rétroactif du **16 novembre 1993** (au lieu du 23 mars 2018) et pour une durée illimitée. Le reste de l'annonce demeure inchangé. Mention en sera faite au RCS de NANTES.

La gérance

L23IJ06802

ADDITIFS

ADDITIF

ADDITIF à l'insertion parue dans L'Informateur Judiciaire du 17 mars 2023, concernant la société **AMY-CO DEVELOPPEMENT** (RCS de Nantes 922098207), dont le siège social est situé 25 Boulevard Vincent Gache, 44200 NANTES. Il y a lieu d'ajouter le domicile de la nouvelle gérante Madame Lise DUPONT, savoir :

Madame Lise DUPONT domiciliée 12 rue de Bruxelles à NANTES (44300).

L23IJ06577

AUTRES ANNONCES

ANTELIA CONSEILS — JURIPARTNER — SOCIÉTÉ D'AVOCATS

BRETAGNE EPANDAGE

Société par actions simplifiée
au capital de 6.000 euros
Siège social : Lieudit La Selle
44670 SAINT JULIEN DE VOUVANTES
790 565 659 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision de dissolution du 30.03.2023, la société ETA PAILLUSSON (914 141 387 RCS NANTES) a, en sa qualité d'associé unique de la société BRETAGNE EPANDAGE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 03.07.1978, les créanciers de la société BRETAGNE EPANDAGE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis

L23IJ06615

ANTELIA CONSEILS — JURIPARTNER — SOCIÉTÉ D'AVOCATS

E.T.A. VOUVANTAISE

Société par actions simplifiée
au capital de 8.000 euros
Siège social : Lieudit La Selle
44670 SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES
442 766 960 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision de dissolution du 30.03.2023, la société ETA PAILLUSSON (914 141 387 RCS NANTES) a, en sa qualité d'associé unique de la société E.T.A. VOUVANTAISE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 03.07.1978, les créanciers de la société E.T.A. VOUVANTAISE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis

L23IJ06617

Office du Dôme — Notaire

Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4 Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe en date du 26 mars 2012, Madame Michelle Louise Alphonsine THUILLIER, veuve de Monsieur Paul Henri FOREST et non remariée, en son vivant retraitée, demeurant à NANTES (44300) 3 rue du Port Durand, EHPAD KORIAN LE RANZAY, née à L'ISLE-ADAM (95290), le 21 septembre 1929 et décédée à NANTES (44000), le 28 janvier 2023, a institué des légataires universels conjoints. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Vincent POIRAUD, notaire à NANTES, suivant procès-verbal en date du 3 avril 2023, dont la copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de NANTES en date du 5 avril 2023.

Les oppositions peuvent être formées auprès de Maître POIRAUD, 4bis place du Sanitat 44100 NANTES, notaire chargé du règlement de la succession.

Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

Pour avis, Me POIRAUD.

L23IJ06644

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 10 août 2022,

Madame Yvette Jeanne Marcelle CHABIDON, en son vivant retraitée, demeurant à NANTES (44300) 10 boulevard Robert Schuman. Née à PORT-SAINT-PERE (44710), le 10 octobre 1929. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à SAINT-HERBLAIN (44800) (FRANCE), le 10 février 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hélène CHEVESTRIER, Notaire de la société à responsabilité limitée « Mickaël LAINÉ et Hélène CHEVESTRIER, Notaires Associés «, titulaire d'un Office Notarial à ORVAULT (Loire-Atlantique), le 28 mars 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Hélène CHEVESTRIER, notaire à ORVAULT 44700, référence CRPCEN : 44127, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23IJ06789

les avocats

FOUCHER-MIDIA Avocat
48, rue de l'Ouche Colin
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE

AUNETTE FINANCE

SARL au capital de 56.000 €
Siège social : La Croix Rouge
44110 VILLEPOT
485 239 818 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 11/04/2023, la société AFNG, SAS au capital de 5.010 €, dont le siège est situé à VILLEPOT (44110) - La Croix Rouge, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 833 041 858 a, en sa qualité d'associée unique, décidé la dissolution de la société AUNETTE FINANCE. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société AUNETTE FINANCE au profit de la société AFNG, sans qu'il y ait lieu à liquidation.

Les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans le délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de NANTES.

La disparition de la personnalité morale de la société AUNETTE FINANCE et sa radiation du Registre du Commerce et des Sociétés s'effectueront à l'issue du délai d'opposition ou, le cas échéant, lorsque l'opposition aura été rejetée en première instance ou que le remboursement des créances aura été effectué ou les garanties constituées.

L23IJ06820

KACERTIS AVOCATS
46, rue Félix Faure
44000 NANTES

BERCAIL
Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros
Siège social : 33 Chaussée de la Madeleine - 44000 NANTES
505.308.890 RCS NANTES

DISSOLUTION PAR CONFUSION DE PATRIMOINE

Le 11 avril 2023, l'associée unique, UHN, SARL au capital de 507.700 euros, sis 33 chaussée de la Madeleine - 44000 Nantes (821.794.104 R.C.S Nantes), a décidé, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la société BERCAIL. Les créanciers peuvent former opposition dans un délai de 30 jours de la présente publication.

L23IJ06849

KACERTIS AVOCATS
46, rue Félix Faure
44000 NANTES

BERCAIL2
Société à responsabilité limitée au capital de 7.000 euros
Siège social : 33 Chaussée de la Madeleine - 44000 NANTES
523.973.907 R.C.S. NANTES

DISSOLUTION PAR CONFUSION DE PATRIMOINE

Le 11/04/2023, l'associée unique, UHN, SARL au capital de 507.700 euros, sis 33 chaussée de la Madeleine - 44000 Nantes (821.794.104 R.C.S Nantes), a décidé, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la société BERCAIL2. Les créanciers peuvent former opposition dans un délai de 30 jours de la présente publication.

L23IJ06860

KACERTIS AVOCATS
46, rue Félix Faure
44000 NANTES

BERCAIL 3
Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros
Siège social : 33 Chaussée de la Madeleine - 44000 NANTES
850.739.004 R.C.S. NANTES

DISSOLUTION PAR CONFUSION DE PATRIMOINE

Le 11/04/2023, l'associée unique, UHN, SARL au capital de 507.700 euros, sis 33 chaussée de la Madeleine - 44000 Nantes (821.794.104 R.C.S Nantes), a décidé, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la société BERCAIL 3. Les créanciers peuvent former opposition dans un délai de 30 jours de la présente publication.

L23IJ06861

TÉL. : 02 40 47 00 28
WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

TRIBUNAL DE COMMERCE NANTES

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 05 avril 2023)

SAS ATLOPTEC, 41-43 quai de Malakoff, 44100 Nantes, RCS Nantes 891 490 799. Construction de réseaux électriques et de télécommunications. Date de cessation des paiements le 28 juin 2022. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000461

SAS AXEFI, 22 boulevard Alexandre Millerand, 44200 Nantes, RCS Nantes 445 143 571. Activités des agents et courtiers d'assurances. Date de cessation des paiements le 5 octobre 2021. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000462

SAS ITALIA CONSTRUCTION, 5 Ter le haut Fief, 44190 Gorges, RCS Nantes 823 565 247. Construction de maisons individuelles. Date de cessation des paiements le 15 novembre 2022. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crebillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000463

SAS MD ETANCHEITE (MD ETANCHEITE), 10 rue du Char à Bancs, 44700 Orvault, RCS Nantes 840 781 538. Travaux D'étanchéification. Date de cessation des paiements le 31 janvier 2022. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000464

SAS HISTOIRES ET FLEURS, La Cormerais, 44810 HERIC, RCS Nantes 880 489 430. Commerce de gros (commerce Interentreprises) de fleurs et plantes. Date de cessation des paiements le 15 décembre 2022. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000465

SAS CIMEN BATIMENT, 5 rue de l'Ardèche, 44800 Saint Herblain, RCS Nantes 829 392 513. Construction de maisons individuelles. Date de cessation des paiements le 5 octobre 2021. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000466

SAS DCX HABITAT, 36 boulevard de la Beaujoire, 44300 Nantes, RCS Nantes 884 553 397. Construction de maisons individuelles. Date de cessation des paiements le 31 juillet 2022, liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000467

SAS ICR INGENIERIE, 2 avenue du Recteur Pironneau, 44300 Nantes, RCS Nantes 522 597 954. Ingénierie, études techniques. Date de cessation des paiements le 15 mars 2023, liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000470

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 05 avril 2023)

SAS SERMCI, 6 rue des Vignerons, 44220 Couëron, RCS Nantes 815 074 596. Etude Fabrication et montage de structures métalliques et alliage. Date de cessation des paiements le 15 février 2023. Administrateur Judiciaire : Maître Cédric Lamaire de la Selarl Aj Up 44 rue de Gigant 44100 Nantes avec pour mission : d'assister. Mandataire Judiciaire : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000468

SARL E R M - ETUDES ET REALISATIONS METALLIQUES, 6 rue des Vignerons, 44220 Couëron, RCS Nantes 341 942 589. Ingénierie, études techniques. Date de cessation des paiements le 5 octobre 2021. Administrateur Judiciaire : Maître Cédric Lamaire de la Selarl Aj Up 44 rue de Gigant 44100 Nantes avec pour mission : d'assister. Mandataire Judiciaire : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000469

PROCEDURES EN COURS

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 03 avril 2023)

SAS SSMOB, 5 place Saint Pierre, 44470 Carquefou, RCS Nantes 831 191 515. Exploitation de tout fonds de commerce de restauration traditionnelle. Exploitation d'épicerie, de petite restauration rapide et d'activité de traiteur. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crebillon 44000 Nantes.

4401JAL20230000000459

(Jugement du 05 avril 2023)

SAS H&A, 19 rue Georges Chartrin, 44200 Nantes, RCS Nantes 884 302 993. Travaux d'étanchéification. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes.

4401JAL20230000000471

SAS CHICKEN NANTES, 69 rue Paul Bellamy, 44000 Nantes, RCS Nantes 830 889 440. Restauration de type rapide. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crebillon 44000 Nantes.

4401JAL20230000000472

Créateurs d'entreprise
pour développer vos affaires :
ABONNEZ-VOUS !

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 30 mars 2023)

SARL ACTION SP, 1 rue Du Guesclin, 44019 Nantes, RCS Nantes 752 156 620.

4401JAL20230000000456

SA MAURICE SIMON, Beaucé, 44850 Ligné, RCS Nantes 344 676 192.

4401JAL20230000000457

SARL S.I.R.P., 37 rue du Nouveau Bêle Zone Industrielle, 44470 Carquefou, RCS Nantes 451 478 507.

4401JAL20230000000458

AUTRES JUGEMENTS

ARRÊT DU PLAN DE CESSION

(Jugement du 03 avril 2023)

SAS SSMOB, 5 place Saint Pierre, 44470 Carquefou, RCS Nantes 831 191 515. Exploitation de tout fonds de commerce de restauration traditionnelle. Exploitation d'épicerie, de petite restauration rapide et d'activité de traiteur. Jugement en date du 3 avril 2023 arrêtant le plan de cession totale au profit de sas la place Vintage.

4401JAL20230000000460

GREFFES EXTÉRIEURS

PROCEDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 06 février 2023)

SARL FA2P PARTNERS, 33 rue de la Rosière d'Artois, 44100 Nantes, RCS Nantes 534 745 971. Activités des sièges sociaux. Par jugement du 6.02.2023, le tribunal de commerce de Laval a ouvert une procédure de liquidation judiciaire sur résolution du plan de redressement de la SARL Fa2p Partners date de cessation des paiements : 27.01.2023 liquidateur : Selarl Slemj & associes représentée par me Guillaume Lemercier 7 rue de paradis 53000 Laval les créances sont a adresser, dans le deux mois au plus tard de l'insertion a paraître au Bodacc, auprès du liquidateur.

4401JAL20230000000473

(Jugement du 23 mars 2023)

SAS NEUFTEX, 45 avenue Victor Hugo Bâtiment 262, 93300 Aubervilliers, RCS Bobigny 612 053 207. Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé. Par jugement en date du 23.03.2023, le tribunal de commerce de Paris a modifie le plan de redressement de la société Neuftex.

4401JAL20230000000481

(Jugement du 30 mars 2023)

SAS NEW COURT, 9 boulevard du General de Gaulle, 92120 Montrouge, RCS Nanterre 888 796 430. Restauration. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre, prononce en date du 30 mars 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023j00296 , date de cessation des paiements le 28 février 2023 désigne Administrateur Scp Abitbol & Rousselet Mission Conduite Par Me Frédéric Abitbol 38 Avenue Hoche 75008 Paris et la Selarl El Baze Charpentier Mission Conduite Par Me Jonathan El Baze 41 rue du four 75006 Paris avec pour mission : assistance, Mandataire judiciaire Me Legras De Grandcourt Patrick 31 avenue fontaine de Rolle 92000 Nanterre et la Scp B.T.S.G. Mission Conduite Par Me Marc Senechal 15 rue de l'hôtel de ville 92200 Neuilly sur seine, et ouvre une période d'observation expirant le 2 octobre 2023. Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 12 mois à compter du terme du délai de déclaration des créances. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

4401JAL20230000000475

SAS KAPORAL COLLECTIONS, 20 boulevard Ampère, 13014 Marseille, RCS Marseille 378 644 603. Fabrication de vêtements de dessus. Jugement du tribunal de commerce de Marseille , prononce en date du 30 mars 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023j00298, date de cessation des paiements le 10 mars 2023 désigne Administrateur Sel Abitbol, Administrateur Judiciaire, prise en la personne de Me Frédéric Abitbol 38 Avenue Hoche 75008 Paris et la Selarl Gillibert & associés mission conduite par Me Vincent Gillibert 11 Rue Venture 13001 Marseille avec pour mission : assister le débiteur pour tous les actes de gestion, Mandataire judiciaire sas Les Mandataires, Mission Conduite Par Me Hamida Radhouani 50 Rue Sylvabelle 13006 Marseille et Me Simon lauré 16 Bd Notre Dame Le Grand Sud 13006 Marseille, et ouvre une période d'observation expirant le 30 septembre 2023 Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc Nature de la procédure d'insolvabilité : Non concernée.

4401JAL20230000000478

SAS KAPORAL STORES, 20 boulevard Ampère, 13014 Marseille, RCS Marseille 499 454 874. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement du tribunal de commerce de Marseille, prononce en date du 30 mars 2023 , l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023j00297, date de cessation des paiements le 10 mars 2023 désigne Administrateur Sel Abitbol, Administrateur Judiciaire, prise en la personne de Me Frédéric Abitbol 38 Avenue Hoche 75008 Paris et la Selarl Gillibert & associés mission conduite par Me Vincent Gillibert 11 Rue Venture 13001 Marseille avec pour mission : assister le débiteur pour tous les actes de gestion, Mandataire judiciaire sas Les Mandataires, Mission Conduite Par Me Hamida Radhouani 50 Rue Sylvabelle 13006 Marseille et Me Simon lauré 16 Bd Notre Dame Le Grand Sud 13006 Marseille, et ouvre une période d'observation expirant le 30 septembre 2023 Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc Nature de la procédure d'insolvabilité : Non concernée.

4401JAL20230000000479

(Jugement du 31 mars 2023)

SAS VAP NANTES, centre commercial Atlantis, 44800 Saint Herblain, RCS Nantes 809 998 552. Restauration de type rapide. Le Tribunal de Commerce de Paris, a prononcé, en date du 31-03-2023, l'ouverture de la liquidation judiciaire sous le numéro P202300969, date de cessation des paiements le 31-10-2022, et a désigné : juge commissaire Mme Béatrix Peret juge commissaire suppléant M. Jean louis Gruter liquidateur SCP Btsg en la personne de Me Stéphane Gorrias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, administrateur : Selarl Bcm en la personne de Me Eric Bauland 7 rue de Caumartin 75009 Paris, avec pour mission d'assister, les déclarations de créances sont à deposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au bodacc l'activité est maintenue jusqu'au 05-04-2023.

4401JAL20230000000477

(Jugement du 03 avril 2023)

SAS DRAEGER, 35 boulevard de Sébastopol, 75001 Paris, RCS Paris 572 156 594. Commerce de gros (commerce Interentreprises) d'habillement et de chaussures. Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé en date du 03/04/2023 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde sous le numéro P202300978 et a désigné juge commissaire : M. Joseph Wehbi, administrateur : Selarl Bcm en la personne de Me Charles-Henri Carboni 7 rue de Caumartin 75009 Paris, Selarl Aj Meynet & associes en la personne de Me Nicolas Loyer 5 rue Saint-Germain-l'Auxerrois 75001 Paris, avec pour mission : de surveiller, mandataire judiciaire : SCP Btsg en la personne de Me Stéphane Gorrias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, Selarl Bdr & associes en la personne de Me Florence Daudé 34 rue Sainte-Anne 75001 Paris, et a ouvert une période d'observation expirant le 03/10/2023, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au bodacc du jugement d'ouverture.

4401JAL20230000000476

(Jugement du 05 avril 2023)

SARL SOCIETE DE DISTRIBUTION CENTRALE, 8 rue de Buxerolles - Zl Nord Jaune, 87100 Limoges, RCS Limoges 300 425 907. Commerce de détail de la chaussure. Jugement du Tribunal de Commerce de limoges en date du 05-04-2023, ouvrant une procédure de sauvegarde, désignant en qualité d'Administrateur Judiciaire, La Selarl Vincent Gladel et Associés, prise en la personne de Maître Virginie Desforges 3 Allée Saint-Alexis 87000 Limoges, avec pour mission : de surveiller, en qualité de Mandataire Judiciaire, Selarl urbain associes, Prise en la personne de Maître Paul urbain 2 Place Winston Churchill 87000 Limoges.

4401JAL20230000000474

TRIBUNAL DE COMMERCE SAINT NAZAIRE

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 05 avril 2023)

SARL HOLYWIND D.P Nom commercial : «HOLYWIND», 12 boulevard des Océanides, 44380 Pornichet, RCS Saint-Nazaire 400 396 545. Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé. Date de cessation des paiements le 5 octobre 2021. Liquidateur : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000125

SAS RENODECO44, 42 boulevard de Linz, 44210 Pornic, RCS Saint-Nazaire 827 744 467. Travaux de peinture et vitrerie. Date de cessation des paiements le 5 octobre 2021. Liquidateur : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000126

SARL DC PATISSERIE (ADEL), 12 route de la Villes Babin, 44380 Pornichet, RCS Saint-Nazaire 900 284 126. Pâtisserie. Date de cessation des paiements le 1er octobre 2022. Liquidateur: Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000127

SAS JB CONCEPT, 2 bis rue du Bouffay, 44160 Pontchâteau, RCS Saint-Nazaire 837 505 262. Toutes activités d'assistance à maîtrise d'ouvrage, toutes activités de maîtrise d'œuvre d'exécution, de promotion immobilière et de marchands de biens en général, toutes opérations de construction vente et notamment l'acquisition de tous terrains, l'agencement et la démolition de tous immeubles existants, l'édification et la construction de tous immeubles, la vente achevée ou en état futur d'achèvement en totalité ou par lots des immeubles construits, la gestion, la location et l'entretien d'immeubles bâtis ou non bâtis ou de biens immobiliers dont elle est ou sera propriétaire par suite d'apport, d'achat, ou de construction ou qu'elle prendra en location. Date de cessation des paiements le 5 octobre 2021. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000128

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 05 avril 2023)

SARL SOLU C.O., 9C rue des Fougères, 44350 Guérande, RCS Saint-Nazaire 790 986 954.

4402JAL20230000000121

SARL AU FOURNIL DE FANNY, 78 avenue de la République, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 533 617 304.

4402JAL20230000000122

SARL LA LUNE, 15 avenue de la République, 44600 Saint Nazaire, RCS Saint Nazaire 809 580 277.

4402JAL20230000000123

SARL ODEL, La Fontaine au Brun, 44570 Trignac, RCS Saint-Nazaire 382 839 595.

4402JAL20230000000124

GREFFES EXTÉRIEURS

PROCEDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 30 mars 2023)

SAS NEW COURT (.), 9 boulevard du Général de Gaulle, 92120 Montrouge, RCS Nanterre 888 796 430. Restauration traditionnelle. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre, prononce en date du 30 mars 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023j00296, date de cessation des paiements le 28 février 2023 désigne Administrateur Scp Abitbol & Rousselet Mission Conduite Par Me Frédéric Abitbol 38 Avenue Hoche 75008 Paris et la Selarl El Baze Charpentier Mission Conduite Par Me Jonathan El Baze 41 rue du four 75006 Paris avec pour mission : assistance, Mandataire judiciaire Me Legras De Grandcourt Patrick 31 avenue fontaine de Rolle 92000 Nanterre et la Scp B.T.S.G. Mission Conduite Par Me Marc Senechal 15 rue de l'hôtel de ville 92200 Neuilly sur seine, et ouvre une période d'observation expirant le 2 octobre 2023. Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 12 mois à compter du terme du délai de déclaration des créances. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

4402JAL20230000000132

(Jugement du 05 avril 2023)

SARL SOCIETE DE DISTRIBUTION CENTRALE, 8 rue de Buxerolles - Zl Nord Ja une, 87100 Limoges, RCS Limoges 300 425 907. Commerce de détail de la chaussure. Jugement du Tribunal de Commerce de limoges en date du 05-04-2023, ouvrant une procédure de sauvegarde, désignant en qualité d'Administrateur Judiciaire, La Selarl Vincent Gladel et Associés, prise en la personne de Maître Virginie Desforges 3 Allée Saint-Alexis 87000 Limoges, avec pour mission : de surveiller, en qualité de Mandataire Judiciaire, Selarl urbain associes, Prise en la personne de Maître Paul Urbain 2 Place Winston Churchill 87000 Limoges.

4402JAL20230000000129

SARL SOCIETE DE DISTRIBUTION CENTRALE, 8 rue de Buxerolles - Zl Nord Ja une, 87100 Limoges, RCS Limoges 300 425 907. Commerce de détail de la chaussure. Jugement du Tribunal de Commerce de limoges en date du 05/04/2023, ouvrant une procédure de sauvegarde, désignant en qualité d'Administrateur Judiciaire, La Selarl Vincent Gladel et Associés, prise en la personne de Maître Virginie Desforges 3 Allée Saint-Alexis 87000 Limoges, avec pour mission : d'assister, en qualité de Mandataire Judiciaire, Selarl Urbain associés, Prise en la personne de Maître Paul Urbain 2 Place Winston Churchill 87000 Limoges.

4402JAL20230000000130

SARL E.C.S, 49-51 rue du Palais, et Promenade de l'Amiral Lafargue, 85100 Les Sables-d'Olonne, RCS La Roche-sur-Yon 838 811 669. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement du tribunal de Commerce de La Roche-sur-Yon en date du 05/04/2023 ouvrant une procédure de liquidation judiciaire simplifiée, fixant provisoirement la date de cessation des paiements au 31/10/2022, désignant en qualité de liquidateur Selarl Pelletier et associés mandataires judiciaires prise en la personne de Maître Nicolas Pelletier 52-56 Rue Molière 85000 La Roche-Sur-Yon.

4402JAL20230000000131

VOS ANNONCES LÉGALES
ET VOS FORMALITÉS JURIDIQUES
DANS TOUTE LA FRANCE
TÉL. : 02 40 47 00 28
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr
www.informateurjudiciaire.fr

LES ANNONCES LÉGALES EN VENDÉE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION

PROJET DE MODIFICATION N°4 DU PLU DES SABLES D'OLONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que, par arrêté en date du 21 mars 2023, Monsieur Le Président des Sables d'Olonne Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification n°4 du PLU des Sables d'Olonne. A cet effet Madame Anne-Claire MAUGRION a été désigné par M. le Président du tribunal administratif de Nantes comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera au siège des Sables d'Olonne Agglomération - Hôtel de Ville des Sables d'Olonne, du mercredi 12 avril 2023, à 9 heures, jusqu'au jeudi 11 mai 2023, à 17 heures 30, soit trente (30) jours consécutifs.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête en version papier, au siège des Sables d'Olonne Agglomération - Hôtel de Ville des Sables d'Olonne - 21 Place du Poilu de France 85100 LES SABLES D'OLONNE, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et les mardis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00.

Le dossier sera également consultable sur les sites Internet des Sables d'Olonne Agglomération (*www.lsoagglo.fr*) et de la Ville des Sables d'Olonne (*www.lessablesdolonne.fr*)

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions, soit : - sur le registre d'enquête

- par courrier électronique: *enquetepublique.plulessables@lsoagglo.fr*

- par courrier postal adressé au commissaire enquêteur en précisant la mention «enquête publique relative au projet de modification n° 4 du PLU des Sables d'Olonne», Sables d'Olonne Agglomération - Hôtel de Ville des Sables d'Olonne - 21 Place du Poilu de France 85100 LES SABLES D'OLONNE

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- Mercredi 12 avril 2023, de 9h00 à 12h00 - Salle 2.13 (2ème étage) à l'Hôtel de Ville des Sables d'Olonne - 21 Place du Poilu de France - 85100 Les Sables d'Olonne

- Mardi 25 avril 2023, de 14h00 à 17h00 - Salle 2.13 (2ème étage) à l'Hôtel de Ville des Sables d'Olonne - 21 Place du Poilu de France - 85100 Les Sables d'Olonne

- Vendredi 5 mai 2023 de 9h00 à 12h00 - Salle 2.13 (2ème étage) à l'Hôtel de Ville des Sables d'Olonne - 21 Place du Poilu de France - 85100 Les Sables d'Olonne

- Jeudi 11 mai 2023, de 14h30 à 17h30 - Salle 1.13 (1er étage) à l'Hôtel de Ville des Sables d'Olonne - 21 Place du Poilu de France - 85100 Les Sables d'Olonne

Après l'enquête publique, le projet de modification n°4 du PLU des Sables d'Olonne, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil communautaire. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège des Sables d'Olonne Agglomération pendant une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Président

L23IJ05482

CONSTITUTIONS

UPTÉACONSEIL

LES CINQ MURS

Société par actions simplifiée
au capital de Mille euros (1 000 €)
Siège social : 4 Chavigny
85400 SAINTE GEMME LA PLAINE
En cours d'immatriculation
au RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 30 Mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination sociale : **LES CINQ MURS**

Siège social : 4 Chavigny - 85400 SAINTE GEMME LA PLAINE

Capital social : 1 000 €

Objet : La souscription et la gestion de tout placement et support financier ou à vocation financière ; la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autre des immeubles bâtis et non bâtis

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président : Madame RALLET Céline demeurant « 4 Chavigny » 85400 SAINTE GEMME LA PLAINE,

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

Pour insertion, la Présidence

L23IJ06587

UPTÉACONSEIL

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé, à Menomblet, le 21/03/2023 ont été établis les statuts d'une Société par Actions Simplifiée.

Dénomination sociale : **HAB MOTTARD**

Siège social : La Barbotinière 85700 MENOMBLET

Capital social : 10 000 € entièrement libérés.

Objet : La société a pour objet, en France et dans tous Pays :

-la production d'électricité d'origine photovoltaïque et la vente aux distributeurs d'électricité.

-l'acquisition, la vente, la construction, l'administration et la gestion par location de tous immeubles et biens mobiliers,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Présidence : La fonction est assurée par M MOTTARD Bernard demeurant à La Barbotinière 85700 MENOMBLET

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

Pour insertion, la Présidence

L23IJ06595

KACERTIS AVOCATS
46, rue Félix Faure
44000 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 07/04/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société à Responsabilité Limitée Dénomination : NAVALARTE. Siège : 25 rue du pont - 85610 CUGAND. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 10.000 euros. Objet : Prise de participations dans toute société, gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Gérantes : Mme Nadia POLLET, demeurant 25 rue du pont - 85610 CUGAND, Mme Valérie FOURNIER, demeurant 25 rue du pont - 85610 CUGAND. Immatriculation : R.C.S de La Roche sur Yon.

L23IJ06598

UPTÉACONSEIL

MATESSART

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Le Grand Village
85140 LES ESSARTS EN BOCAGE
En cours d'immatriculation
au RCS de LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 1er avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination sociale : **MATESSART**

Siège social : Le Grand Village 85140 LES ESSARTS EN BOCAGE

Capital social : 100 000 €

Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles et notamment l'élevage de porcs

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président : Monsieur BOUHIER Bertrand demeurant 131 route de Nalliers 85570 POUILLE

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

Pour insertion, la Présidence

L23IJ06769

Aux termes d'un ASSP en date du 11/04/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GABRIE CHOC
Objet social : La fabrication et la vente de chocolat, glaces, confiserie, pâtisseries ;A titre accessoire, les Formation culinaires ; Opérations rattachables à des objets connexes ou similaires.
Siège social : 43 rue de la Vertonne , 85340 L'ILE D OLONNE
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHE-SUR -YON
Président : M. VALLÉE Vincent, demeurant 43 rue de la Vertonne , 85340 L'ILE D OLONNE
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut voter. Une action correspond à un droit de vote.
Clause d'agrément : Agrément de la collectivité des associés à la majorité simple sachant que les actions du cédant seront prises en compte pour le calcul de cette majorité et que ce dernier participera au vote.
Pour avis
L'associé unique

L23IJ06796

BDO
EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

RD COEUR
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 place du Calvaire
85220 APREMONT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COMMEQUIERS (85220) du 12/04/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : RD COEUR
Siège social : 1 place du Calvaire, 85220 APREMONT
Objet social : Toutes activités de restaurant, bar, pizzeria ; vente de pizzas, sandwiches, pâtes, glaces et boissons sur place ou à emporter.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur David GRASCOEUR, demeurant 302 rue Charles de Gaulle 85220 COMMEQUIERS
Madame Robin GRASCOEUR, demeurant 302 rue Charles de Gaulle 85220 COMMEQUIERS
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON
Pour avis, La Gérance

L23IJ06881

MODIFICATIONS

CERFRANCE

LES JARDINS DE BRUCE

SARL au capital social de 8 000 €
Siège social :
40 Impasse du Petit Brandeau
85300 LE PERRIER
480 924 109 RCS
de LA ROCHE SUR YON

CAPITAL SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 05.04.2023, l'associé unique a procédé :

- à la correction de l'erreur matérielle portant sur le capital social en le portant de 8 000 € à 1 230 €

- l'adjonction d'activité de la vente de mobilier de décoration, de statues et autres à son objet social - d'adopter l'ensemble des statuts refondus.

Mention sera portée au RCS de LA ROCHE SUR YON.

L23IJ06519

NOUVELLE
PLATEFORME DE SAISIE

B.V.F.D
Berthéas. Vitrolles. Druenne. Sastre et Associés
LEXTER DROIT DES AFFAIRES
Société d'Avocats
145 rue de la Montat 42100 St-Etienne

GT CONSULTING
SARL au capital de 60000 €- Siège social : 12 Lotissement du Pont d'en Haut 69520 Grigny - 878 406 164 RCS de LYON. Le 23/03/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 19 rue de la Paix 85000 La Roche-sur-Yon, à compter du 23/03/2023 -Gérant : Mme BRUYAS Gaëlle, demeurant 30 Place Bellecour Allée A 69002 Lyon. Radiation au RCS de Lyon et réimmatriculation au RCS de La-Roche-sur-Yon

L23IJ06668

UPTÉACONSEIL

SAS LA BONNE HARMONIE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social : Chemin du Mureau
85400 LUCON
RCS LA ROCHE SUR YON 897 843 066

AVIS DE MODIFICATIONS

L' AGE en date du 7 avril 2023 a constaté l'augmentation du capital social qui passe à 1 500 €, et la démission de Monsieur TEILLET Bernard de ses fonctions de Président, remplacé par Monsieur BIOTTEAU Thierry demeurant « Les Trois Fontaines » 85320 CORPE, à effet de cette même date.

Mention en sera faite au RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour insertion, la gérance

L23IJ06901

DISSOLUTIONS

In Extenso
Experts-Comptables

LES SABLES D'OLONNE

ALAIN LEGER SARL
SARL en liquidation au capital
de 16 700 euros
Siège social : 5 Quai Albert Prouteau
85100 LES SABLES D'OLONNE
Siège de liquidation :
21 rue de l'Hôtel de Ville
85100 LES SABLES DOLONNE
422 667 782 RCS LA ROCHE SUR YON

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes et à compter d'une AGE du 31/03/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur M. Alain LEGER, demeurant 21 rue de l'Hôtel de ville 85100 LES SABLES D'OLONNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 21 rue de l'Hôtel de ville 85100 LES SABLES D'OLONNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23IJ06899

ABONNEZ-VOUS !
1 an : 63 €

CLÔTURES

In Extenso
Experts-Comptables

CHALLANS

ST DOMINIQUE
SCI en liquidation
au capital de 1 524,49 euros
Siège social et de liquidation :
2 Rue des Lauriers
85800 LE FENOUILLER
341 067 031 RCS LA ROCHE SUR YON

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 24/03/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Anne GAUTHIER, demeurant 2 Rue des Lauriers 85800 LE FENOUILLER, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Dépôt des comptes de liquidation au RCS de LA ROCHE/YON.

L23IJ06551

CHAUSS' CORDO
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 73 rue du 8 mai 1945
85340 OLONNE SUR MER
Siège de liquidation : 36 rue du Marais
85220 COEX
818 477 853 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une décision en date du 11 avril 2023 au 36 rue du Marais, 85220 COEX, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté le 31 décembre 2022, déchargé Monsieur Régis LERAT, demeurant 36 rue du Marais, 85220 COEX, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L23IJ06717

Françoise Fradin & Associés
EXPERTISE COMPTABLE • AUDIT • CONSEIL

FH CONSULTING
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation : 11 Chemin de Coudrie
85300 LE PERRIER
847 645 637 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2022 au 11 chemin de Coudrie 85300 LE PERRIER, l'associée unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Madame Fabienne HUYNH, demeurant 11 chemin de Coudrie 85300 LE PERRIER, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

L23IJ06822

FONDS DE COMMERCE

estuaire
OFFICE NOTARIAL DE L'ESTUAIRE
1,Mail du Front Populaire
CS 50307
44203 NANTES Cedex 2

Aux termes d'un acte reçu par Me Patrice WALSH de SERRANT, notaire à NANTES le 31 mars 2023,

Madame Martine Marie Bernadette BRAUD, commerçante, demeurant à MONTAIGU (85600) 1 bis rue Rivières

Née à L'HERBERGEMENT le 22 janvier 1961

Veuve de Monsieur Didier POULAIN

Immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le n° 824 136 634

A cédé au profit de :

La société **BOSCO FLEURS**, société à responsabilité limitée à associé unique, dont le siège est à MONTAIGU VENDEE (85600) La grande buonnière, identifiée au SIREN sous le numéro 949 165 724,

Un fonds de commerce de **VENTE AU DETAIL DE FLEURS, PLANTES, CADEAUX** sis à MONTAIGU (85600) 53 place du Champ de Foire et pour lequel elle est immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 824 136 634, connu sous le nom commercial FLORALYS.

Moyennant le prix de 47.000,00 € dont 35.750 € pour les éléments incorporels et 11.250 € pour les éléments corporels.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Guillaume ROUILLON, notaire à CUGAND 1 rue des Chaunières.

Pour avis, le notaire

L23IJ06585

IJ
Le média des affaires
en Loire-Atlantique et en Vendée

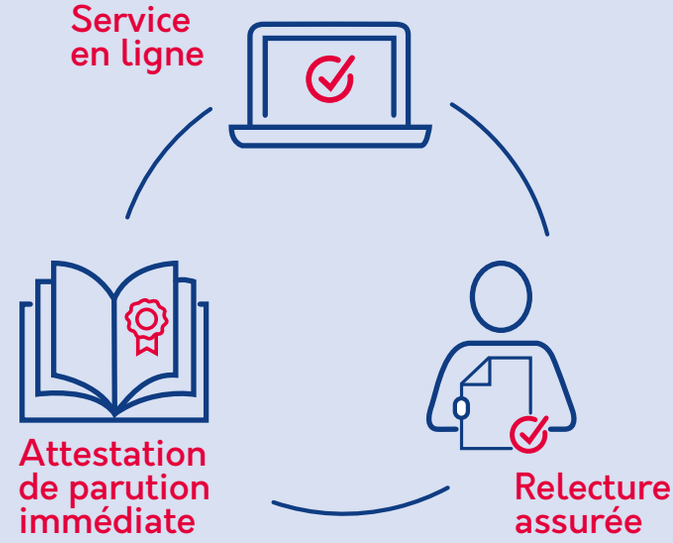

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

PLATEFORME
DE SAISIE
www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr

SERVICE
ANNONCES LÉGALES
TÉL. : 02 40 47 00 28
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

Pendant la COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023 VIVEZ RUGBY INSIDE

Votre programme clé en main de **cohésion d'équipe** et **de relationnel** avec vos partenaires commerciaux autour du rugby.

Programme : jusqu'à 2 heures de découverte et pratique du rugby pour tout profil, encadrées par les joueurs du Stade Nantais.

CHOISISSEZ VOTRE JOURNÉE !

	FORMULE	DIFFUSION MATCH
Mardi 12 septembre	**Privatisation**	
Jeudi 14 septembre	***Rugby Training Club***	*France / Uruguay à 21h*
Mardi 19 septembre	***Privatisation***	
Jeudi 21 septembre	***Rugby Training Club***	*France / Namibie à 21h*
Mardi 26 septembre	**Privatisation**	
Jeudi 28 septembre	**Rugby Training Club**	Japon / Samoa à **21h**

RÉSERVÉ RÉSERVÉ RÉSERVÉ

	FORMULE	DIFFUSION MATCH
Mardi 3 octobre	**Privatisation**	
Jeudi 5 octobre	***Rugby Training Club***	*NZL / Namibie à 21h*
Mardi 10 octobre	**Privatisation**	
Jeudi 12 octobre	**Privatisation**	
Mardi 17 octobre	**Privatisation**	
Jeudi 19 octobre	**Privatisation**	
Mardi 24 octobre	**Privatisation**	
Jeudi 26 octobre	**Privatisation**	

RÉSERVÉ RÉSERVÉ RÉSERVÉ

CONTACT

Lisa COUREAUD
Responsable développement commercial
l.coureaud@stadenantais.fr . Tél. 07 69 56 61 51

Quand j'ai besoin de financer les panneaux photovoltaïques de mon entreprise, ma conseillère a le déclic.

ENTRE VOUS ET NOUS #ÇA MATCHE

Ça matche = Ça marche. Offre soumise à conditions sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, Siège social : Route de Paris – 44949 Nantes Cedex 9, immatriculée au RCS de Nantes sous le N° 440 242 469, numéro TVA FR 57 440 242 469, Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurance ORIAS sous le N° 07 023 954. 02/2023.
Crédit Photo : Hadrien Irys Photographie.

ATLANTIQUE VENDÉE